

- En éditorial, Claude Ryan commente la lettre de Marcel Pepin aux militants de la CSN (page 4).
- En page 5, de larges extraits de lettre du président de la CSN : naissance d'une politique du peuple.
- Un mémoire des Oblats presse Ottawa de reviser sa politique latino-américaine (page 3).

■ la météo

Nuageux avec périodes ensoleillées. Chutes de neige locales. 5 et 10.

# LE DEVOIR

Fais ce que dois

De la féerie

VOL. LXI - NO 6

Montréal, vendredi 9 janvier 1970

10 CENTS



Le parti libéral du Québec et son chef démissionnaire, M. Jean Lesage (à droite sur notre document) ont présenté hier la machine qui servira le 17 janvier à la compilation des votes pour l'élection d'un successeur à M. Lesage, au Collège de Québec. Trois candidats sont en lice: MM. Robert Bourassa, Pierre Laporte et Claude Wagner. À gauche, un représentant de la compagnie qui a conçu la machine à voter explique le fonctionnement de cet appareil nouveau genre.

Leadership libéral

## Les trois candidats acceptent le système de scrutin mécanique

par Michel Roy

M. Jean Lesage a annoncé hier, au cours d'une conférence de presse, que les trois candidats approuvent le mode de votation qui avait été proposé par le comité général du congrès libéral.

Quelques minutes plus tôt, dans un communiqué remis à la presse, M. Pierre Laporte, qui avait élevé des objections contre le système électro-mécanique, déclare qu'il a réussi "à sauver le secret du vote des militants" au cours d'une réunion spéciale qui avait eu lieu hier matin en présence des représentants des deux autres candidats et des membres du comité d'organisation.

Invité à commenter cette déclaration triomphante de M. Laporte, M. Lesage a dit qu'il n'entendait pas se prononcer sur les positions adoptées par les candidats. Mais le chef démissionnaire affirme que le comité du congrès n'a

pas modifié le système de scrutin. Tout au plus, a-t-il retenu quelques suggestions faites par M. Laporte et les représentants des deux autres candidats.

M. Lesage a ensuite présidé une démonstration de la machine à voter à l'intention des journalistes. Les jetons qui seront utilisés lors du scrutin sont conservés en lieu sûr par la Compagnie Brinks qui, au moment du vote, transportera au Collège de Québec quatre caisses, chacune contenant des jetons de couleurs différentes. Au dernier moment, l'une des caisses sera choisie au hasard. Nul ne connaîtra la couleur. S'il doit y avoir un deuxième tour, on choisira une deuxième caisse au sort.

Des trois candidats, seul M. Laporte assistait hier matin à la réunion du comité spécial du congrès. Les deux autres avaient délégué leurs représentants.

Dans son communiqué, M. Laporte affirme qu'il a obtenu "que des portes fermées chacun des isoliers". A quoi M. Lesage a répondu que les portes étaient déjà prévues. M. Laporte dit en outre que le comité du congrès, à sa demande, a consenti à modifier l'ordre des noms des candidats apparaissant sur les tubes gradués d'un isolier à l'autre. M. Lesage a expliqué que cette disposition était déjà prévue depuis une dizaine de jours.

M. Laporte signale quatre autres demandes qu'il a soumises et qui ont été acceptées, demandes relatives à la surveillance et au fonctionnement du scrutin. M. Lesage reconnaît que ces suggestions ont été retenues, de même que celles des autres candidats. Mais

Voir page 2 : Scrutin mécanique

## Robert Bourassa expose sa politique de sécurité sociale

par Pierre-L. O'Neill

Selon M. Robert Bourassa, il faut repenser notre politique de sécurité sociale afin de garantir aux individus et aux familles leur pleine participation à la vie de notre société. Conférencier invité du Club Kiwanis-Laval de Montréal, le candidat à la direction du Parti libéral du Québec a prononcé hier une allocution intitulée: "Sécurité sociale 70, assistance, mais aussi recyclage".

Après avoir souligné la diversité des caractéristiques de la pauvreté, et qualifié d'illusoire la recherche d'un programme qui puisse neutraliser à lui seul tous les facteurs de la pauvreté, la critique financier de l'Opposition a défini en cinq points les fonctions d'une politique rationnelle de sécurité sociale:

- combler l'écart entre les charges familiales et les revenus du travail, dans un contexte de prévention et de diminution de la pauvreté et de développement des ressources humaines;
- assurer un revenu de retraite adéquat aux personnes qui, en raison de leur âge, ne peuvent plus travailler;
- assurer un revenu aux personnes, soit seules ou avec charges de famille, qui en raison de leur invalidité ou du décès de leur conjoint, ne peuvent travailler;
- assurer un revenu aux travailleurs qui sont en situation de chômage temporaire;
- prévoir un mécanisme d'assistance.

Voir page 2 : Robert Bourassa

## ■ au gré du temps

### La Justice "libre service"

Inflation à la Cour d'assises de Montréal: 813 procès sont inscrits pour le premier terme de 1970 alors qu'une trentaine seulement pourraient être entendus. Les rôles sont bien remplis au point d'en être renversés.

On devrait pourtant faire profiter la justice des progrès de la cybernétique; la jurisprudence existe déjà qui permet la mise en mémoire de la jurisprudence. La prévision de jugement sera chose facile: il suffira d'alimenter les ordinateurs de textes de loi et de données sur le comportement des divers avocats et juges.

Le justiciable n'aura plus qu'à insérer une carte perforée dans une machine. Le temps de le dire sa sentence sera connue.

En attendant la justice électronique, instantanée, dépersonnalisée, la classique déesse que l'icône nous présente, cette Thémis porteuse de balances et les yeux bandés nous semble mal en point. Elle se devait aveugle. On la disait boîteuse. La voici complètement paralysée.

Louis-Martin TARD

## Des contrats gonflés jusqu'à 25%

# Le maire de Saint-Jérôme dénonce le système fermé des soumissions

par Jean-Claude Leclerc

SAINT-JÉROME - Le nouveau maire de Saint-Jérôme, M. Aimé Thibault, a dénoncé hier au cours d'une conférence de presse le système fermé des soumissions municipales réservées aux entrepreneurs locaux et invité la population du Québec à faire de même dans toutes les municipalités ainsi qu'au niveau provincial à l'occasion des élections qui s'en viennent.

On sait que M. Thibault, candidat des comités de citoyens et d'ouvriers de Saint-Jérôme, a réussi à défaire aux dernières élections municipales le maire Hubert Murray, député de l'Union nationale, ainsi qu'un autre candidat, entrepreneur d'allégeance libérale. La campagne de cette nouvelle équipe qui contrôle la majorité au conseil n'a coûté que \$6,100, et dès son arrivée au pouvoir le nouveau maire a

aboli le système des soumissions réservées aux entrepreneurs locaux.

Désormais, tous les entrepreneurs pouvant faire des offres, la ville de Saint-Jérôme a commencé à faire des économies considérables, les soumissions "extérieures" étant inférieures aux soumissions "locales" dans des proportions surprenantes, 20% dans un cas et 25% dans un autre.

Mais ce faisant, la nouvelle administration vient de susciter contre elle une lutte très vive de la part de plusieurs entrepreneurs locaux. Le maire Thibault a affirmé hier aux journalistes avoir reçu des menaces. Un des membres de son équipe se serait même vu offrir \$3,000 sur la table s'il se désolidarisait de la majorité dans cette question. Un comptable, organisateur bénévole de la nouvelle équipe,

aurait également été pressé de convaincre le maire de changer de politique, sans quoi son bureau perdrait les contrats de comptabilité de plusieurs entreprises.

Bref, on en est à couteaux tirés. Un représentant des intérêts des entrepreneurs, M. Maurice Léveillé, gérant de la firme Filion et Frères, que le maire avait eu l'obligeance d'inviter comme observateur à la conférence de presse, a confirmé l'opposition irréductible des entrepreneurs.

Il faut ou bien revenir au système fermé, ou bien inaugurer un système universel dans toutes les municipalités, a soutenu M. Léveillé. Autrement les entrepreneurs de Saint-Jérôme vont être désavantagés. Ils subissent la concurrence des entrepreneurs des autres localités où eux-mêmes ne peuvent faire

# Favorable au projet 62, la CECM réclame de meilleures garanties pour les minorités

par Gilles Provost

La Commission des écoles catholiques de Montréal a pris position hier en faveur du projet de loi 62 sur la réorganisation scolaire de l'île de Montréal. Elle a aussi proposé un certain nombre d'amendements pour assurer de meilleures garanties aux minorités religieuses et linguistiques et pour assurer une plus grande autonomie de la métropole face au gouvernement provincial.

En somme, elle appuie donc la restructuration en 11 commissions scolaires qui seraient chacune responsable à la fois de l'enseignement confessionnel catholique et protestant ainsi que des écoles "autres que catholiques ou protestantes". Ces commissions scolaires seraient sous l'autorité d'un conseil scolaire responsable de la perception des taxes et propriétaire des immeubles. La CECM appuie aussi la réforme du système de taxation et l'adoption du système électoral pour le choix des commissaires.

Sur le plan linguistique, la CECM propose que l'on nomme dans chaque commission scolaire un directeur général et un directeur associé qui représenteraient respectivement la majorité et la minorité linguistiques. Cette formule remplacerait les trois directeurs généraux associés responsables d'un secteur confessionnel tel que le prévoit le projet de loi actuel. La CECM serait prête à accepter aussi la formule pyramidale formée d'un directeur général et de deux associés français et anglais.

De plus, on demande que la minorité anglophone soit assurée d'un minimum de quatre sièges sur quinze au conseil scolaire métropolitain.

Enfin, dans chaque commission scolaire, la CECM demande que la minorité linguistique (anglophone ou francophone selon le cas), soit assurée d'un siège au minimum parmi les commissaires. Pour assurer une meilleure représentation, le nombre de ces derniers devrait être augmenté à neuf par commission, précise-t-on.

Sur le plan confessionnel, le mémoire propose la création de deux comités confessionnels et d'un comité pluraliste au niveau du conseil scolaire métropolitain. La principale responsabilité de ces comités serait d'assurer le respect des choix confessionnels des parents et des enfants. A cette fin, ils auraient une autorité directe sur les commissions scolaires.

Evidemment, cette structure serait parallèle à celle du conseil supérieur de l'éducation et les comités du conseil montréalais devraient voir à l'application des règlements provinciaux. Ils pourraient aussi exercer des pouvoirs que les comités provinciaux accepteraient de leur déléguer.

De plus, chaque commission scolaire serait astreinte, après consultation de ses comités, à créer des services de pastorale qui viendraient à l'organisation de la pastorale, de la catéchèse et des cours de morale naturelle. Ces services de pastorale conseilleraient aussi les commissaires sur les mesures à prendre pour assurer le caractère confessionnel des écoles.

Ce serait les comités provinciaux du conseil supérieur de l'éducation qui seraient chargés de la nomination des membres des comités montréalais, après consultation avec les autorités religieuses concernées.

Voir page 2 : Saint-Jérôme

Un deuxième groupe d'amendements vient limiter l'influence prépondérante que la forme actuelle du projet de loi accorde au gouvernement provincial et au ministère de l'éducation au sein du futur conseil scolaire de la métropole.

Premièrement, la CECM recommande que les 11 membres du conseil scolaire, qui devaient être choisis parmi les commissaires des 11 commissions scolaires locales, soient plutôt choisis par les commissions scolaires elles-mêmes. Les quatre autres membres seraient encore nommés par le gouvernement mais ce seraient les membres du conseil eux-mêmes qui se choisiraient un président et un vice-président.

Deuxièmement, le mémoire prétend que les exigences actuelles pour les pré-

visions budgétaires ne donnent aucune latitude aux commissions scolaires et les rend incapables de faire face aux situations d'urgence. On demande donc que le conseil et les commissions scolaires puissent faire des transferts d'un poste à un autre à l'intérieur des budgets approuvés. Elle demande aussi que le budget prévoit une réserve statutaire qui permettrait de faire face aux dépenses imprévues comme cela existe déjà à la CECM.

Le mémoire recommande aussi que les fonctionnaires ne soient pas tenus personnellement responsables des dépenses non autorisées. Cette procédure "d'une sévérité excessive" risquerait de paralyser complètement l'administration scolaire: "Personne ne voudra

Voir page 2 : La CECM réclame

## Le 20 janvier

# Pékin et Washington reprendront leurs contacts à Varsovie

WASHINGTON (AFP) - Deux ans, jour pour jour, après l'interruption du dialogue américano-chinois qui se poursuivait à Varsovie, les deux pays sont convenus de reprendre officiellement leurs entretiens au niveau d'ambassadeurs, toujours dans la capitale polonaise, a annoncé hier soir, le porte-parole du département d'Etat.

La prochaine rencontre se déroulera le 20 janvier dans les locaux de l'ambassade de Chine à Varsovie. L'accord annoncé par M. Robert McCloskey est le premier à intervenir depuis la dernière réunion formelle entre les ambassadeurs des Etats-Unis et de la République populaire de Chine à Varsovie, le 8 janvier 1968.

Il a été annoncé à l'issue d'une deuxième réunion préliminaire entre les ambassadeurs de ces deux pays, réunion qui s'est tenue jeudi au siège de l'ambassade des Etats-Unis dans la capitale polonaise. La première de ces réunions préparatoires remonte au 11 décembre dernier.

Le texte du communiqué du département d'Etat est le suivant: "Les gouvernements des Etats-Unis et de la République populaire de Chine sont convenus de tenir la 135ème réunion au niveau de leurs ambassadeurs à Varsovie le 20 janvier 1970. La délégation américaine sera conduite par l'ambassadeur Walter J. Stoessel et celle de la République populaire de Chine par le chargé d'affaires M. Lei Yang. La réunion s'effectuera dans les locaux de l'ambassade de Chine et les réunions ultérieures s'effectueront alternativement à l'ambassade des Etats-Unis et à l'ambassade de la République populaire de Chine".

L'accord américano-chinois comporte un élément nouveau, qui est de transférer dans les locaux de l'une ou l'autre ambassade la poursuite d'un dialogue qui s'était déroulé, jusqu'en janvier 1968, dans ceux d'un bâtiment public du gouvernement polonais.

Les milieux autorisés américains n'écartent pas la possibilité d'envoyer à Varsovie, à l'occasion des prochaines réunions objet de cet accord, un diplomate autre que l'ambassadeur Stoessel. L'ordre du jour de la réunion du 20 janvier n'a pas été arrêté, affirme-t-on.

M. Robert McCloskey a ajouté que le climat de la réunion préparatoire de ce jeudi avait été cordial.

## Le médecin: un revenu de \$38,675

OTTAWA (d'après CP) - Le revenu brut moyen des médecins adonnés à la pratique privée de leur profession s'est élevé de près de 10 p.c. en 1967, atteignant \$38,675. Ces chiffres ont été révélés hier par le ministère canadien de la santé, à même une analyse statistique sur la taxation.

La hausse de 9,8 p.c. est la plus forte enregistrée depuis 10 ans (en 1966, la hausse avait été de 7,4 p.c.). De 1957 à 1967, les médecins ont connu une décennie prospère, leur revenu augmentant en moyenne de 85,9 p.c.

Le document ministériel révèle aussi que les dépenses inhérentes à la pratique de la médecine ont augmenté de 5,2 p.c. en 1967 mais en comparaison du revenu brut ces dépenses ont diminué à 32,5 p.c., de 34 p.c. qu'elles étaient en 1966.

Les statistiques ont trait aux médecins dont la principale source de revenu est celle des honoraires pour consultations privées. Ce qui exclut les médecins salariés ou ceux dont le revenu provient surtout d'activités non reliées à la médecine.

Le document précise: "Le revenu net des médecins, en moyenne, - provenant de toutes sources - a augmenté plus fortement de 1957 à 1967 que celui de tout autre groupe de professionnels non salariés pour lesquels le ministère du revenu tient des fiches". En 1967, les médecins du Nouveau-Brunswick ont bénéficié d'une hausse de 18,6 p.c.; ceux de l'Alberta de 15,7 p.c. Pour toute la décennie toutefois, la hausse moyenne la plus considérable revient aux médecins du Québec (7,1 p.c.) et de l'Ontario (6,9 p.c.). Pour les années 1957-67, les médecins de Nouvelle-Ecosse et du Manitoba ont touché une augmentation de 4,5 p.c.

"Les nouvelles échelles d'honoraires mises en vigueur par les associations médicales provinciales en 1966 et 1967 ont contribué à relever le niveau du revenu des médecins dans ces provinces", poursuit le rapport. "De plus, quelques régimes d'assurance médicale (medicare) y compris ceux de l'Alberta et de l'Ontario, ont augmenté le pourcentage des honoraires

Voir page 2 : Le médecin

## Un avion de la TWA dérouté vers Damas

ROME (AFP) - Un avion de la TWA, dérouté entre Paris et Rome, se dirigeait hier soir vers Damas, après avoir décollé de l'aéroport romain de Fiumicino à deux heures locales.

L'appareil américain, qui venait de Washington a été détourné en vol par deux inconnus armés, qui voulaient que l'avion poursuive sa route directement jusqu'à Damas.

Le vol régulier 802 était attendu à Rome à minuit trente. En fait, il devait atterrir vingt-cinq minutes plus tard. Le commandant de bord annonça à la tour de contrôle de "Fiumicino" que deux hommes, armés chacun d'un pistolet, lui intimèrent l'ordre de faire le plein à Rome et de repartir sur Damas, sans débarquer les passagers. Les neuf passagers qui se trouvaient encore à bord et l'équipage de 12 membres étaient tous sains et saufs, a déclaré le commandant de bord.

La police italienne attendit l'appareil, qui se posa normalement et fit le plein. Un cordon de policiers et de carabinieri empêcha toute personne à l'exception du personnel nécessaire pour le remplissage des réservoirs, de s'approcher de l'appareil, d'où personne n'est sorti.

suites de la première page

SCRUTIN MÉCANIQUE

elles ne modifient pas sensiblement le système déjà adopté. Le chef démissionnaire a de plus annoncé que MM. Bernard Pinard et Gérard-D. Lévesque, deux députés libéraux qui ne se sont pas prononcés en faveur de l'un quelconque des candidats, seront respectivement président et vice-président des ateliers au cours desquels les trois candidats prendront la parole le vendredi 16 janvier. Le système de scrutin mécanique, qui sera employé pour la première fois au Québec, a été conçu par la maison CAC-Concept dont le président est M. Gaston Parent. Celui-ci a donné l'assurance que toute fraude et toute irrégularité sont physiquement impossibles.

ROBERT BOURASSA

tance ou d'aide sociale aux personnes qui, pour des raisons particulières et de nature temporaire, ont besoin d'une aide supplémentaire. Pour le député de Mercier, il n'est pas utopique d'affirmer qu'à la suite d'un examen en profondeur des multiples régimes existants, leur réorientation, leur intégration et leur coordination permettront sans accroître les charges financières qu'elles représentent, de se rapprocher des objectifs visés. Dans cette perspective, il propose un certain nombre de mesures "réalisables" à court, moyen et long termes.

Mesures à court terme

● "Il faut mettre à profit les méthodes modernes de gestion pour ce qui est de la distribution des prestations et du contrôle de celles-ci. Ceci ne peut être réalisé qu'en décentralisant les opérations des services en cause. Ne resteront alors concentrés à Québec que les services purement mécanographiques et les services de conception et de planification des politiques".

● "Il faut réorganiser, sur une base communautaire, l'ensemble des services à la population assistée ou susceptible de l'être. Cela exigera l'implantation dans toute la province de centres de services multifonctionnels et multidisciplinaires, regroupant les divers services de sécurité et d'assistance sociale et les services de main-d'oeuvre, de placement et d'éducation des adultes".

● "Il faut en arriver à une plus grande efficacité dans le contrôle de l'ensemble du système, en confiant cet-

Une 3e formule

Bourassa propose un fédéralisme "rentable"

HULL (Le Devoir) — A M. Laporte qui propose le "fédéralisme de conjoncture", à M. Wagner qui préconise le "fédéralisme de synthèse", M. Bourassa répond par une formule nouvelle qu'il appelle le "fédéralisme rentable". Devant les députés des comités de Pontiac, Gatineau, Hull et Papineau, il en a donné hier soir un exemple concret qu'il puise dans un domaine de grande actualité: l'assurance-maladie.

Comme le surplus fédéral sera sensiblement plus élevé qu'on le prévoyait, a dit M. Bourassa, Ottawa devrait en faire profiter les provinces moins fortunées, en particulier le Québec qui, a-t-il noté, s'achemine vers un déficit au compte courant.

M. Bourassa suggère donc que les provinces pauvres récupèrent au moment de leur adhésion au programme d'assurance-santé des sommes versées par Ottawa qui seraient calculées suivant deux critères nouveaux: le taux de chômage et le taux de rendement des impôts dans ces provinces. Ainsi, a expliqué M. Bourassa, le Québec pour-

LA POLITIQUE

Suite de la page 4
poste de fonctionnaire au ministère du travail. Dans l'industrie de la construction, c'est maintenant la guerre ouverte entre la CSN et la FTQ. La première déclenche une grève dans les régions de Québec, Rimouski et des Cantons de l'Est qui implique quelque 12,000 travailleurs. JUILLET: Le conflit de la construction se règle enfin mais non sans qu'éclatent des bombes dans la région de Québec et des scènes de violence dans les Cantons de l'Est. Les négociations reprennent à l'Iron Ore, sur la Côte-Nord, dont les 1,100 employés sont en grève depuis le 7 mai. Les représentants des métaux convainquent ceux de l'Union internationale des mécaniciens d'assurer de nouveau le ravitaillement en nourriture de la population de Schefferville, Wabush et Labrador City. AOUT: Les métaux de la Côte-Nord acceptent une nouvelle convention collective. Dans les hôpitaux, la FTQ fait appel à la conciliation tandis que les syndiqués de la CSN rejettent dans une proportion de 90 p.c. les offres de gouvernement et de l'Association des hôpitaux. Un syndicat de métaux du

te fonction à un personnel administratif disposant de toute la panoplie des moyens actuels de traitement de l'information".

Mesures à moyen terme

● "Certains programmes actuellement en vigueur pourraient être révisés de façon à mieux remplir leur rôle dans le cadre d'une lutte à la pauvreté. Certains de ces programmes sont fédéraux, mais ils devraient être l'objet de suggestions précises de la part du Québec qui, pour une fois, ne ferait pas que revendiquer, mais proposerait des alternatives sérieuses".

● "Les sommes (présentement versées à tous, riches ou pauvres) dépensées de façon plus sélective, auraient évidemment un impact beaucoup plus grand sur la situation économique des citoyens les plus défavorisés".

● "On pourrait insister moins sur l'aspect "assurance" du programme et introduire un taux minimum de prestations. Ceci pourrait s'inscrire dans le cadre d'une coopération fédérale-provinciale. De cette façon, la liaison entre l'assurance-chômage et les autres mesures de sécurité et d'assistance sociale ne serait pas arbitrairement interrompue parce que deux gouvernements s'en occupent. La prévision et la prévention seraient aussi facilitées, parce qu'on saurait alors à l'avance qui sont ceux qui sont susceptibles de recourir à brève échéance aux mesures d'assistance. Le même type de raisonnement devrait s'appliquer au régime provincial des rentes et retraite, et aux pensions de vieillesse fédérales, où il n'est même pas nécessaire de s'assurer la collaboration fédérale sinon pour en obtenir des paiements de compensation".

Mesure à long terme

"Le revenu minimum garanti à tous les citoyens pourrait bien devenir la clé de voûte de toute la sécurité sociale. C'est une innovation qu'il faut évaluer soigneusement, quitte à modifier les modalités un peu simplistes des systèmes qui ont été avancés jusqu'ici et à en étaler la réalisation dans le temps, en fonction de la croissance économique du Québec".

Tout au début de son exposé, le candidat au leadership a confié à son auditoire que dans une campagne de ce genre, les concurrents reçoivent des appuis tantôt significatifs, tantôt colorés et surtout pour des motivations bien différentes. Aussi M. Bourassa s'est dit amusé de lire dans un quotidien anglais, la réponse de Judy Lamarche au journaliste qui lui demandait pourquoi elle avait décidé d'appuyer la candidature de Robert Bourassa. L'ancien ministre a répondu: "il est sexé".

S'étant prêté à une période de questions, le conférencier a également traité de sa récente visite chez les financiers de New York et de l'établissement de la société Boeing à Winnipeg plutôt qu'à St-Jérôme. Aujourd'hui M. Bourassa participe à l'émission "Studio 10" télédiffusée à 19 heures sur les ondes de Télé-Métropole et dans la soirée à 18:30 il rencontre les députés des comités de Saint-Jean, Iberville et Rouville, au restaurant "Boulevard St-Jean" à St-Jean.

rait récupérer plusieurs millions de dollars lorsqu'il aura mis en oeuvre son programme d'assurance-maladie à compter du premier juillet prochain. Autre exemple de ce "fédéralisme rentable": pour éviter l'évasion fiscale qui découle de l'inégalité des taxes de vente entre l'Ontario et le Québec et qui se fait surtout sentir dans la région de Hull, M. Bourassa propose la création d'une agence fédérale de perception dans le territoire de la capitale nationale, agence qui serait chargée de rendre le produit des deux taxes de vente (l'une de 5%, l'autre de 8%) aux provinces intéressées. Enfin, toujours au titre du fédéralisme rentable, M. Bourassa se dit convaincu qu'il est possible d'améliorer sensiblement la formule de préqualification de telle sorte que le Québec en profite davantage.

Au cours de cette réunion, M. Oswald Parent, député de Hull, est devenu le 12e parlementaire libéral à l'Assemblée nationale à faire connaître publiquement son appui à M. Bourassa.

nord de l'Ontario, à l'emploi de la société Geco, une filiale de la Noranda Mines, adhère à la CSN après une dure campagne d'organisation. SEPTEMBRE: Des militants du bâtiment manifestent devant la CSN pour se dissocier du "travail à la pièce" qui leur serait imposé par les "aristocrates" de la centrale. Dans le cadre du "deuxième front", la CSN inaugure un service d'information aux locataires de la région de Montréal. M. Claude Méreanu, jusqu'alors secrétaire général de la FTQ, est nommé au poste de directeur général des relations patronales-puvrières au ministère du travail et de la main-d'oeuvre du Québec. OCTOBRE: Le Conseil confédéral de la CSN adopte un premier rapport jetant les jalons d'une politique syndicale du logement et une proposition demandant le maintien de la Compagnie des jeunes Canadiens et la poursuite de ses activités. La grève est évitée de justesse à l'Hydro-Québec où les syndiqués FTQ acceptent les offres du gouvernement. Marcel Pepin et Donald MacDonald, respectivement présidents de la CSN et du CFC, pronont à Ottawa le blocage des prix pour un an ou deux.

NOVEMBRE: Une entente survient dans le secteur hospitalier qui assure notamment aux syndiqués un salaire moyen de \$100 par semaine au 1er janvier 1971. La CSN et l'Association coopérative d'économie familiale réclament la nationalisation des sols urbains comme l'un des remèdes au problème du logement. Le Congrès de la FTQ décide de réformer les Conseils du travail dans le sens d'une sensibilisation accrue des syndiqués et non-syndiqués aux problèmes d'ordre politique, économique et social. M. Louis Labdrgé est réélu président tandis que M. Fernand Daoust est élu secrétaire général. DECEMBRE: Les 275 employés syndiqués de Daly & Morin mettent fin à leur grève de quatre mois, grève marquée par l'annonce de la compagnie qu'elle "déménageait" en Ontario son usine de Lachine. Le syndicat de la construction de Montréal (CSN) estime que la Fédération du bâtiment et du bois à laquelle il est affilié n'a pas su prendre ses responsabilités dans les négociations au niveau de la commission mixte chargée de mettre au point les modalités d'un système de sécurité d'emploi dans le secteur de la construction.

LE MÉDECIN

énormés et effectivement versés aux médecins". Au total, les médecins canadiens ont touché \$686,200,000 en honoraires au cours de 1967, soit \$33.63 par capita de la population. En 1966, les chiffres correspondants étaient \$605,200,000 (\$30.24 par capita) et si l'on remonte en 1957, l'on constate un per capita de \$16.36 et un total d'honoraires de \$271,800,000.

SAINT-JÉRÔME

nisé pour fournir des fonds aux caisses électoralles des organisations municipales et des partis provinciaux. Le nouveau maire de Saint-Jérôme a expliqué qu'un système analogue existe pour les contrats du gouvernement de Québec qui sont accordés sur la base de soumissions "régionales".

Ainsi les petits contrats provinciaux seraient accordés sur base locale mais les contrats importants seraient donnés seulement à des entrepreneurs de la région, soit ceux des comités de Terrebonne, Labelle, Montcalm et Deux-Montagnes, prétendant pour des raisons d'efficacité mais en réalité, soutient M. Thibault, pour garnir les coffres électoraux du parti au pouvoir.

C'est ce système qui est appliqué dans les municipalités. Mais au niveau local la concurrence est encore plus réduite qu'au niveau régional. Dans une ville comme Saint-Jérôme, accorder un contrat municipal à un entrepreneur de la place, c'est souvent n'avoir même pas le choix entre deux soumissions.

Mais c'est au niveau provincial également que M. Thibault conteste le système des soumissions fermé. Il trouve aberrant qu'un entrepreneur de Saint-Donat de Montcalm, par exemple, puisse faire une offre, alors qu'il demeure à 50 milles de Saint-Jérôme, mais qu'un autre, demeurant à Laval à 20 milles de Saint-Jérôme, ne puisse faire d'offre sous prétexte qu'il n'appartient pas à la "région".

"Au lieu de verser de l'argent aux politiciens, abaissez vos coûts..." conseille le maire aux entrepreneurs locaux, bien résolu de continuer la lutte aux soumissions gonflées pour des fins électoralles. Mais les entrepreneurs soutiennent qu'ils ont déjà baissé leurs prix sans pour autant devancer leurs concurrents de l'extérieur.

Entre-temps, le climat est à l'aigreur, malgré les discussions entre l'administration municipale et les intéressés. Cette petite guerre défraye la chronique locale. On parle du maire comme d'un homme politique qui va bientôt se faire "couler dans le ciment". On s'apitoie sur les entrepreneurs locaux qui seraient menacés de se faire "casser les jambes" s'ils faisaient des soumissions à Montréal!

Le pouvoir "populaire" n'a pas fini de chambarder les moeurs politiques. M. Thibault estime que les organisations électoralles devraient au plan municipal, être financées à même le budget de la ville ou avec des subventions du gouvernement du Québec.

M. Leveillé, seul représentant des entrepreneurs, s'est bien défendu d'avoir jamais contribué à une caisse électoralle. Il a tout au plus, dit-il, payé l'ancien maire et l'actuel député Murray, pour les "services" que celui-ci rendait dans la confection des devis "à titre d'ingénieur".

LA CECM RÉCLAME

poser un geste, devant une situation imprévue, sans obtenir auparavant l'autorisation de Québec, ce qui pourra prendre un certain temps et contribuer à empirer la situation".

Troisièmement, la CECM proteste contre les multiples vérifications par le gouvernement provincial. "Malgré toute l'efficacité dont les autorités gouvernementales voudront faire preuve, il ne leur sera pas possible d'exercer un contrôle véritable et d'agir rapidement." Elle demande donc que le futur conseil scolaire ne soit pas astreint aux mêmes règles que les autres commissions scolaires.

Elle propose aussi que le conseil scolaire ne soit pas astreint à demander une permission à Québec pour acquiescer, par exemple, "une ruelle pour le prix nominal de \$1", ou pour consentir une servitude de passage.

Enfin, elle recommande que le conseil puisse faire approuver globalement un budget d'investissements pour éliminer les multiples autorisations nécessaires à un projet de construction.

La participation des parents

La CECM se dit très en faveur d'une plus grande participation des parents dans l'élection des commissaires et

dans la vie des écoles. Elle propose donc que cinq des neuf commissaires de chaque commission scolaire soient élus au suffrage universel et que les quatre autres soient élus par les comités d'écoles.

Le mémoire précise qu'on ne voit aucune raison pour que seule la moitié des membres des comités d'écoles aient droit de vote pour ces élections et propose que ce droit soit étendu à tous les membres votants.

Par contre, la CECM s'oppose à ce que le comité d'école puisse avoir un pouvoir coercitif dans l'école en ce qui concerne la qualité de l'enseignement. Au contraire, elle croit que son rôle doit se limiter à la consultation et à la recommandation.

Le mémoire recommande aussi la mise sur pied d'un comité de coordination qui aurait pour tâche d'assurer la liaison entre les divers comités d'école et avec la commission scolaire. Les membres de ce comité seraient élus par le collège électoral. La CECM croit que cette transformation serait de nature à mieux alimenter le travail des comités d'école et à leur permettre une plus grande audience à la commission.

Le mémoire recommande aussi la mise sur pied d'un comité de coordination qui aurait pour tâche d'assurer la liaison entre les divers comités d'école et avec la commission scolaire. Les membres de ce comité seraient élus par le collège électoral. La CECM croit que cette transformation serait de nature à mieux alimenter le travail des comités d'école et à leur permettre une plus grande audience à la commission.

Enfin, dans la conclusion du mémoire, on se pose quelques interrogations sur la date de la création des futures commissions scolaires. On se demande si le lieutenant-gouverneur ne devrait pas avoir l'autorité de retarder la création (prévue en juillet 1971) de ces organismes si le conseil scolaire temporaire n'avait pas le loisir de tout mettre sur pied en temps et lieu.

MARCEL PEPIN

Suite de la page 3 nous ont déjà indiqué leur désir de vous poser quelques questions au sujet de cette lettre et des déclarations" qui ont accompagné sa divulgation.

Le président du CCSSN est M. Michel Chartrand qui, il y a un an à peine, avait été expulsé temporairement du bureau confédéral de la CSN (les structures de la CSN ont été modifiées depuis), pour une déclaration jugée hostile au président Pepin et susceptible de porter atteinte à la réputation de la CSN. — C.T.

LE CANADA

Suite de la page 3 tuer les déséquilibres internes existants et contribuer au maintien du statu quo".

"Que le Canada ne participe à aucune mesure vexatoire contre quelque pays que ce soit en Amérique latine", affirme le mémoire évoquant le jugement que porte Mgr Helder Camara sur le blocus politique et économique de Cuba: "Aucune nation, si riche soit-elle, n'a le droit d'excommunier un peuple entier et de le couper de son appartenance naturelle à une région économique et politique".

Les Oblats et coopérants souhaitent que le Canada assume "un rôle de leader moral dans les organisations et réunions internationales" et préconise une révision de l'utilisation des fonds versés pour le développement: "il faut insister sur cet objectif que les pays sous-développés en viennent rapidement à produire eux-mêmes la totalité de leurs aliments".

Le mémoire approuve d'autre part le projet de centre de recherches et d'études sur l'Amérique latine proposé par M. Sharp à l'ONU en septembre dernier, demande que Radio-Canada ait des correspondants dans les principales capitales latino-américaines et que le Canada envisage la possibilité de ne plus traiter exclusivement de gouvernement à gouvernement mais "aide les organismes privés du secteur populaire consacrés au développement économique, social et culturel".

Ce mémoire vient à peine quelques mois après le rapport de la Commission Pearson (sur le développement) demandant aux pays développés de consacrer 1% du PNB à l'aide aux pays sous-développés.

Cinq facultés en grève à Mexico

MEXICO (AFP) — Les étudiants de cinq facultés se sont mis en grève à Mexico pour manifester leur solidarité aux prisonniers politiques qui observent une grève de la faim depuis trente jours pour obtenir leur libération ou au moins leur jugement.

Les facultés de philosophie et lettres, médecine et économie, ont déclenché le mouvement mardi. Elles ont été suivies par celle de sciences politiques et sociales et par la faculté des sciences. Les étudiants qui ont assisté nombreux aux assemblées ont décrété des grèves illimitées. Deux autres facultés n'ont pas encore pris position mais le feront prochainement.

André Gagnon, dissident, propose une division linguistique temporaire

A l'occasion du mémoire de la CECM sur le projet de loi 62, quelques commissaires ont présenté des rapports minoritaires. On peut les regrouper sous deux thèmes: Il y a d'une part celui de M. André Gagnon qui s'oppose à la mise sur pied de commissions scolaires unifiées et propose plutôt une étape de transition préalable qui consisterait en des commissions scolaires divisées selon la langue.

Le deuxième thème important de ces rapports dissidents regroupe l'opinion des commissaires Fernand Daoust et Joseph-L. Pagé qui s'opposent à ce qu'on inscrive dans la loi un certain nombre de garanties linguistiques ou confessionnelles.

De son côté, M. Gagnon a expliqué sa position à la presse et il a repris les principaux arguments qu'il mentionnés récemment les enseignants anglophones de Montréal contre le projet de loi: a) il y a trop de différences au niveau du personnel et de l'équipement pour que la mise en commun totale et obligatoire puisse se faire tout d'un coup sans nuire aux francophones qui sont déjà en période de rattrapage.

b) Ces différences entre cultures incluent des différences de richesse, de mentalité, de programmes scolaires, de religion etc. Par exemple, le système francophone prépare surtout à vivre et à survivre en français alors que le réseau anglophone, tout en acceptant le fait français, cherche surtout à être compétitif vis-à-vis du reste de l'Amérique du Nord.

c) Les nécessités du rattrapage exigent que le réseau francophone surmonte ses faiblesses financières héréditaires, produise son propre matériel didactique et étende l'intégration de son système de l'élémentaire à l'université avant de se fusionner avec le réseau anglophone.

d) Au niveau du personnel, l'évolution des dernières années a fait que la CEQ et l'Alliance des professeurs de Montréal, par exemple, ont évolué dans le sens de l'action politique et de l'unilinguisme. Dans ces conditions, il sera impossible de vivre un mariage forcé et il faut attendre un apaisement des esprits avant de mettre sur pied des commissions scolaires unifiées.

Toutefois, les autres commissaires ont répondu à ces arguments en disant, comme M. Carignan, le président de la CECM, qu'il n'est pas facile de voir comment les commissions scolaires communes rendraient plus difficile le rattrapage nécessaire pour les francophones.

De son côté, M. Fernand Daoust a présenté la chose comme un défi qu'il faut relever conjointement la majorité francophone et la "minorité la plus riche

et la plus scolarisée d'Amérique du Nord". A son avis, la structure unifiée sera celle qui permettra la meilleure collaboration entre les deux communautés culturelles, tout en mettant fin à un isolement générateur de frustration.

Mme Lavoie-Roux, de son côté, a déclaré que le système unifié semble le seul moyen de réaliser une démocratisation véritable. C'est aussi, à son avis, une occasion à ne pas manquer "pour la majorité de prendre enfin ses responsabilités et de prendre en main son système d'éducation." Elle a précisé que cela ne veut pas dire que la majorité doit dominer la minorité mais que chacun doit recevoir ce à quoi il a droit.

Enfin, M. Pagé a rappelé que les anglophones ne représentent que 20% de la population scolaire et qu'il ne faut donc pas surestimer les difficultés d'une intégration éventuelle.

M. Fernand Daoust et Joseph Pagé ont aussi rédigé conjointement un rapport minoritaire sur les garanties linguistiques. Selon eux, il n'est pas nécessaire d'obliger les commissions scolaires à nommer des "fonctionnaires responsables de l'enseignement dans l'une et l'autre langue." En effet ils affirment que les commissions scolaires ont l'autorité nécessaire pour retenir les services des fonctionnaires requis dans ce domaine.

Ils considèrent aussi comme une "altération non justifiée du processus de démocratie" les dispositions qui assureraient un certain nombre de représentants à une minorité (M. Carignan, de son côté, a déclaré son désaccord à ce sujet: "la démocratie ne tient pas à la forme; la démocratie, a-t-il déclaré, c'est un idéal à atteindre. Je crois pour ma part plus démocratique d'assurer la représentation des minorités sur les organismes de décision").

Seul M. Pagé s'est opposé aux recommandations de la majorité sur les garanties religieuses. Il croit que les comités confessionnels métropolitains auraient "une responsabilité de direction et de surveillance dans un domaine pédagogique que le projet de loi 62 réserve aux commissions scolaires". A son avis, cette structure parallèle entraînerait sans doute des embêtements administratifs et c'est pourquoi il propose de laisser les commissions scolaires organiser elles-mêmes l'enseignement religieux.

M. Pagé propose aussi, dans le système des élections, que 6 membres (et non 5) soient élus au suffrage universel puisque les parents auront un double vote par l'intermédiaire des comités d'école. Il a aussi proposé des modifications à la procédure d'élections.

l'actualité religieuse

L'Église en a vu bien d'autres, déclare Radio-Vatican, au sujet du concile hollandais

CITE DU VATICAN (d'après l'AFP) — "On peut grandement s'étonner des notions du synode néerlandais, sans toutefois s'épouvanter car l'Église en a vu bien d'autres. Si ces notions contre le célibat sacerdotal répondent clairement et brutalement à la consultation, elles n'engagent toutefois pas l'Église néerlandaise, encore moins l'Église universelle. Même les conférences épiscopales n'ont aucune autorité sur la question du célibat qui concerne le siège apostolique."

C'est en ces termes que Radio-Vatican (section langue française) a commenté hier la résolution du concile hollandais concernant l'abolition du caractère obligatoire du célibat ecclésiastique.

Auparavant Radio-Vatican avait rapporté l'allocation de Paul VI de mercredi dernier dans laquelle celui-ci avait fustigé les "novateurs intolérants" et les "défenseurs de l'immobilité formelle". "La confusion s'épaissit et la contestation s'étale dans le public" a conclu Radio-Vatican.

Pour sa part, le chef du bureau de presse du Vatican, Mgr Fausto Vallina, a notamment déclaré aux journalistes: "Rome n'a rien à dire. Comme l'a expliqué clairement le cardinal Alfrink, il s'agit d'une assemblée consultative. Le concile a exprimé une opinion et

tout cela n'a aucun caractère juridique. Ce n'est qu'un vœu".

Il faut voir maintenant, a-t-il ajouté, si cette assemblée représente et dans quelle mesure, la majorité du clergé et des catholiques néerlandais. De toute façon, la question est de la compétence de l'épiscopat hollandais qui devra naturellement s'en occuper. Mais il est clair, a-t-il conclu, qu'une conférence épiscopale ne saurait résoudre un problème qui est du ressort direct du Saint-Siège.

D'autre part, à Amsterdam le groupe progressiste "Septuagint", composé d'environ soixante-dix prêtres et religieux, dont les membres de la paroisse universitaire d'Amsterdam, a fait savoir qu'il attendra pas une prise de position officielle de l'épiscopat néerlandais pour appliquer les recommandations du concile quant à l'abolition du célibat obligatoire pour les prêtres.

Dans une déclaration à la presse au lendemain de la clôture des travaux de la cinquième assemblée plénière du concile pastoral hollandais, le groupe déclare qu'il organisera prochainement une série de réunions dans plusieurs paroisses des environs d'Amsterdam afin de connaître les communautés acceptant des prêtres mariés assumant l'exercice complet de leurs fonctions sacerdotales.

LE CEGEP D'AHUNTSIC offre en COURS DU SOIR Le programme complet menant au diplôme d'Études Collégiales. GÉNÉRAL: Pour toute faculté universitaire: arts, lettres, sciences humaines, commerce, sciences pures, génie. PROFESSIONNEL: Chimie biologie, Chimie industrielle, Électrodynamique, Électronique, Instrument et contrôles, Techniques administratives: 1) Marketing, 2) Finance, 3) Personnel, 4) Production, Informatique. Sont offerts à la session de février, des cours en: Administration 116-102, Anglais 201-301, Anthropologie sociale 902, Art canadien 403, Biologie 921-931, Chimie Générale 101-201, Chimie Organique 202, Comptabilité 101-201, Droit commercial 107, Droit du travail 108, Économie 920-921, Électronique 101-201-301-311, Fonction et Organisation du Personnel 112, Histoire du monde occidental 912, Histoire du Cinéma 914, Langue et Littérature 102-202-3021402-502-221, Marketing 115, Mathématiques 101-103-105-111-203-205-303-307-317, Philosophie 101-201-301-401, Physique 101-102-201-202-301-302, Psychologie 101-201-900-903, Informatique 101-102-201-301-302-901, Sciences Politiques 940-941, Sociologie 960-961, Sociologie de l'Éducation 976, Appoint: Mathématiques 053, Chimie 052, Bacc. en Physio. et Ergothérapie: Mathématiques 054 - Chimie 054, Enseignement au primaire: Mathématiques 055. Les demandes d'admission devront être complétées avant samedi le 31 janvier 1970. Pour toute information, adressez-vous au Service de l'Éducation Permanente, 9155 rue St-Hubert MtL 353 ou à 389-5921 local 210, entre 13.30 hres et 17.00 hres et à 389-5933 entre 18.30 hres et 20.30 hres.

## Marcel Pepin invité à expliquer sa lettre

Par-delà ses structures très décentralisées, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) est en train de vivre une série de dialogues et de confrontations qui attire l'attention. Après le chassé-croisé autour du bill 63 (sur la langue d'enseignement au Québec) où le bureau confédéral avait tenté sans succès de renverser une décision prise par le conseil confédéral de la centrale (organisme suprême entre les congrès), voilà que le président Pepin est "assigné" à la prochaine réunion du Conseil central de Montréal, le 20 janvier, afin de s'expliquer sur la longue lettre rendue publique mercredi. Le document de 44 pages fait le point sur les sujets d'actualité et sur la politique non partisane qu'entend faire observer le président au sein de la centrale, conformément aux statuts actuels.

Hier, le secrétaire du Conseil central a fait tenir à M. Pepin une invitation qui "vous est lancée à la suite de l'envoi d'une lettre de 44 pages aux militants, que ceux-ci recevront une semaine après la conférence de presse où vous la dévoiliez aux médias d'information et où vous indiquiez votre intention de rencontrer chaque conseil central au sujet de cette lettre" (voir Le Devoir d'hier et notre document, aujourd'hui en page 5).

Le secrétaire du CCSMN mentionne de plus que "plusieurs travailleurs...  
Suite à la page 2



Le ministre canadien des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a reçu hier un mémoire sur la politique du Canada face aux pays latino-américains. L'un des principaux porte-parole du groupe qui a présenté le mémoire est le Père Gabriel Dicaire, o.m.i., directeur du SID (Secrétariat d'information pour le développement). Il y a 40 signataires au mémoire, tous citoyens canadiens reliés à l'Ordre des Oblats ou à un travail de coopération au sud du Rio Grande. (Téléphoto CP)

## Un groupe d'Oblats et d'auxiliaires

# Le Canada doit reviser sa politique latino-américaine

OTTAWA (Le Devoir) — Les pays latino-américains sont en "situation pré-révolutionnaire", selon un mémoire présenté hier au ministre canadien des affaires extérieures Mitchell Sharp et il importe que le Canada fasse un effort réaliste pour réorienter sa politique vis-à-vis de ces quelque 20 républiques. Des neuf recommandations exprimées par une quarantaine d'Oblats ou auxiliaires des Oblats canadiens chargés d'oeuvres sociales en Amérique latine — à l'instar d'environ 3.000 autres Canadiens — l'on peut retenir celle que "les relations commerciales du Canada avec l'Amérique latine ne viennent pas annuler l'aide que nous lui apportons" (le mémoire estime que pour les territoires dont se préoccupent surtout les auteurs, les services de dettes annulent 75% de l'aide offerte).

En outre, le Canada devrait subventionner des fondations privées du type des organisations (confessionnelles) ouest allemandes qui investissent déjà énormément pour contrer le phénomène de la "marginalité" au sud du Rio Grande. Sont "marginaux", suivant les porte-parole du groupe, les Pères G. Dicaire et L. MacDonald, tous les groupes ou citoyens qui vivent en l'absence de toute participation active à la vie de la société, coupés de l'accès aux sources de décision.

Le mémoire stigmatise notamment les classes "hérodiennes" (dominantes) qui s'organisent en "style de vie sans référence aux masses" et rappelle que 60% des familles latino-américaines (150 millions de personnes) vivent avec un revenu mensuel moyen de \$60 "tandis que 0.1% des familles — 250.000 personnes — jouissent d'un revenu de \$27.500 par mois! Ainsi s'explique l'état de tension entre possédants et non-possédants, comme le rappelait à Ottawa en 1968 le directeur de l'Office des Nations unies pour le développement.

"Peut-être est-ce là la raison qui explique la régression de la démocratie dans la plupart des pays de l'Amérique latine", poursuit le mémoire qui s'en prend également aux régimes militaires. "Actuellement, une dizaine de pays latino-américains sont gouvernés par

des régimes militaires ou des dictatures militaristes. Ces régimes ont accédé au pouvoir dans le but de maintenir un statu quo au profit d'une classe possédante et bien souvent aussi dans le but de protéger des intérêts étrangers d'ordre économique et militaire".

La partie théorique du mémoire puise dans des travaux déjà effectués par des groupes tel DESAL (à Santiago du Chili) ou CEPAL, organisme de l'ONU ayant son siège au Chili. Quant aux recommandations faites au gouvernement canadien, elles reflètent l'opinion de nombreux membres du clergé ou coopérateurs canadiens appelés à aider les Latino-Américains à s'aider eux-mêmes. L'éducation, dans ses structures actuelles, ne semble pas convenir aux besoins des pays de l'Amérique latine, étant trop aristocratique et pas suffisamment axée sur les besoins en techniciens agricoles, par exemple.

Citant The Economist, revue londonienne qui publie une édition spéciale pour l'Amérique latine, le mémoire de-

mande ce qu'on a fait, dans les républiques "latines", de toute l'aide extérieure versée depuis 15 ans: "Cette aide est souvent annulée par un commerce extérieur où la loi de la jungle est encore en pleine vigueur". Le Monde (24 octobre 1968) n'estimait-il pas les investissements en Amérique latine à 3.8 milliards de dollars, en 15 ans. Le revenu des investissements rapatriés aux Etats-Unis pendant la même période s'est élevé, selon Le Monde, à 11.3 milliards de dollars.

Plus particulièrement, le mémoire suggère que le Canada n'adhère pas à l'Organisation des Etats américains (OEA): "Le Canada perdrait... de son prestige à faire partie de cette alliance militaire" dominée par les Etats-Unis.

L'aide que consentirait le Canada devrait être planifiée et axée sur le secteur marginal de la population: "La preuve a maintenant été faite qu'une aide qui prend comme centre de gravité les élites dirigeantes ne fait qu'accen-

Suite à la page 2

## ■ aujourd'hui

A 16h00, dans la salle 24 du vieux palais de justice de Montréal, trois juges récemment nommés à la Cour supérieure prêteront serment. Ce sont les juges Alphonse Barbeau, Antonio Lamer et Ruston B. Lamb.

A 16h00, conférence de presse de la SMA au Pool Terrace de la mezzanine du Holiday Inn, 420 ouest, rue Sherbrooke.

A 20h30, au pavillon Leacock de l'université McGill, rue McTavish, conférence du Dr Alje Venema sous les auspices de La Voix des femmes (Québec). Le public est invité. Le Dr Venema rencontrera les journalistes à 18h30 au 8e étage du pavillon.

Activités des candidats à la direction du Parti libéral du Québec: Me Robert Bourassa participera à "Hot Line" sur les ondes de CHRS à 08h45 à Studio 10 sur les ondes du canal Dix à 19h00 et à une rencontre des délégués de Saint-Jean, Iberville et Rouville, à 18h30, au restaurant Boulevard Saint-Jean, à Saint-Jean. Me Claude Wagner rencontrera les délégués de Dorchester à 09h00 au Manoir Etchemin de Lac-Etchemin, ceux de Beauce et Frontenac à midi, à l'hôtel Bellevue de Saint-Georges de Beauce, ceux de Mégantic à 17h30, à l'hôtel Belmoral de Thetford Mines, ceux de Lotbinière et Mégantic, à 20h30, à la salle Saint-Louis de Pléssisville; Me Pierre Laporte recevra un groupe d'étudiants à sa demeure de Saint-Lambert.

## Sans éliminer l'option indépendantiste

# Masse préconise un Québec plus fort

par Benoit Houle, de la PC

BRUXELLES — Le ministre québécois des affaires intergouvernementales M. Marcel Masse, n'a pas écarté, hier, la possibilité que le Québec devienne indépendant un jour ou l'autre.

Parlant devant les membres de l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, en Belgique, le ministre a déclaré "qu'après s'être longtemps renfermés dans leurs frustrations, les Québécois sont maintenant déterminés, non seulement à survivre, mais à vivre pleinement comme une communauté francophone authentique dans une Amérique du Nord où se présentent des défis qu'ils ont accepté de relever".

"Ils ont entrepris de construire une société qui allie à leurs traits cultu-

rels français hérités du passé, le progrès technique et humain de l'époque moderne. Il leur appartient de décider s'ils peuvent réaliser ces aspirations à eux à l'intérieur de la fédération canadienne ou s'ils devront choisir d'assumer seuls leur destin."

Après avoir fait, dans sa causerie de Bruxelles, un relevé de l'histoire du Québec, depuis Samuel de Champlain jusqu'à nos jours, le ministre a fustigé le gouvernement fédéral qui "entend imposer, semble-t-il, sa prédominance dans tous les secteurs importants de l'activité socio-économique et même culturelle en réduisant le rôle des Etats fédérés à celui d'une administration régionale".

"Comment le Québec peut-il, à l'intérieur d'une fédération ainsi comprise, trouver le moyen de répondre aux aspirations propres de sa population, comme un Etat moderne doit le faire? Tel me paraît être pour les Québécois l'enjeu des prochaines années."

Parlant de l'industrialisation québécoise, M. Masse a souligné que "l'industrie primaire à capital étranger, comme celle du minerai de fer, par exemple, n'a pas donné naissance au Québec à une industrie secondaire articulée mais a contribué plutôt à alimenter l'industrie sidérurgique américaine où elle a créé des emplois stables et bien rémunérés, confirmant par là la théorie qui veut que dans une économie dualiste, les sociétés étrangères apportent plus d'effets d'entraînement à l'économie d'où proviennent les capitaux qu'à celle du pays où elles s'implantent." M. Masse a aussi mentionné des efforts entrepris depuis la création de Sidbec.

Il a également donné quelques chiffres démontrant que, malgré les efforts faits par les Québécois pour apprendre l'anglais, langue des employeurs, les Québécois se trouvent encore au bas de l'échelle, dans leur propre territoire.

Ainsi, les anglophones, qui ne forment que 15 pour cent de la population active du Québec atteignent la proportion de 30 pour cent pour l'ensemble des salariés gagnant \$5.000 et plus, 61 pour cent de ceux qui touchent entre \$10.000 et \$15.000 et 77 pour cent des salariés gagnant \$15.000 et plus.

A Montréal, les francophones forment 60 pour cent de la population active mais ne constituent que 37 pour cent des salariés gagnant \$5.000 et plus et 17 pour cent des cadres supérieurs.

A Montréal, plus du tiers des entreprises font un usage exclusif de l'anglais comme langue de travail.

"Voilà, conclut le ministre, qui confirme les prévisions de lord Durham en 1840 lorsqu'il affirmait que la nation française du Québec devait dépendre, pour son travail, des employeurs anglais."

Afin de contrebalancer l'influence d'un secteur économique qui lui échappe, le Québec doit se donner, affirme M. Masse, un instrument capable d'assurer la promotion des francophones au Québec.

"C'est à l'Etat que ce rôle revient. Cet Etat, pour nous, le gouvernement du Québec, est la seule institution puissante que nous contrôlons vraiment."

Le ministre a enfin souligné l'importance que le Québec attache à la coopération avec les autres nations, "particulièrement celles qui sont de langue française".

"Les échanges institués depuis 1964 avec la France, notamment dans le domaine de la coopération technique, tendent à favoriser la mise en commun et la confrontation de connaissances et de méthodes propices à l'écllosion de l'esprit d'initiative et d'entreprise qui manquent encore souvent au Québec."

## Recours à l'animation culturelle chez les francophones ontariens

OTTAWA (PC) — L'Association canadienne-française de l'Ontario vient de décider pour la première fois de recourir à l'utilisation massive d'animateurs pour la diffusion de la culture française en Ontario.

Dans une conférence de presse, hier, M. Lucien Bradet, président du comité culturel de l'ACFO, a annoncé l'embauche de sept nouveaux animateurs. Auparavant, l'ACFO n'en employait qu'un seul, M. Gilles Grenier, dans la région de Cochrane-Kapuskasing et Hearst.

Les nouveaux animateurs sont: MM. Pierre Gauthier, à Ottawa, pour la région d'Ottawa-Vanier; Guy Désilets, à Alexandria, pour l'Est de l'Ontario; Michel Legault, à Sudbury, pour le Moyen Nord; Guy Davian, à Timmins, pour le Grand Nord; David Beigler, à Toronto, qui s'occupera en même temps du sud de l'Ontario; Guy Duchesne, à Welland, pour la péninsule de Niagara, et Jacques Doré qui, de Windsor, diffusera également la culture dans le Sud-Ouest.

Quatre de ces animateurs viennent du Québec et quatre de l'Ontario. Les sept derniers ont été choisis à la suite d'un concours public, qui avait suscité 55 candidatures.

D'autre part, le président du comité culturel provincial de l'ACFO a révélé les détails d'un colloque, qui avait été annoncé précédemment, à North Bay, les 14 et 15 février.

Ce colloque, auquel participeront des représentants des gouvernements fédéral et ontarien ainsi que de diverses associations culturelles et artistiques, étudiera les répercussions pour l'Ontario francophone de la publication des trois premiers volumes de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et du rapport; déposé en janvier 1969, d'un comité franco-ontarien d'enquête culturelle.

Cependant M. Bradet prévoit qu'un sujet important discuté au cours de cette réunion, où l'on attend 150 personnes, sera la participation des Franco-Ontariens à la vie municipale.

"Nous voulons que la vie municipale, et que le budget municipal prennent en considération des gens veulent se développer dans leur langue," a-t-il dit.

M. Bradet presse aussi le gouvernement ontarien d'adopter immédiatement la suggestion à propos de la création d'un Conseil franco-ontarien d'orientation culturelle.

## Congrès libéral: qui sont les délégués?

Qui sont les 1.638 délégués appelés à élire la semaine prochaine le successeur de Jean Lesage?

Quelques statistiques, recueillies dans les comités des candidats, permettent d'établir les faits suivants:

- entre 18 et 30 ans: 554 délégués,
- entre 31 et 45 ans: 654 délégués,
- entre 46 et 65 ans: 419 délégués,
- plus de 65 ans: 10 délégués.

Les divers groupes de métiers, d'occupations et de professions se répartissent comme suit:

- commerçants, hommes et femmes d'affaires: 249
  - professions libérales (à l'exception des avocats et des notaires): 171
  - avocats et notaires: 132
  - cols blancs (employés, fonctionnaires, etc.): 262
  - cols bleus (travailleurs): 138
  - cultivateurs: 66
  - ménagères ou femmes sans professions: 314
  - retraités: 21
  - étudiants: 259
- Enfin, on dénombre 1.147 hommes et 491 femmes.

## M. Wagner n'aura dépensé que \$100,000

M. Gabriel Lapointe, directeur de la campagne de M. Claude Wagner, a déclaré au DEVOIR hier que les dépenses totales du candidat au leadership s'élevaient, non pas à \$225.000 comme le supposait notre journal hier matin, mais plutôt à \$100.000.

"Le nom de M. Wagner était déjà bien connu dans le Parti et dans la province, a-t-il dit, et nous n'avons pas cru utile d'engager des sommes d'argent trop considérables dans la publicité."

C'est la première fois depuis le début de la campagne que des représentants de l'organisation de M. Wagner consentent à donner de telles précisions. Jusqu'ici, il avait été presque impossible d'obtenir des chiffres. Aussi, pour avancer l'hypothèse de \$200.000 à \$225.000, avions-nous procédé par déduction et par comparaison avec les deux autres candidats.

## INSTITUT DE PASTORALE SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE



Les Dominicains de St-Albert

2715, Chemin de la Côte  
Ste-Catherine, Mtl. 250  
Tél.: 739-3223

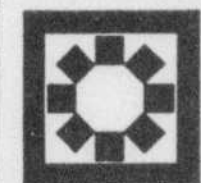
## LE JÉSUS DE MARC L'ÉVANGÉLISTE

Dix rencontres:

- \* Spécialement pour les laïcs
- \* Désireux d'apprendre à lire avec profit un texte évangélique
- \* Avec un exégète et un théologien

les jeudis,  
du 15 janvier au 19 mars,  
de 20h.30 à 22h.30

inscription: \$5  
scolarité: \$25  
(\$40 par couple)



## L'INSTITUT DE FORMATION PAR LE GROUPE INC.

Offre un quatrième programme annuel de formation à l'intention des cadres d'organisation.

## DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION ET STYLES DE GESTION

DATES: 1ère partie: du 1er au 7 février 1970  
2ème partie: du 5 au 11 avril 1970

Cette session est organisée par l'Institut de Formation par le Groupe, l'I.F.G., est un organisme composé de psychologues sociaux professionnels; il se spécialise dans l'entraînement et la consultation en relations humaines appliquées au travail et à l'action de groupe.

Cette session a pour but d'aider chaque participant à réfléchir sur les structures et le fonctionnement de leur organisation, puis à accroître leurs connaissances et à développer leurs habiletés dans ces domaines par l'approfondissement de quatre grandes dimensions: - Le leadership - La communication - Le travail d'équipe - L'organisation.

MEMBRES DE L'I.F.G., responsables de cette session.

YVAN TELLIER, Ph. D., directeur de l'I.F.G., professeur de psychologie à l'Université du Québec, membre associé des National Training Laboratories.

ROGER TESSIER, Ph. D., professeur de psychologie à l'Université du Québec.

BERNARD TREMBLAY, Ph. D., professeur de psychologie à l'Université du Québec.

Cette session a lieu à l'Institut Coopératif Desjardins, Lévis.

Renseignements:

INSTITUT DE FORMATION PAR LE GROUPE INC.

3600 ave. Barclay, Suite 420, Montréal

Tél.: 735-5171

Vient de paraître...

# LA NUITTE DE MALCOMM HUDD

ROMAN DE VICTOR LEVY-BEAULIEU

• Un roman inoubliable, violent et pathétique... l'histoire d'un Québécois mal décidé à mourir

En vente partout à \$3.00 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651 Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328.

... aux Éditions du Jour



VIENT DE PARAÎTRE AUX  
ÉDITIONS DU  
JOUR...  
Depuis que Jacques Hébert  
L'EST DENIS MONTRÉAL  
195 228

Une lettre de Marcel Pepin aux militants de la CSN

Sortant d'un long silence qui avait donné lieu à toutes sortes de rumeurs sur son avenir personnel, M. Marcel Pepin a rendu public, mercredi, une "lettre" qu'il a adressée à l'occasion du nouvel an aux militants et aux dirigeants de la CSN.

La lettre a un caractère fortement personnel: elle émane du président de la centrale syndicale, non d'un quelconque præsidium. Le contenu en est très inégal: M. Pepin y esquisse trop sommairement des solutions simplistes à des problèmes aussi complexes que celui de l'inflation ou du chômage. Le président de la CSN verse de même dans une facilité plutôt lyrique quand il décrit le rôle récent de la CSN. Cette absence d'esprit critique et de saine réalisme à l'endroit de sa propre action ne peut qu'étonner de la part d'un mouvement qui s'est donné pour mission de procéder à une critique imputoyable de tous les "establishments".

Mais ces faiblesses ne sauraient détourner l'attention du contenu principal de la lettre de M. Pepin. Ce contenu est capital: on ne saurait omettre de s'y arrêter sans pécher par une dangereuse myopie.

Le mouvement syndical s'est longtemps distingué, dans sa critique de la société, par la nette démarcation qu'il établissait entre les questions économiques et sociales et les questions dites nationales. Tant à la FTQ qu'à la CSN, on s'est montré depuis toujours soucieux de progrès économique et social. On est demeuré, en retour, tantôt muet, tantôt extrêmement réservé sur la question nationale canadienne-française. On eût dit que les centrales syndicales, en adoptant cette attitude, consentaient implicitement à abandonner à la bourgeoisie et à une certaine classe moyenne formée surtout de clercs, de marchands, de petits professionnels et d'éducateurs, le monopole de la défense de la culture et de la langue.

On devinait déjà, depuis deux ou trois ans, une nette évolution des esprits dans laquelle l'option faite par René Lévesque en 1967 eut un rôle important. Les manifestations récentes de cette évolution furent spectaculaires et inattendues: elles allèrent de la prise de position du Bureau confédéral de la CSN en faveur de l'unilinguisme français au Québec au débat animé qui vint de son sens, au dernier congrès de la FTQ, le discours inaugural du président Louis Laberge.

Or, la lettre de M. Pepin représente à cet égard une nouvelle étape. Aiguillonné par des analyses multiples en provenance de diverses sources, le mouvement syndical redécouvre, avec ce document, l'un des traits essentiels de la psychologie du travailleur, c'est-à-dire la disposition spontanée (et foncièrement saine) à percevoir la réalité comme un tout, à l'appréhender d'abord dans son unité radicale avant d'éta-

blir à son sujet des distinctions intellectuelles. Il constate plus clairement que jamais que l'aliénation linguistique et culturelle, loin de n'être qu'un accident de parcours qui n'offre aucun lien avec les objectifs essentiels du syndicalisme, atteint, au contraire, l'être (tant individuel que collectif) dans ce qu'il a de plus vital et ne fait que révéler une crise plus profonde, une mutation plus substantielle qui est à l'oeuvre dans l'ensemble de la société.

Et cela amène le président de la CSN à formuler ce pronostic dont nul ne contestera l'extrême gravité: "Ce qui se constate pour la langue fait partie de la mutation de la société québécoise. Le phénomène de la langue ne restera pas là. Il y en a d'autres et il y en aura d'autres. La question de la séparation du Québec se posera dans toute son acuité d'ici quelques années à peine. Le seul obstacle actuel, et il n'y en a pas d'autres, c'est la question économique... Dans la mesure où l'on réussira à faire sauter la "raison économique", il n'y aura plus rien qui tiendra. La CSN vivra alors d'autres moments très troublants et cela verra à très grands pas. Les Anglais voudront faire concession sur concession. Il sera trop tard. Je pense qu'il est même trop tard. La CSN ne pourra pas ou ne devra pas être celle qui manoeuvre "entre deux eaux". Ses choix devront être clairs et correspondre au peuple".

Ces réflexions ne sont pas toujours convaincantes. Elles procèdent d'un homme qui a eu à subir, ces derniers mois, des assauts répétés, qui a perdu (du moins temporairement des combats importants), et dont la sérénité peut, par conséquent, être incomplète. Mais M. Pepin n'a jamais été un séparatiste ou un nationaliste enragé. Il a toujours été considéré comme un "modéré" en matière de nationalisme. Il parut même, en ces matières, plus proche de son prédécesseur Jean Marchand que de toute autre source, du moins jusqu'à un passé très récent.

Que M. Pepin soit passé, en un temps relativement court, à une attitude comme celle que révèle sa lettre aux militants de la CSN, indique que beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis que M. Marchand a quitté la CSN en 1965. Le mouvement syndical, surtout préoccupé de social et d'économique, apparaissait alors comme une forteresse du fédéralisme: il était à cet égard le suprême réconfort d'une certaine presse anglophone qui se piquait de progressisme. Les rares souverainistes qu'on y rencontrait alors faisaient figure d'être bizarres ou marginaux. Au cours des quatre dernières années, la pénétration des cadres permanents du mouvement par de jeunes intellectuels aux idées radicales, ainsi que l'extension du mouvement à des secteurs comme l'enseignement public et la fonction publique,

ont considérablement modifié le visage et l'esprit de la CSN.

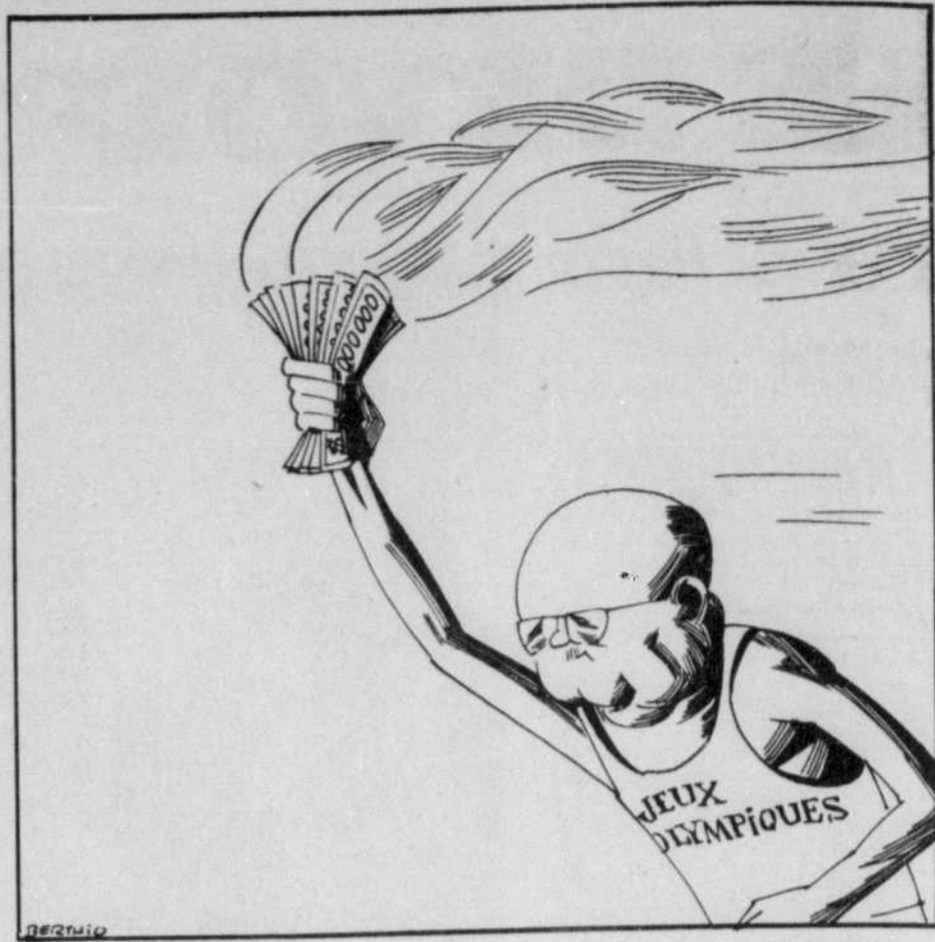
Le changement s'exprime souvent, aux yeux du public, par des déclarations échevelées, par un avant-gardisme souvent plus verbal que solide, par des événements spectaculaires comme l'accession d'un Michel Chartrand à la présidence du conseil central de Montréal ou l'appui de gens importants du mouvement à des causes dont des vieux routiers comme Jean Marchand et Gérard Picard se fussent tenus, naguère, éloignés. Marcel Pepin décrit très bien ces phénomènes dans le trop bref chapitre qu'il consacre, dans sa lettre à la tentation, assez gauchement définie selon nous, "du gigantisme".

Mais par-delà ces secousses traduisant un malaise intérieur qui devra tôt ou tard se résorber si le mouvement ne veut pas finir de brûler un prestige chèrement acquis, par-delà les personnalités engagées dans telle ou telle controverse, c'est l'esprit de la CSN qui subit, ces années-ci, une profonde mutation. L'un des aspects les plus décisifs de cette mutation, c'est la jonction inédite qui se dessine entre les préoccupations sociales et économiques, les préoccupations nationales et culturelles, et les préoccupations politiques.

M. Pepin, dans sa lettre, accueille avec ferveur la nouvelle rencontre du social et du national. Il souhaite, d'autre part, "que la CSN puisse continuer d'éviter l'écueil de la politique partisane". On voudrait que les choses fussent aussi simples: on ne se résoud point à le croire. La lutte nationale et sociale, au sens où la définit M. Pepin, pourra de moins en moins être abandonnée ultimement aux mains de ceux qui se complaisent dans "la politique partisane". Comment la CSN pourra-t-elle éviter de prendre position entre ceux qui voudront, sur le plan politique, conserver le statu quo et ceux qui voudront opérer les changements que souhaite le président de la CSN?

Il faudra revenir sur les choses que M. Pepin omet de dire quand il parle de la CSN. Il serait cependant sot de rejeter, à cause de ces omissions, les lumières révélatrices que la lettre de M. Pepin projette sur l'évolution actuelle du mouvement. Il est trop tôt pour prédire ce qui sortira de cette mutation. Il n'est pas trop tôt pour se rendre compte que la mutation rejoint le fond même du mouvement. La CSN est un peu à l'image du Québec urbain d'aujourd'hui: elle évolue de crise en crise, elle vit dans un climat d'incertitude élevée, mais elle poursuit une recherche fébrile dont les manifestations souvent chaotiques pourraient être l'annonce de renouveaux décisifs susceptibles d'embrasser toute la société québécoise.

Claude RYAN



Proche-Orient

Après le sommet de Rabat, le leadership de Nasser apparaît plus verbal que réel dans le monde arabe

par EDOUARD SAAB, correspondance particulière au Devoir

C'est la tendance des "durs" qui l'a finalement emporté au 5e Sommet arabe de Rabat. L'histoire est très compliquée mais elle mérite d'être rapportée dans ses grandes lignes rien que pour pouvoir suivre l'évolution de la conjoncture au cours des prochains mois.

Deux colosses se sont en fait affrontés pendant cette conférence qui a abouti, comme on le sait, à un lamentable échec: la République Arabe Unie et l'Algérie. Les deux veulent préparer la guerre contre Israël. Mais si pour les Egyptiens, les préparatifs devaient servir à rendre possible une solution pacifique honorable pour tous les antagonistes, pour les Algériens ils ne sauraient déboucher sur autre chose que sur un affrontement sur le terrain quel qu'en soient les prix et les risques.

Le président Nasser s'explique: "S'il faut envisager un prochain round on ne peut le faire que si l'on est militairement en mesure de battre l'adversaire. Sinon, il serait plus prudent de se cantonner dans une attitude d'expectative et de se préparer à la revanche même si celle-ci doit longtemps attendre. Mais entre-temps, il me faut de l'argent et pour entretenir la guerre perdue sur le front du canal et pour aider l'Egypte à supporter le poids de l'occupation". A quoi répond le Président Boumedienne, d'accord en cela avec le Roi Fayçal Séoud: "Nous vous accorderons toute l'aide nécessaire à condition que vous nous disiez à quoi elle peut servir. Toute autre perspective que la guerre ne devrait pas, à notre avis, justifier la moindre dépense militaire même si celle-ci peut être évouée pour dissuader l'ennemi et l'amener à renoncer à des conquêtes territoriales de juin 1967 simplement pour éviter une nouvelle déflagration".

En somme, les pays "riches" arabes contestent à Nasser le droit de manoeuvrer en vue d'obtenir un règlement politique au conflit arabo-israélien qui se ferait, pensent-ils à leurs dépens, sans résoudre pour autant le fond du problème celui-ci concernant en premier lieu le peuple palestinien. Il semble, que pour la première fois, le Président Nasser, n'ayant pas saisi le jeu de ses partenaires, ait voulu les confondre sans réussir en menaçant de se retirer du Sommet. Ce qu'il a fait pendant quelques minutes avant de regagner son siège dans la grande salle de réunion de l'Hôtel Hilton. Il s'était aperçu entre-temps que ses détracteurs avaient déjà réussi à le présenter comme un pacifiste qui ne parle de la guerre que pour obtenir une paix "payante" et qui lui sauverait la face. Et quand il a voulu remonter ce courant périlleux, le Râis s'est aperçu que ses vis-à-vis demeuraient intrinsèques et refusaient d'aug-

menter leur aide à la RAU tant que celle-ci ne se sera pas officiellement engagée à livrer une nouvelle guerre aux Israéliens. Comme par ailleurs, le Président Nasser n'avait aucun intérêt à couper tous les ponts avec les Etats-Unis qui se montrent de plus en plus compréhensifs à l'égard des Arabes et de la cause palestinienne en particulier, la délégation égyptienne au Sommet de Rabat a refusé de prendre une position qui équivaut à une provocation tout à fait gratuite.

Il reste cependant que par rapport aux partisans de la solution militaire, les résultats ont été les mêmes. Juste après le sommet de Khartoum et devant la déception des masses arabes qui s'interrogeaient pour la première fois sur la possibilité d'une revanche par les armes, le Râis Egyptien a dû de nouveau s'engager devant la foule qui l'accueillait à Tripoli (Libye) à ne jamais conclure la paix avec l'ennemi Israélien et à libérer par la force tous les territoires conquis. Plutôt que de se prêter aux manoeuvres de ses détracteurs au sommet qui l'accusent d'opter pour des positions attentistes et qui auraient réussi de la sorte à lui disputer son

leadership pour la première fois contesté, dans le Monde Arabe, il a préféré raidir publiquement ses positions quant à son conflit avec Israël pour rester le "libérateur" et l'"intransigent". D'autant plus qu'une telle attitude lui vaudra l'aide financière de la Libye dont le jeune président du Conseil Révolutionnaire, le Capitaine Kaddafi, a juré de contracter avec "sa grande soeur l'Egypte un mariage pour le meilleur et le pire" avant de se marier lui-même avec une toute jeune patriote le jour où le Râis Egyptien rendait visite à son pays.

De cette confusion extrême il ne peut sortir évidemment rien de très positif quant à l'avenir de la région et du Monde Arabe. Contrairement aux premières déductions très optimistes qui ont suivi le sommet avorté de Rabat, il ne semble pas du tout que cette conférence doive aider les Arabes à prendre conscience des réalités et de leurs contradictions infra-structurelles pour agir en conséquence. Preuve en est qu'on reparle de la guerre alors qu'on officieusement reconnu n'être pas en état ni de la livrer ni encore moins de la gagner.

lettres au Devoir

La paternité politique des hôpitaux

Lundi dernier, la Presse a publié un résumé du rapport de la Commission Trahan sur l'hôpital Charles Le Moyne. Dans un palmarès un peu spécial, ce rapport n'épargne à peu près personne à commencer par le "Gouvernement". Ainsi je cite: "La Commission reste convaincue que la politique et les intérêts particuliers ont joué un rôle prépondérant dans les origines et le développement de l'hôpital Charles Le Moyne."

Dans un autre ordre d'idées, 4 médecins vont avoir à répondre de leurs actes, eux, puisqu'ils sont cités devant le Conseil de discipline du Collège des médecins et chirurgiens à la suite de cette enquête. Mais le "Gouvernement", dont les "intérêts particuliers" ont été à l'origine de cet hôpital, c'est qui ça... ?

Personnellement, dans le début des années 60, j'ai été mêlé directement à l'histoire de la fondation d'un autre hôpital bien connu: "l'Hôpital Général St-Henri", hôpital qui, malgré les engagements formels du Gouvernement Lesage et un premier montant de \$500.000 voté par le Parlement sur le budget 61-62 mais jamais versé, n'a pas vu le jour dans la réalité justement parce que les organisateurs ont refusé catégoriquement, malgré les menaces, que la construction de cet hôpital serve "les intérêts particuliers, politiques et autres..." des politiciens du temps: on sait qu'avec une telle politique les hôpitaux finissent par coûter aux deniers publics le double du prix normal. Encore aujourd'hui, la construction de l'Hôpital Général St-Henri est "empêtrée" dans les "intérêts particuliers" des politiciens régnants. Comme qui le proverbe reste malheureusement tou-

jours vrai: "Plus ça change, plus c'est pareil..." Dans le temps où j'étais député de l'Hôpital St-Henri, j'ai assisté, en spectateur non-intéressé, à l'enflement très difficile de l'hôpital Charles Le Moyne, enflement rendu très laborieux justement à cause de certains "intérêts particuliers" divergents des politiciens du comité de Chamby...

Puisque j'ai été témoin de cet "enflement", ma conscience ne me permettra pas le silence sur la "paternité" reconnue de tous ceux qui savent mais ne parlent pas... (probablement parce qu'ils aussi, ils font partie de la majorité silencieuse...) Il serait trop injuste qu'une fois leurs "intérêts particuliers" servis, ces politiciens se dérobent à l'Anglais... et ne veulent plus rien savoir de cet "enfant qui a mal tourné". Est-ce que Me Pierre Laporte, pour ne pas le nommer, reniera l'une de ses "oeuvres", l'Hôpital Charles Le Moyne, surtout en cette période peu glorieuse et pour voteuse de votes... ?

Nul Québécois ne peut se désintéresser de la course à la cherté libérale puisque ce nouveau chef sera possiblement appelé à devenir le premier ministre de l'Etat du Québec dans un avenir prévisible. Aussi, afin d'éclairer si possible les députés qui feront ce choix, je me permets de rappeler à ceux de St-Henri du moins, que Me Laporte, 2 jours avant l'élection du 14 novembre 1962, m'avait promis d'intervenir immédiatement après l'élection pour régler le cas de l'Hôpital St-Henri: devenu ministre par la suite, il se contenta de la "paternité" de l'Hôpital Charles Le Moyne et ne voulut plus rien savoir de St-Henri... Lomer PILOTE, M.D. Ville d'Anjou, 24-12-69

RÉTROSPECTIVE SYNDICALE 1969

La politique salariale du Québec à l'épreuve

par JEAN-LUC DUGUAY

Bien qu'aucune grève générale n'ait touché le secteur public en 1969, au Québec, les trois importantes négociations qui se sont poursuivies (enseignants, hôpitaux, Hydro-Québec), et qui n'ont que péniblement abouti, ont mis en relief les difficultés inhérentes aux pourparlers entre les syndicats et l'Etat-employeur.

Dans les trois cas, les négociations ont été démesurément longues: 22 mois pour les 70.000 enseignants, 18 mois pour les 84.000 employés d'hôpitaux, 11 mois pour les 8.500 employés de l'Hydro-Québec. Exception faite de la Corporation des enseignants du Québec, les syndicats se sont heurtés à un obstacle majeur: la politique salariale du gouvernement.

En ce qui concerne le secteur hospitalier, les porte-parole syndicaux ont fait valoir que les employés d'hôpitaux ont toujours été défavorisés par rapport à leurs confrères des autres secteurs et que, par conséquent, il convenait de procéder à un rattrapage. La tenue d'un vote de grève, largement favorable à un arrêt de travail, a amené le gouvernement à ajouter \$18 millions à son offre "définitive".

A l'Hydro-Québec, le problème se posait dans des termes contraires. Dans ce cas, le gouvernement a semblé juger que ce groupe jouissait déjà de conditions matérielles avantageuses. Résultat: une offre d'augmentation de salaire de 8 p.c. répartie sur trois ans et la colère des syndiqués qui votent la grève. Vingt-quatre heures avant son déclenchement, le gouvernement fait de nouvelles offres qui doublent à peu près les déboursés initiaux. L'opposition d'un groupe de syndiqués de la station Jarry, à Montréal, n'empêche pas les employés d'accepter, enfin, les propositions patronales.

La difficulté d'application des cinq grands principes de la politique salariale est venue principalement, semble-t-il, d'un manque de consultation préalable avec les centrales syndicales. C'est pour remédier à cette situation que

le gouvernement, comme l'a annoncé récemment M. Marcel Masse, alors ministre délégué à la fonction publique, envisage d'organiser des rencontres au sommet avant même que ne débute les négociations.

Ces discussions préliminaires auraient pour but d'en venir à un accord global sur les principaux points de repère (benchmarks) de la politique salariale, d'établir conjointement une sorte de rythme de croissance des augmentations de salaire.

Les parties s'étant mises d'accord sur ce point, le gouvernement - et plusieurs représentants syndicaux - estiment que les négociations pourraient s'en trouver raccourcies d'autant et que, de toute façon, il serait certes plus difficile à quelque partie d'accuser l'autre de manquer à des principes dont elle aurait elle-même négocié l'application.

Ces conférences au sommet, indique-t-on à la fonction publique, pourraient avoir lieu dès cette année, en vue des négociations de 1971.

Les centrales ébranlées

L'un des faits saillants de 1969 est sans doute la part prise par les centrales syndicales, surtout la CSN, dans le débat sur la question linguistique provoqué par la présentation du projet de loi 63.

A sa réunion du 21 octobre, le Conseil confédéral de la CSN, organisme suprême entre les congrès, s'est prononcé, par 91 voix contre 34, en faveur de l'unilinguisme français à tous les niveaux au Québec.

Cette position était défendue principalement par M. Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal, dont les prises de position sur le projet de loi 63 lui ont valu d'être accusé puis acquitté d'avoir prononcé des paroles séditieuses.

Quant au président de la centrale, M. Marcel Pepin, il aurait préféré que la CSN, avant de trancher la question, mène une enquête auprès de ses membres pour déterminer leur pensée constitutionnelle. D'ailleurs, six jours plus

tard, soit le 27 octobre, le Bureau confédéral de la CSN, réuni à Ottawa, faisait savoir par la voix de son président qu'il donnait son appui au projet de loi 63, moyennant certains amendements tendant à radicaliser la législation.

Ainsi, officiellement, la CSN est en faveur de l'unilinguisme français puisque le Conseil confédéral en a décidé ainsi. Mais il demeure que l'unanimité est loin d'être atteinte au niveau des dirigeants de l'organisme. Il se pourrait que le congrès d'octobre 1970 soit amené à voter douze mois plus tard.

A la FTQ, le débat linguistique a eu aussi des répercussions. Au congrès de la centrale, en novembre, le président Louis Laberge s'est vu reprocher d'avoir attendu les assises biennales de la centrale avant de prendre position sur la question de la langue.

Le résultat de ce retard a été que la FTQ a adopté son projet de politique linguistique, qui condamne la procédure utilisée par le gouvernement en présentant le projet de loi 63, au lendemain même de l'adoption de la loi...

Quoi qu'il en soit, la FTQ estime que le français doit devenir la langue de travail "normale et courante" à tous les paliers de l'activité économique au Québec et se propose de préciser ses vues dans un mémoire qu'elle soumettra en mars ou avril à la commission d'enquête Gendron sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec.

L'opposition qui s'est manifestée à la CSN entre MM. Pepin et Chartrand était ouverte; à la FTQ, les divergences de vues entre des hommes comme MM. Laberge et Daoust, le secrétaire-général, sont sans doute réelles mais on s'efforce de les tenir cachées ou encore de trouver une formule de compromis qui puisse satisfaire les uns et les autres.

Du débat du 21 octobre au Conseil confédéral, il ressort que ce sont deux conceptions du syndicalisme qui se sont affrontées. M. Pepin a affir-

mé que la CSN n'était pas un club de Canadiens français, mais un club de travailleurs, même s'il a reconnu que les problèmes syndicaux avaient des incidences linguistiques et culturelles. Il a demandé à l'assemblée de faire attention aux gestes qu'elle posait parce que, a-t-il dit, notre objectif est de transformer des structures sociales, économiques...

Quant à M. Chartrand, il a affirmé que le problème de la langue était un problème syndical puisqu'il touchait les travailleurs, leurs salaires, leurs conditions de travail et même leur embauche.

Le point de vue de M. Pepin est également celui du président Laberge qui, dans son discours d'ouverture au congrès de novembre, a mis en garde les délégués contre un saut prématuré dans des "aventures collectives" qui pourraient compromettre le mieux-être des travailleurs et de leurs familles.

Les autres manchettes

Voici maintenant un rapide aperçu des "manchettes syndicales" de 1969:

JANVIER: Les employés des usines de Windsor Mills et d'East Angus de la société Domtar mettent fin à une grève tumultueuse de six mois, marquée notamment par l'occupation de l'usine de Windsor Mills; selon l'employeur, les dégâts auraient été de l'ordre de \$100.000.

Un règlement intervient dans le conflit qui opposait la ville de Montréal à ses employés au sujet des caisses de retraite.

FEVRIER: Dans son mémoire annuel au gouvernement canadien, la CSN critique la lenteur d'Ottawa à réformer en profondeur la fiscalité canadienne; de son côté, M. Trudeau voit une contradiction dans le fait que d'une part, le mémoire de la CSN reproche à Ottawa son budget d'austérité en période d'inflation et de sous-emploi et que, d'autre part, il suggère un élargissement à \$5.000 pour les contribuables mariés des exemptions de base de

l'impôt sur le revenu personnel.

MARS: Au terme d'une violente crise interne, les employés de la Commission des transports de Montréal votent pour le maintien de leur affiliation à la CSN.

Le ministère des postes et la CSN concluent une entente qui assure, au moins jusqu'au 31 mars de cette année, la sécurité d'emploi des 397 employés de la société Rod Service, qui est remplacée par la société G. Laplame. Ainsi, la livraison du courrier peut reprendre de façon normale à Montréal.

AVRIL: Quelque 2.000 débardeurs du port de Montréal acceptent, au terme de longues tractations, un contrat de travail qui leur assure une hausse de salaire de 20,7 p.c. en trois ans.

La CSN et la FTQ annoncent un front commun sur la question des bureaux de planification dans l'industrie de la construction, mais le front commun dégénère bientôt en une violente lutte intersyndicale.

MAI: La Canadian Vickers annonce la fermeture graduelle de son chantier de construction navale, à Montréal, ce qui occasionne la mise à pied de quelque 1.000 travailleurs.

M. Michel Chartrand est reporté à la présidence du Conseil central de Montréal, lors du congrès de cet organisme qui appuie l'idée du "deuxième front". Le congrès vote en faveur d'une hausse de trois cents de la cotisation qui était jusqu'alors de sept cents. M. Chartrand avait demandé que la cotisation soit portée à 15 cents.

JUIN: M. Adrien Plourde, président de la Fédération de la métallurgie, s'en prend au "pouvoir parallèle" qui, selon lui, existe au sein de la CSN, pouvoir représenté par les conseillers techniques au détriment des élus syndicaux. La CSN réplique en accusant les "politiciens déguisés qui trahissent constamment les vrais syndiqués". Peu de temps après M. Plourde quitta la CSN pour un

Suite à la page 2

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Traité par: Arthur Lafabvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Édition du samedi: 12 mois: \$10.00.

Courrier de la deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.

# La CSN et la naissance d'une politique du peuple

par MARCEL PEPIN, président de la Confédération des syndicats nationaux

● Le président général de la CSN vient d'adresser aux militants de ce mouvement une importante "lettre" où il propose un programme d'action pour la CSN dans la crise présente des structures du milieu. Nous extrayons de ce texte de larges extraits traitant de la naissance au Québec d'une "politique du peuple" et du rôle du mouvement syndical dans ce développement.

Ce que j'ai à dire sur la question politique n'a rien à voir avec la politique électorale en laquelle je ne crois pas, du moins la politique partisane telle que nous l'avons toujours vue.

Mais j'ai l'impression que nous assistons actuellement aux premiers balbutiements d'un véritable sentiment politique populaire, un germe, un grain de sève, qui un jour deviendra véritablement une politique du peuple.

Un des aspects curieux de la vie québécoise est la séparation traditionnelle entre la politique et l'économie, entre la culture et la technique.

La politique a toujours été française mais l'économie est anglaise ou américaine; la culture est française mais la technique est américaine ou anglaise.

Aussi ne faut-il pas se surprendre de constater que l'économie a financé la politique.

## Le divorce entre la politique et l'économie

Cela s'est fait d'une façon tout à fait particulière, c'est-à-dire de façon que la politique soit strictement une affaire française et que l'économie soit strictement une affaire américaine ou anglaise. Cela s'est fait de façon que l'expression culturelle française demeure telle au niveau des élites, et de façon que la technique ou la technologie demeurent américaines ou anglaises.

Nous nous sommes aperçu un jour que si nous avions la politique, nous n'avions plus nos ressources. Sur le plan culturel, nous venons de nous rendre compte que nos propres moyens d'information sont investis par la technologie américaine et par l'information américaine.

Au moment où je parle, nos moyens d'expression: journaux, postes de radio, de télévision, etc. sont moins autonomes, moins authentiques que les moyens d'expression de nos grands-pères.

Nous avons bien nos politiciens canadiens-français mais leur utilité rime à quoi? Nous avons bien certaines élites qui font des affirmations agressives, mais qu'est-ce que cela change ou peut changer?

Ces couches supérieures de la société ne se rendent nullement compte qu'elles vivent dans un monde d'impuissance. On entend certains parmi eux, pour donner un exemple, dire qu'il n'y aura aucun danger à s'unir aux Etats-Unis, que nous deviendrons tout simplement un Etat américain et que les Américains sûrement nous laisseraient notre culture, car tout ce qui les intéresserait, ce serait notre économie.

Ce genre d'inconscience est bien typique et caractérise l'impuissance congénitale des hommes politiques et de certaines élites canadiennes-françaises qui, par leur situation, ont pu vivre et peuvent vivre complètement en marge de la grande masse des ouvriers et des salariés québécois, qui eux, sont irrévocablement pris 24 heures par jour, 7 jours par semaine, dans l'économie anglaise, dans la technique américaine et dans la technologie étrangère.

## Le drame du travailleur

Or, où se trouve donc le salut dans cette société de belles intentions et de discours, où se trouvent donc les hommes du Québec qui ne vivent pas exclusivement de rédiger des discours en français, de parler en français ou encore d'amuser le public en français? Où se trouvent les hommes qui ne vivent pas seulement de l'application de nos lois ou de la préparation de nos lois? Où se trouvent les hommes pris dans l'engrenage économique, pris dans les problèmes de production industrielle? Où se trouvent les

## La montée de la CSN entre 1960 et 1970

En 1960, la CSN comptait 80.000 membres.  
En 1970, nous sommes plus de 225.000 et dans le monde syndical québécois, nous occupons le premier rang.  
En 1960, nous représentons à peu près exclusivement des ouvriers de l'entreprise privée.  
En 1970, nous représentons plus de 100.000 salariés de la fonction publique, des services publics et de l'entreprise para-publique.  
En 1960, la CSN a laissé tomber le mot "catholique" de son nom et c'est ainsi que la Confédération des travailleurs catholiques du Canada est devenue la Confédération des syndicats nationaux.  
En 1970, la CSN compte des milliers de membres qui appartiennent à diverses croyances religieuses.

Marcel PEPIN, Lettre aux militants de la CSN, janvier 1970

hommes obligés de se plier à toutes les exigences du développement technologique?

Or, ces hommes se retrouvent à peu près exclusivement dans les couches populaires, les secteurs ouvriers, les techniciens, les cadres. Ce sont eux qui, tout en supportant leurs épreuves, ont dû participer à l'élaboration de la vie économique, de la vie industrielle, de la vie technologique.

Si le salarié canadien-français a été loyal et fidèle à sa culture en maintenant une politique canadienne-française et une élite canadienne-française, il ne s'est également fait aucune illusion sur le rôle de l'homme politique ou de l'intellectuel.

Politiquement, nous avons toujours voté pour les partis politiques qui prenaient des positions bien fermes d'autonomie québécoise, de la défense de nos droits mais qui du même souffle, rendaient hommage à la vigueur de l'entreprise privée et à la nécessité des investissements étrangers.

Les formations politiques qui ont oublié de combiner dans un même manifeste ces deux aspects contradictoires n'ont jamais eu l'appui de plus que de quelques milliers de voteurs. D'ailleurs l'ouvrier n'a jamais pris l'homme politique au sérieux et il s'est rarement intéressé à la vie culturelle française.

Cependant, l'ouvrier a travaillé sans relâche à effectuer une jonction entre lui-même et l'industrie; le technicien, la jonction entre lui-même et la technique moderne.

## Une conception "totale" de l'homme et de la vie

Un des outils les plus puissants qu'il s'est donné pour pénétrer le monde industriel et le monde des affaires est précisément le syndicalisme, c'est-à-dire cette forme de syndicalisme propre à ses aspirations et qui lui laissait entrevoir une expansion de son rôle parce que la conception que se fait de l'homme un ouvrier ou un technicien qui est aux prises avec les réalités quotidiennes, n'est pas la même que la conception que s'en fait l'homme politique ou le littéraire.

La race d'un homme, c'est un aspect important pour l'ouvrier, mais ce n'est qu'un aspect, comme son nom de famille (et cela a déjà été dit comme l'on sait, le critère en vertu duquel l'aristocratie décidait de la valeur d'un homme). Mais nous savons par l'histoire que l'ouvrier européen n'attachait qu'une importance relative au nom de famille et on connaît l'effondrement de ce régime qui jugeait les hommes selon leur arbre généalogique. Il fut un temps aussi où on jugeait les hommes selon leur religion et nous savons également que ce sont les classes populaires qui ont luté pour une vision plus complète et plus libre de l'homme.

L'ouvrier peut difficilement avoir une conception partielle de l'homme. Il a une conception totale. Il est fier de sa race, fier de son nom de famille. Il pratique la religion selon ses aspirations. Il tient à cette conception. Il veut qu'elle soit respectée, non seulement dans certaines activités, mais partout dans sa vie.

Pour lui, la vie doit nécessairement être complète et ajuster ensemble l'économie, la technique, le scientifique, le culturel, le politique. Dans notre société, cette synthèse se fera par les syndicats eux-mêmes, en grande partie, et jamais en tout, sans eux.

## La lutte contre le bill 63

Quand on voit les jeunes, et ce sont surtout eux qui ont embarqué dans le mouvement de résistance au bill 63, s'élever et pousser leur courage jusqu'à descendre dans la rue, payer de leur personne, y mettre toute leur énergie à s'agripper à un slogan: "unilinguisme français", pour certains, cela est du sport à l'américaine. C'est trop simplifier les choses. Il y a beaucoup plus. On aura beau dire et alléguer que ce sont les professeurs qui leur ont monté la tête, qui les ont poussés en dehors des classes, qui les ont "chauffés à blanc", tout cela ne donne pas toute la vérité qu'elle, elle, est beaucoup plus profonde.

La langue des affaires n'a jamais été la nôtre. Il n'est pas consolant de se dire que nous en sommes en bonne partie responsables. Pouvait-on vraiment faire mieux. Inutile de s'apitoyer sur le passé, il existe comme ça, et nous avons à le traîner. Les travailleurs d'usine qui ont voulu percer ne réussissaient rien en français. Il leur a fallu les deux langues. Pour encore mieux "arriver", ils se montraient plus impitoyables pour leurs congénères que les Anglais mêmes. Il leur a fallu justifier leur origine française. Les grandes compagnies ont trouvé les astuces pour nous endormir. Elles ont placé des "front men" canadiens-français à des postes stratégiques. Des Anglais faisaient le travail, les autres pour la plupart étaient là pour la parade. Dans une vitrine de magasin, même si les bijoux ne sont que de la pacotille, on les présente sur un coussin de velours pour en rehausser l'apparat!

Certains ont aussi imaginé le truc des raisons sociales qui sont devenues de plus en plus bilingues. Autre truc pour cacher la vérité.

L'oppression des Canadiens français a été si grande qu'il ne faut pas se surprendre que les jeunes et, à travers eux le peuple, ne puissent accepter des demi-mesures, des semblants de moyens pour corriger les erreurs du passé. Il ne faut donc pas chercher à interpréter superficiellement les événements en plaçant les responsabilités sur les professeurs ou sur les paroles de quelques chefs de file plus âgés. Si les professeurs ont joué un rôle, si les chefs

## Le premier danger qui guette la CSN

Une réunion d'hommes libres et autonomes, ce n'est pas une assemblée d'esclaves.

Mais quand cette réunion de beaucoup d'hommes et de femmes devient un vaste mouvement, il y a toujours la possibilité que ceux qui ont la tâche de représenter ces personnes oublient qu'ils parlent au nom d'hommes et de femmes groupés dans des syndicats autonomes et libres.

Le premier danger qui nous guette, c'est l'idée du gigantisme, l'idée que nous sommes une organisation géante, de s'imaginer que nous sommes devenus une sorte de mastodonte à qui on fait faire n'importe quoi.

C'est un danger très réel, surtout au niveau des structures du mouvement parce que là, quand nous siégeons en tant que congrès, ou en tant que conseil fédéral, ou bureau confédéral, ou même en tant qu'exécutif, nous agissons au nom de la CSN, et il est très facile, dans ces réunions, d'oublier la grande diversité des personnes que nous représentons, la diversité de leurs opinions, la diversité des situations pratiques dans lesquelles

elles vivent.

Alors on verra que cette maladie du gigantisme est très bizarre. On verra des personnes se prendre pour d'autres. On verra des personnes lancer des guerres qui n'auront jamais lieu, déclencher des grèves générales qui n'auront jamais lieu, organiser des manifestations monstres qui n'auront rien de bien apeurant, des batailles de vedettes qui n'auront, au fond, d'autres principes que de mettre en vedette ceux qui les font, bien confortablement d'ailleurs.

Voilà quelques-unes des fièvres que cause cette maladie du gigantisme chez un certain nombre de personnes qui sont, sans doute, bien intentionnées, mais qui ont oublié que l'essentiel, c'est la réunion d'hommes libres et responsables, chacun l'un l'autre.

Si nous ne tombons pas dans l'erreur du gigantisme, nous continuerons d'être ensemble beaucoup de petits et de grands syndicats et nous serons forts.

Marcel PEPIN, Lettre aux militants de la CSN, janvier 1970

de file ont réussi à entraîner, c'est qu'il y avait une base, un sentiment réel.

Quand je dis que ce sont les jeunes et, à travers eux le peuple, qui ont réagi, je veux dire que si le peuple avait eu la même liberté, il en aurait fait autant. Au moins une bonne partie. Mais cette liberté n'existe pas au même titre pour le travailleur. Il a beaucoup plus de choses à perdre — dont son emploi — et il n'est pas prêt à sauter dans le "grand inconnu". Il est prêt à faire la grève dans certaines conditions. La grève fait partie de la vie du travailleur, elle est inscrite dans la tradition, les règles sont connues. Il y a beaucoup moins d'inconnu qu'on le croit. Se battre pour la langue, il le désirerait, mais comment arriver à triompher. Cela est moins clair, moins prononcé.

## La crise de la langue n'est qu'une forme d'une crise plus large

Ce qui se constate pour la langue fait partie de la mutation de la société québécoise. Le phénomène de la langue ne restera pas là. Il y en a d'autres et il y en aura d'autres. La question de la séparation du Québec se posera dans toute son acuité d'ici quelques années à peine. Le seul obstacle actuel, et il n'y en a pas d'autres, c'est la question économique. Que personne ne s'imagine que nous demeurerons dans le Canada pour protéger les minorités françaises des autres provinces; que personne ne croie qu'il y a des Canadiens-français qui veulent promouvoir le bilinguisme "from coast to coast" et que c'est pour ce motif que nous voulons vivre comme Canadiens. Dans la mesure où l'on réussira à faire sauter "la raison économique", il n'y aura plus rien qui tiendra.

La CSN vivra alors d'autres moments très troublants et cela vient à très grands pas.

Les Anglais voudront faire concession sur concession. Il sera trop tard. Je pense qu'il est même trop tard. La CSN ne pourra pas et ne devra pas être celle qui manœuvre "entre deux eaux". Ses choix devront être clairs et correspondre au peuple. Elle n'en a pas le choix.

## L'écueil de la politique partisane

La CSN devra continuer d'éviter l'écueil de la politique partisane. La CSN devra mettre tout l'accent sur l'aspect social et économique. Plonger les travailleurs, nos membres, dans une grande aventure, cela peut être exaltant, si l'on croit aux conséquences heureuses sur l'emploi, la réforme sociale, l'amélioration du logement, de la santé, l'élimination de la pauvreté et combien d'autres choses. Mais, si ces domaines restent obscurs quant aux résultats, il faudra dire les choses clairement, sans gêne, sans détour.

Les bouleversements du Québec ne se situent pas qu'au plan national. On sent qu'il y a des modifications sociales qui s'amorcent. Comme le peuple est moins maître de la situation économique, comme il ne sait pas à qui s'attaquer pour régler ces problèmes, les actions d'une partie du pe-

ple sont plus floues, moins précises, moins dirigées vers un ennemi connu que l'on peut identifier.

Nous avons quelques exemples de la volonté populaire de se "désaliéner". Ainsi, dès 1962, lorsque le service du budget familial a été instauré, ce fut une explosion dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean. Nous avions trouvé la formule. Le miracle du relèvement des exploités était enfin à la portée de tous. Notre service du budget a eu des repercussions à la grandeur de tout le Québec. Il a obligé les gouvernements à prendre des attitudes différentes. Il a fait reculer certaines grandes compagnies de finance, du moins dans certaines régions.

C'est là un tout petit exemple de la volonté du peuple et de nos membres d'obtenir des transformations sociales. Le mouvement ouvrier, y compris la CSN, n'a pas su et ne sait pas encore correspondre sur ce point à la volonté générale. Cette volonté, ce désir, ne s'est pas encore complètement articulée. On en voit des effets sporadiques. Bien souvent même, les gens du peuple, soutenus, prétendra-t-on, par des "agitateurs" sociaux, s'en prendront plus aux mouvements ouvriers qu'aux dirigeants politiques. Ils ont la sensation que nous pouvions faire plus, que nous sommes beaucoup plus puissants dans leur idée que nous le sommes dans les faits. Quand ils s'attaquent à nous, ils le font parce que, pour eux, nous avons trahi. Quand ils s'attaquent aux politiciens, ils sont contre les traîtres déclarés.

## Les combats à venir

Tôt ou tard, dans notre société, un événement quelconque attMeta la "grelot" et la "fête" commencent et les mouvements ouvriers seront, soit les éteignoirs, à la condition qu'ils y réussissent, soit les canaux normaux pour obtenir que le peuple obtienne ce qu'il croit être juste.

Nous serons alors dans une situation extrêmement pénible si dès maintenant nous n'avons pas perçu ces phénomènes et prévu des attitudes qui correspondent à "la base" et non pas uniquement à la structure.

La formation des comités de citoyens, des groupes de locataires, des associations d'assistés sociaux sont autant de symptômes des maladies de notre société mais aussi des mouvements ouvriers. Nous sommes encore trop confinés à défendre "le pain et le beurre" dans l'entreprise. Nous ne sommes pas encore prêts à répondre aux problèmes lorsqu'il n'y a plus d'entreprises ou encore que les emplois diminuent constamment.

Il apparaît certain que les groupuscules qui se forment continueront pour un certain temps à avoir une vie éphémère. Les gens ne se réunissent que pour un objectif donné et très souvent à courte portée, comme construire une clinique médicale sans que personne n'ait les connaissances techniques suffisantes, ou encore il se réunissent pour résoudre un problème global: le chômage par exemple, ce qui ne peut se résoudre aussi facilement dans les faits que dans les paroles. Mais, il reste aux mouvements ouvriers, à la CSN en particulier, à ne pas rester indifférents devant de telles situations pour vraiment épouser la cause du peuple.

Suite à la page 7

L'ANGLAIS PARLE ET COMMERCIAL  
avec **VISAPHONE**  
MÉTHODE AUDIO-VISUELLE INDIVIDUELLE  
et professeurs à domicile  
Renseignements:  
**30 Ouest - Rue Fleury - Montréal**  
Tél.: 384-0158

---

Une erreur s'est glissée dans l'annonce du **CENTRE MONTROSE** du 8 janvier.  
Les heures d'ouverture du magasin devaient se lire:  
**LUNDI, MARDI, MERCREDI** Ouvert jusqu'à 6 h.  
**JEUDI et VENDREDI** jusqu'à 9 h. **SAMEDI** jusqu'à 5 h.

**CENTRE DU DISQUE**  
**MONTROSE**  
3162 est, Bélanger Montréal 408 RA. 9-2833

**ESPAGNOL ITALIEN**  
20 cours accélérés - un soir par semaine  
à deux endroits faciles d'accès  
École St-Jacques (annexe 2) 6510, rue St-Denis  
335 est, boul. de Maisonneuve (pres de la rue St-Denis)  
Pres de la station Berri-de-Monigny (sortie rue St-Denis, autobus 15)  
6510, rue St-Denis (angle Beaubien et St-Denis)  
pres de la station Beaubien (terminus des autobus 26 et 160)

**DÉBUT DES COURS, AUX 2 ENDROITS:**  
**Lundi 26 janvier; mercredi 28 janvier**  
TOUS LES PRIVILEGES DU MEMBRE:  
Soirées de films, dîners-cousines, excursions, bulletins, etc.  
Prix de faveur à plusieurs spectacles et concerts.

**DEPUIS 1940, PLUS DE 12.000 ÉTUDIANTS ONT SUIVI NOS COURS**  
Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à

**L'Union des Latins d'Amérique**  
844-6835 ou 844-2433

— GRATIS —  
**L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE** LD. 9-1-70  
57 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 126, P.Q.

Je désire des renseignements  D'ESPAGNOL  
ou sujet de vos cours  D'ITALIEN  
aussi votre dépliant et un exemplaire de votre bulletin

Nom.....  
Adresse..... Tél.....

JUSQU'AU 17 JANVIER

**40%**

**SUR \$40.**

**RÉDUCTION DE 40% SUR CHAQUE ACHAT D'AU MOINS \$40. AU MAGASIN SEULEMENT**

**LIBRAIRIE TRANQUILLE**  
67, Ste-Catherine ouest 844-6571

## lettres au DEVOIR

### Pourquoi cette diatribe sur notre police ?

Mme Pierrette Martin, a/s Le Devoir

Avec une stupeur mêlée d'indignation, j'ai lu votre lettre dans Le Devoir du 24 décembre, sous le titre:

"Quand le zèle dépasse toutes les bornes".

Tout d'abord je suis très étonnée qu'un journal sérieux accorde une place de choix à votre prose vituperante.

En septembre 1964, j'ai vécu, avec mon mari, la même expérience que vous dans un petit hôtel de Bezaers, dans le sud de la France. Nous étions en route vers

l'Espagne. On nous réveille en pleine nuit par des coups violents à la porte de notre chambre pour vérifier nos passeports!

Nous avons vite oublié cet incident désagréable et n'avons pas cru indispensable d'ameuter la presse de Paris, à notre retour en France. Et à aucun moment nous avons pensé que de pareils incidents pouvaient avoir lieu dans tous les hôtels de France, et que nous nous trouvisions dans un Etat policier! Vous avez eu l'avantage sur nous, madame, de vous voir offrir un

somnifère et le logement gratuit, en compensation!

Puisque le service de réception vous a expliqué la raison de ce fâcheux incident qui ne relevait aucunement de la police de Montréal, mais bien d'un contrôle de l'hôtel, pourquoi, madame, cette diatribe sur notre police et votre indigné comparaison avec les méthodes nazies? Vous utilisez à le procédé même de nos anarchistes qui crient au fascisme ou au nazisme dès qu'ils sont contrariés dans leur action.

Tout cela me donne la nausée. Et je trouve notre Québec bien candide et bien peu fier d'accueillir, chapeau bas, des invités qui ont l'indélicatesse de le critiquer à tort et à travers et de se livrer publiquement à des généralisations hâtives et mal fondées...

On accuse parfois mes compatriotes de xenophobie. Vous venez, madame, de leur donner une superbe excuse...

Mme Marie B.-LABBE, Montréal, 27-12-69


### Guerre qui a trop duré

Il y a un conflit, une guerre qui a déjà trop duré; c'est celle du Nigeria. De chaque côté, il y a eu des centaines, des milliers de morts, attribuables aux combats même si c'est une petite guerre. Et au Biafra, à cause de l'état de guerre et de ses conséquences économiques, une famine permanente sévit; beaucoup de gens, vieillards, femmes, enfants et autres personnes souffrent physiquement et beaucoup meurent de faim.

Nous, Canadiens, ne pouvons pas assister passivement à cette tragédie: des groupes de Canadiens font déjà quelque chose: bravo! Maintenant, je demande à votre gouvernement d'agir par voie diplomatique et d'insister auprès des deux parties, Nigeria et Biafra, pour qu'il y ait un cessez-le-feu et qu'on procède à la reconstruction du pays.

Jacques ROBIDAS  
Sherbrooke 31-12-69

**Thomcliffe**  
Rossmore, P.Q. Route II  
Un véritable restaurant de grande classe.  
Seulement à 15 minutes de Montréal par:  
**L'AUTOROUTE DES LAURENTIDES**  
Vers le nord - Sortie 9  
Vers le sud - Sortie 13  
Table d'hôte, \$4.00 jusqu'à la fermeture.  
Pour réservations Appelez 625-2434.

**"Prospection d'idées"**  
? 

Si vous devez organiser une partie, un meeting, un déjeuner, venez au Reine Elizabeth. Nous nous occupons de tout pour vous jusque dans les moindres détails: salle, repas et rafraîchissements. Adieu soucis!  
Rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous, au Reine Elizabeth. Composez 861-3511 et demandez le directeur des banquets.

# Accord entre Beyrouth et Al Fatah sur les opérations contre Israël

BEYROUTH (AFP) — Au moment où les appareils israéliens pilonnaient pour la quatrième fois depuis le début de ce mois des villages libanais dans le sud-est du pays, M. Kamal Joublat, ministre de l'intérieur, a annoncé hier après-midi à la presse qu'un accord était intervenu entre les commandos et les autorités libanaises.

## Le CICR a visité des camps en Grèce

GENEVE (AFP) — Une délégation du Comité international de la Croix-Rouge, présidée par M. Laurent Marti, a visité le mois dernier un certain nombre de camps de détenus politiques en Grèce, annonce un communiqué du CICR. Il précise que les délégués "ont pu s'y déplacer librement et s'entretenir sans témoin et sans limitation de temps avec les détenus".

Les malades ont pu être examinés, indique le communiqué, et les cas les plus sérieux ont fait l'objet de rapports spéciaux au gouvernement. Le communiqué ajoute qu'une action d'assistance matérielle à 3.000 familles indigentes, dont le chef est en détention, a été lancée.

## Vietnam

# Le Sénat accuse le gouvernement d'avoir organisé une émeute contre le Parlement

SAIGON (AFP) — "Les manifestations violentes contre la chambre des députés en décembre dernier ont été organisées par les autorités et doivent être interprétées comme un signal d'avertissement que la démocratie de la deuxième république du Vietnam est en danger", a déclaré, hier, devant le Sénat, réuni en séance plénière, Mme Nguyen Phuoc Dai, vice-présidente du Sénat.

Mme Dai lisait un rapport rédigé par une commission sénatoriale chargée d'enquêter sur cette manifestation au cours de laquelle une cinquantaine de manifestants avaient pénétré dans la Chambre des députés en session, brisant les vitres et interrompant les débats. Le rapport précise que de nombreux témoignages ont été recueillis prouvant que les membres du service d'auto-défense de la capitale avaient été "enrôlés" pour participer, en civil à la manifestation. La commission d'enquête

"Nous sommes parvenus, a précisé M. Joublat, à un accord avec les leaders des organisations de la résistance palestinienne au Liban pour que ces dernières cessent leurs opérations (contre des objectifs israéliens) à partir des villages frontaliers du Liban-Sud". Cet accord porte, en outre, sur l'arrêt de l'entraînement militaire de commandos à l'intérieur des quinze camps de réfugiés palestiniens situés dans les cinq gouvernorats du pays. Près de 250.000 réfugiés vivent dans ces camps. Enfin, selon M. Joublat, les leaders de la résistance palestinienne ont été d'accord sur le fait que les fedayin devront se tenir éloignés d'au moins un kilomètre (5.8 milles) des régions habitées.

Les attaques et opérations menées en territoire libanais par les forces israéliennes depuis le jour de l'An ont hâté la conclusion d'un tel accord avec les commandos palestiniens, estiment les observateurs à Beyrouth.

M. Kamal Joublat, durant ces derniers jours, a multiplié ses démarches auprès des dirigeants de la résistance palestinienne à Beyrouth pour les amener à éviter une explosion dans le sud du pays. C'est surtout l'appréhension d'un éventuel exode massif de la population vers l'intérieur du pays qui a amené le gouvernement libanais à freiner l'ardeur combattive des fedayin.

M. Kamal Joublat qui, durant le conflit d'octobre dernier opposant les organisations de résistance palestiniennes aux autorités libanaises, avait demandé, ainsi que tous ses amis de la gauche libanaise, la liberté totale pour les opérations de commandos à partir du territoire libanais, semble avoir adopté une position en retrait depuis son entrée dans le gouvernement le 25 novembre dernier. Il avait posé, à cette date, comme condition de sa participation au pouvoir, que le portefeuille de l'intérieur lui soit confié.

La nouvelle position adoptée par M. Joublat et ses amis aurait été dictée, estiment les observateurs, par la menace grandissante que fait peser Israël sur le sud du pays. On est convaincu, dans les milieux politiques libanais, que l'échec du sommet arabe de Rabat avait amené le Liban à adopter une telle attitude à l'égard des activités des fedayin.

Les responsables libanais sont maintenant convaincus que si le Liban était attaqué, sa sécurité et son intégrité mises en danger, ni les pays arabes, ni l'ONU, ni aucune grande puissance n'interviendrait pour le protéger, soulignent les observateurs.

Les observateurs relèvent, d'autre part, la coïncidence de l'annonce de l'accord intervenu entre les autorités libanaises et les commandos avec la prise en charge de ses nou-

met en cause trois conseillers municipaux et la préfecture de Saïgon.

La manifestation avait été organisée pour dénoncer trois députés dont Tran Ngoc Chau, ancien secrétaire général de la Chambre basse, accusé par l'exécutif de collaboration avec les communistes. Depuis, la Chambre a adopté une résolution reconnaissant qu'ils avaient effectivement eu une telle collaboration. On doute cependant que la Chambre puisse, maintenant réunir la majorité des deux tiers pour lever l'immunité des trois députés.

Au cours du débat, le sénateur Tran Van Don, chef du nouveau parti d'opposition créé mercredi "Dan Toc" — bloc du peuple — qui compte 16 membres, groupe 21 au "bloc social démocrate" gouvernemental et 20 indépendants, a vivement reproché au président Thieu — sans toutefois le nommer — d'avoir insulté les représentants de la nation en les traitant de "chiens".

Il a finalement proposé une motion demandant que soit rétabli "le droit de dialogue" entre le législatif et l'exécutif et que soient supprimées les mesures de sécurité préventive à l'égard des éléments communistes de l'opposition.

De son côté, le président Thieu, dans un message radio-télévisé à la nation vietnamienne, a une nouvelle fois critiqué les partisans du neutralisme et "ces nationalistes qui veulent se maintenir au milieu, en dehors ou à côté, s'isolant et se ligotant".

"Je demande à mes compatriotes d'être clairvoyants et de ne pas écouter ces fakirs politiques qui donnent des armes aux communistes. Nous sommes en train de gagner, nous devons faire de nouveaux efforts pour défendre nos succès et poursuivre notre développement démocratique", a déclaré le chef de l'Etat, qui a affirmé que grâce au progrès de la pacification le gouvernement contrôle maintenant 97 pour cent de la population.

Les "communistes", a affirmé le président, ne veulent pas négocier sérieusement mais veulent toujours renverser le gouvernement au Sud-Vietnam. "Quant à nous, nous devons continuer à lutter pour battre les communistes et obtenir la paix".

"En 1970, nous continuerons la guerre pour infliger la défaite aux communistes envahisseurs, nous poursuivrons la lutte et remplacerons les troupes alliées au fur et à mesure de nos possibilités, avec un armement moderne", a encore déclaré le président.

"Il y aura plus de nouvelle offensive générale" du Front national de libération a encore affirmé le président Thieu, car les "communistes sont maintenant trop faibles". "Leur moral a été durement éprouvé" et ils cherchent à profiter des négociations de Paris pour refaire leur force et reconstituer leur armée. Ils sont obligés de recevoir de nouvelles recrues du nord.

Le président Thieu a souligné les progrès réalisés dans le domaine de la sécurité, qui a-t-il dit, ont permis une extension du réseau routier, la construction de nouveaux villages, la tenue d'élections dans 10.733 hameaux et "le ralliement à la cause nationale" de 8.105 vietnams, portant le nombre total des ralliés à 140.403.

D'autre part, à Paris, la 49ème séance plénière de la conférence du Vietnam, où n'était présent aucun chef de délégation en titre, n'a donné lieu, hier, qu'à une polémique assez virulente qui n'a apporté aucun élément nouveau.

M. Dinh Ba Thi, qui remplaçait à la tête de la délégation du GRP Mme Nguyen Thi Binh, qui n'est pas encore remise d'une grippe, s'est surtout attaché à attaquer la politique américaine de "vietnamisation" de la guerre. Pour en prouver l'échec certain, il a fait état de chiffres inédits sur les désertions dans l'armée de Saïgon, qui auraient atteint, selon lui 180.000 hommes en 1969. Il a nié, d'autre part, qu'il ait diminué des pertes américaines comme le prétend Washington: les pertes subies par les G.I.'s et leurs satellites s'élevaient, selon lui, en 1969, à 235.000 hommes, soit 5.000 de plus qu'en 1968, alors que le chiffre officiel américain est de 78.292 seulement.

Le délégué d'Hanoi, le colonel Ha Van Lau, remplaçant M. Xuan Thuy, qui boycotte la conférence pour la quatrième fois consécutive, a accusé les Américains d'être "arrogants et impudents" et les a avertis que, s'ils ne s'amendent pas, ils assumeront la responsabilité du "sabotage" de la conférence.

Le chef intérimaire de la délégation américaine, M. Philip Habib, a rejeté la dernière proposition du G.R.P. de négociations immédiates sur les modalités d'un retrait total du corps expéditionnaire américain en six mois, et a expliqué les raisons de son rejet: il n'y a pas de négociation possible, a-t-il dit, tant qu'on exigera le retrait unilatéral des Américains sans parler du retrait des Nord-Vietnams, du Sud-Vietnam, du Laos et du Cambodge.

Entretien à Varsovie

# La reprise des contacts américano-chinois se précise

VARSOVIE (d'après AFP) — Un entretien de deux heures a eu lieu hier après-midi à l'ambassade des Etats-Unis à Varsovie, entre MM. Walter J. Stoessel, ambassadeur américain, et Lei Yang, chargé d'affaires de la République populaire de Chine. Cette rencontre répondait à une initiative chinoise, indique-t-on au département d'Etat à Washington.

L'entretien s'est déroulé moins d'un mois après la visite sans précédent que le diplomate américain avait rendue le 11 décembre dernier à l'ambassade de Chine populaire en Pologne.

La rencontre d'hier s'est produite deux ans jour pour jour après que les contacts américano-chinois, entamés en 1955, eurent été interrompus par le gouvernement chinois à la suite de l'assile accordé par les Etats-Unis à l'un de ses diplomates en poste à La Haye. L'antérieure et unique reprise de ce dialogue dans la capitale polonaise remonte au 11 décembre dernier.

La réunion du 11 décembre avait duré une heure et quart. Les deux ambassadeurs y avaient seuls pris part, avec l'aide de deux interprètes qui utilisaient le polonais comme langue inter-

médiaire. Hier, M. Lei Yang était accompagné par deux de ses collaborateurs dont l'un parlait anglais, ce qui a permis d'éviter de recourir à la traduction en polonais.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, s'est borné au cours de sa conférence de presse quotidienne à confirmer la réunion de Varsovie. S'abstenant de toute autre indication, il a rappelé qu'il avait été convenu entre les parties de ne rien révéler de la substance de cet entretien, dont on sait seulement qu'il a porté sur des "problèmes d'intérêt commun".

Fin décembre, le gouvernement américain avait levé certaines restrictions au commerce avec la Chine populaire, notamment en ce qui concerne l'activité des entreprises américaines établies à l'étranger et qui sont habilitées, désormais, à traiter avec Pékin sur un pied d'égalité avec leurs concurrents britanniques, français, allemands ou canadiens, par exemple.

La volonté apparente du gouvernement chinois de renouer le dialogue avec Washington répond-elle à ce "geste de bonne volonté" américain? Le département d'Etat lui-même ne paraît guère en mesure de l'affirmer.

## Le président Nasser

# Il faudra cinq ans à la RAU pour faire échec à Israël dans les airs

RABAT (AFP) — "J'ai toujours été, et je reste d'avis, que la conclusion d'un règlement politique de la crise du Moyen-Orient nous préserverait de catastrophes incalculables. Mais il devient de plus en plus difficile d'y parvenir". Ces propos, publiés hier matin par le quotidien de l'Estima "l'Opinion", auraient été tenus récemment par le colonel Nasser au cours d'un entretien avec une délégation de l'Organisation de libération palestinienne (O.L.P.) dirigée par M. Yasser Arafat.

Selon le journal, le président Nasser a fait à ses interlocuteurs un tableau "réaliste" de la situation militaire, caractérisée par la "grande supériorité" de l'armée israélienne, surtout dans le

domaine aérien. "Non pas, précise le quotidien, en ce qui concerne le nombre des appareils, mais celui des pilotes: les Israéliens disposent de trois pilotes expérimentés pour chacun de leurs avions, alors qu'une partie des avions égyptiens reste inutilisée faute de pilotes".

Le président Nasser, selon "l'Opinion", a estimé que l'importante promotion d'aviateurs égyptiens qui vient de rentrer de stage de Moscou devra encore attendre cinq ans avant de pouvoir s'opposer efficacement de jour comme de nuit, à l'aviation israélienne et briser sa supériorité.

Le président égyptien a alors ajouté: "Dans cinq ans donc, nous pourrions

vraiment faire la guerre. Mais nous devons considérer que pendant ce temps les Israéliens ne resteront pas les bras croisés. Ils ont déjà doublé le nombre de leurs chars".

Concernant le problème de "l'économie de guerre" soulevé par l'O.L.P. et à laquelle "certaines couches ne semblent pas s'astreindre", le chef de l'Etat égyptien a répondu que "l'instauration d'une austerité stricte risquerait, en faisant des mécontents parmi les cadres égyptiens, de faire le jeu de l'adversaire dont l'objectif premier reste d'abattre Nasser. Préserver l'unité du front intérieur reste donc un impératif prioritaire", a-t-il ajouté.

## Pour meurtre et viol

# Deux nouveaux noms sur la liste des accusés dans l'affaire de My Lai

WASHINGTON (AFP) — La liste des accusés dans l'affaire du massacre du hameau de My Lai, au Sud-Vietnam, le 16 mars 1968, s'est brusquement allongée de deux nouveaux noms hier, ceux du sergent Charles E. Hutto, originaire de Tallulah (Louisiane) et du deuxième classe Gerald A. Smith, de Chicago.

Jusqu'à présent ces deux hommes n'ont été qu'accusés. Ils seront inculpés quand l'enquête sur leur conduite à My Lai aura été terminée. Il est vraisemblable, étant donné les accusations qui pèsent sur eux, qu'ils rejoindront les deux inculpés déjà désignés: le lieutenant William Calley et le sergent David Mitchell.

Il est aussi probable qu'ils seront traduits comme Calley et Mitchell devant une cour martiale.

C'est l'armée américaine qui a annoncé que le sergent Hutto et le deuxième classe Smith étaient officiellement accusés.

Le sergent Hutto a été accusé de meurtre avec préméditation, de viol et de voies de fait avec intention de combattre un meurtre.

Le deuxième classe Smith a été accusé de meurtre prémédité et d'attentat à la pudeur, une accusation qui équivaut presque à celle de viol.

Ces deux hommes faisaient partie, le 16 mars 1968, de la compagnie "C" du premier bataillon du vingtième régiment d'infanterie de la division "Americal" qui mena l'opération de nettoyage du hameau de My Lai, du village de Song My.

Selon les deux communiqués publiés respectivement à Washington et à Fort Lewis, près de Seattle, par l'armée, les

accusations qui pèsent sur le sergent Hutto et le deuxième classe Smith, sont en corrélation avec celles portées contre le lieutenant William Calley et le sergent David Mitchell. Le premier est inculpé du meurtre de 109 civils sud-vietnamiens de My Lai, le second de voies de fait avec intention de commettre un meurtre sur 30 villageois sud-vietnamiens.

Les accusations portées par l'armée contre le sergent Hutto et le deuxième classe Smith font allusion à plus d'une victime mais ne sont pas plus précises pour le moment. On ignore notamment pour l'instant si la femme sud-vietnamienne qu'ils auraient violée a été ou non tuée.

La révélation des noms des deux nouveaux accusés a coïncidé avec le retour du Vietnam d'une commission d'enquête de l'armée dirigée par le général William Peers.

La commission, qui vient d'effectuer une investigation de 12 jours au Vietnam, a déjà entendu 111 témoins dont 32 Vietnamiens depuis qu'elle a été constituée le 24 novembre dernier.

Le général Peers a affirmé aux journalistes qui l'ont interviewé à sa descente d'avion que la commission qu'il dirigeait n'avait aucune intention de camoufler les faits et qu'elle se montrerait d'une objectivité totale. Il a toutefois évité de parler de massacre ou de confirmer que les enquêteurs avaient découvert des preuves du carnage de My Lai. Le général a également refusé de dire s'il avait réussi à établir que des officiers supérieurs avaient tenté d'étouffer le scandale avant qu'il n'éclate aux Etats-Unis.

## ANNONCE

### Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez-vous-même ce plan de recette. C'est très facile et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrou-

ver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres disgracieuses de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

# Faites carrière dans la Fonction publique du Québec

## DIRECTEUR DU FINANCEMENT MUNICIPAL

- Traitement initial pouvant atteindre \$20.000 selon la compétence. Ministère des Affaires municipales. poste à Québec.
- Les fonctions comprennent: 1) L'étude de la rentabilité financière des projets municipaux; l'administration des subventions aux municipalités et le financement à long et à court terme des investissements municipaux et scolaires; 2) La participation active à la mise en marché de quelque 550 émissions d'obligations annuellement d'une valeur nominale de 300 millions de dollars.
- Le travail comprend le maintien de liaisons et de négociations avec les institutions financières et les bureaux de courtiers, tant au Canada qu'aux Etats-Unis et outre-mer.
- Diplôme universitaire et au moins 10 années d'expérience pertinente; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans le domaine de la finance, à un niveau de direction. Le candidat doit faire preuve d'initiative et d'un jugement sûr; il doit avoir une personnalité agréable, de l'entregent et pouvoir assumer des responsabilités plus importantes dans l'avenir.
- Concours 70S-1405. Échéance de l'inscription: 21 janvier 1970.

## MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

AGENTS CULTURELS — Traitement initial pouvant atteindre \$12.000 selon la compétence. Possibilité de carrière jusqu'à \$14.600.

### A) Office de la langue française — Postes à Québec et à Montréal.

- 1) LINGUISTES — Concours 70PFL-2107
  - Elaboration et révision de lexiques spécialisés; rédaction de vocabulaires; correction de textes; service de renseignements en matière de grammaire; établissement d'un fichier grammatical.
- 2) ANIMATEURS — Concours 70PFA-2107
  - Promotion et diffusion de la langue française; visites et initiation des animateurs dans les diverses régions socio-linguistiques; animation dans les sociétés commerciales et industrielles de concert avec les animateurs de ces entreprises; mise sur pied de programmes audio-visuels.

### B) Direction générale de la diffusion de la culture — Postes à Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi et Hull.

- ANIMATEURS — Concours 70PD-2107
  - Promotion et diffusion de la vie culturelle dans les municipalités des régions du Québec; élaboration de plans de développement culturel; liaison entre le ministère et les groupes intéressés à l'action entreprise dans la région.

### QUALIFICATIONS REQUISES:

Linguistes: être titulaire d'une licence ès-lettres (mention linguistique), ou de la licence de traduction ou de la maîtrise. Une expérience exceptionnelle et une compétence recon-

nue dans le domaine grammatical peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. ANIMATEURS: Formation universitaire de préférence dans le domaine des sciences de l'homme, notamment en sociologie ou en psychologie sociale. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine de l'animation peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. ÉCHÉANCE DE L'INSCRIPTION: 16 janvier 1970.

### CONSEILLERS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

- Traitement initial pouvant atteindre \$16.000 selon la compétence. Ministère du Travail et de la Main-d'œuvre. postes à Québec.
- Diriger et coordonner les activités d'orientation professionnelle conformément à la politique de main-d'œuvre du ministère.
- Être membre de la Corporation des conseillers d'orientation professionnelle du Québec et posséder plusieurs années d'expérience professionnelle.
- Les candidatures de personnes n'ayant que peu d'expérience seront aussi considérées pour des postes au niveau de leur compétence.
- Concours 70STI-2116. Échéance de l'inscription: 19 janvier 1970.

### SPECIALISTE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

- Traitement initial pouvant atteindre \$13.700 selon la compétence. Ministère de l'Éducation. poste à Québec.
- Coordonner l'élaboration de programmes d'études dans le domaine de l'enseignement religieux catholique aux niveaux élémentaire et secondaire et participer à leur mise en application.
- Diplôme universitaire terminal en sciences religieuses, en théologie ou en pédagogie avec spécialisation en sciences religieuses, et expérience de l'enseignement religieux catholique.
- Concours 70P-2123M. Échéance de l'inscription: 19 janvier 1970.

### BIBLIOTHÉCAIRES

- Traitement initial pouvant atteindre \$10.575 selon la compétence. Divers ministères. postes à Montréal.
- Sélectionner, conserver, classer et rendre accessible la documentation qui se trouve dans les bibliothèques de l'Administration.
- Baccalauréat en bibliothéconomie.
- Concours 70PPM-2112. Échéance de l'inscription: 23 janvier 1970.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission.

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4  
255 est, boulevard Crémazie, Montréal 354  
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Il ne sera tenu compte que des candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études. Prière d'indiquer le poste qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'un poste, il est indispensable de présenter une demande d'emploi distincte dans chaque cas.



GOVERNEMENT DU QUÉBEC

# La CSN et la naissance d'une politique du peuple

Suite de la page 5

Au palmarès des transformations du Québec, je pourrais ajouter la baisse de la pratique religieuse. S'il y avait une valeur qui semblait éternelle chez nous, c'était bien l'Eglise catholique et la pratique religieuse. En deçà de quelques années, tout est en train de s'écrouler. Je suis d'avis que le peuple croit encore, qu'il continuera d'ailleurs à croire, mais il ne croira plus jamais de la même façon.

La CSN est tout à fait enracinée dans ce milieu. Elle groupe des gens de toutes les tendances politiques, de toutes les croyances sociales, de presque tous les courants religieux, a-religieux ou antireligieux. Elle est de toutes les sphères de l'économie: l'industrie, le commerce, les manufactures, les services, le fonctionnarisme. Elle a des membres partout au Québec. Dans les moindres villages du Québec il y a au moins un membre de la CSN. Sa structure lui permet aussi d'avoir des ramifications partout.

Et l'on voudrait croire que la CSN n'évolue pas, qu'elle reste exactement au niveau où ceux qui vivent dans les structures l'ont connue lorsqu'ils y ont adhéré. Peu importe les hommes qui sont à la barre de la direction de la CSN, nos membres vivent dans la communauté. Cette communauté est très mouvante, elle évolue d'une façon spectaculaire. La CSN ne peut pas ne pas évoluer. Croire autrement, c'est se fermer les yeux volontairement ou ne pas être prêts à faire aucun effort intellectuel pour percevoir les nouvelles réalités.

Aussi, faire la recherche de ce qui a changé, de ce qui est modifié à la CSN, c'est faire la recherche des modifications de toute la société québécoise. Se demander pourquoi il y a des explosions ici et là dans notre mouvement, c'est bon, mais cette analyse ne peut se faire valablement dans le cadre étroit de notre mouvement. C'est l'ensemble qui bouge, et nous faisons partie de cet ensemble.

D'autres pourraient en arriver à des conclusions fort distinctes de celles qui viennent d'être décrites. Ainsi, en prenant comme hypothèse qu'une bonne partie du peuple vit dans l'immobilisme, satisfait relativement de son sort. En prenant pour hypothèse que le peuple profite à plein du système économique qui est censé "l'alimenter" et "le gruger", qu'il est bien content de sa voiture, quand il n'en a qu'une, de sa maison, sans compter sa maison de campagne; de son yacht, etc. Pour certains, le peuple n'est pas prêt à tout bouleverser, à tout changer. Il y a sans doute une partie de vérité dans cette hypothèse, parce que dans les mutations sociales, l'absolu n'est pas de mise. Il y a énormément de relatif. D'ailleurs si tous étaient de la même tendance, de la même orientation, il est certain que les transformations seraient plus rapides et plus radicales.

Pour ceux qui croient à d'autres conclusions que celles que j'exprime, il leur est plus facile d'admettre comme valeur suffisante, le contrat de travail, les bons salaires devant être une réponse satisfaisante. Et pourtant qu'observe-t-on. Les groupes les mieux payés sont les moins contents. L'année 1969 a illustré d'une manière claire, ce phénomène.

Qui a apporté une réponse au fait que les travailleurs de l'aluminium du Québec sont fort partagés sur la valeur de leur contrat de travail qui prévoit pourtant des taux de salaire parmi les plus élevés du pays? Qui a une réponse devant les métallos de Hamilton ou de Sudbury qui acceptent de justesse un contrat de travail qui majoré leurs salaires de \$1.00 l'heure? Qui a une réponse aux fonctionnaires de la ville de Montréal qui, il y a quelques années, sortent en grève pour améliorer leurs salaires, alors qu'ils étaient parmi les mieux payés du pays?

Ceux qui se limitent à croire à la vertu presque miraculeuse du contrat de travail doivent au moins s'interroger. Il y a d'autres problèmes inhérents à la vie de l'entreprise, donc au système économique tout entier, qui doivent être identifiés avant que des solutions valables puissent être envisagées.

Ce que le mouvement ouvrier réussissait, c'était de faire respecter l'homme. Et cela pouvait être suffisant. En effet, les fusions d'entreprises n'existaient pas au même degré et de loin, la stabilité des métiers était quasi proverbiale, la mécanisation posait quelques problèmes assez facilement résolus. Ce que nous n'avons pu résoudre avec l'automatisation. Enfin, toutes sortes d'autres conditions existaient. L'urbanisation est un de ces phénomènes facilement identifiable. Les crises de logement, si elles existaient, étaient plutôt localisées. Les plans privés d'assurance-maladie donnaient un rendement plus satisfaisant. Les communications étaient moins développées. Les besoins moins grands. L'éducation était à faible niveau. Ceux qui avaient un degré d'instruction assez faible étaient moins pressés pour décrocher leurs objectifs que ceux qui aujourd'hui sont mieux pourvus. C'est probablement là une partie de l'explication du phénomène que les jeunes travailleurs sont toujours mécontents ou en tout cas pas mécontents que les plus âgés.

Il s'agit, c'est certain, du conflit traditionnel des générations. Mais ce conflit prend une dimension plus grande, plus considérable, car il n'y a pas maintenant que fait de générations différentes, il y a le fait que la génération plus jeune est beaucoup plus instruite, mieux préparée et qu'elle exige davantage.

On n'en finirait plus d'allonger la liste des mutations de notre société économique et sociale. Pourtant, toutes les

anciennes structures poussiéreuses n'ont pas évolué ou si peu. Que l'on pense aux structures de nos partis politiques, que l'on s'attarde sur notre forme de parlementarisme, que l'on examine le système judiciaire, (voir à cet effet le rapport de la commission Prévost), et l'on verra que dans ces domaines l'on vit dans l'immobilisme. C'est à croire que la vérité vient du fait que l'institution existe depuis très longtemps. Je pourrais aussi traiter de la question religieuse, de l'Eglise catholique qui se fait brasser à gauche et à droite, mais qui se débat avec force, avec rage, pourrais-je dire, pour maintenir la tradition. Pour éviter de couper avec le passé, on ne vit plus dans le présent.

## La CSN dans la crise présente

Le mouvement ouvrier est aux prises avec cet ensemble nouveau. La CSN qui, comme je l'ai déjà décrit, est très sensible à tous les remous de notre communauté, tente de s'adapter, d'évoluer. Elle a mis au monde de nouveaux moyens de communication. Ce fut un choc dans le mouvement. Beaucoup d'hommes des structures de notre mouvement ont été inquiets et le sont encore. La CSN a créé de nouveaux services. Le centre de documentation en est un. Mais c'est un service qui dérange, parce qu'il entraîne beaucoup de jeunes à y venir pour constater ce que l'on possède. La CSN a créé son service du budget familial. Ce service a collé rapidement. Il correspondait à un besoin généralisé. D'autre part, il a rendu ceux de la "gauche" inquiets. Le service ne va pas assez loin dans l'optique "révolutionnaire". La CSN a mis au monde son service d'action politique. Que de membres de nos structures sont devenus inquiets, embarrassés! Cela se comprend pour bien des motifs, mais pour combattre un tel service, les adversaires n'ont jamais voulu aborder le vrai problème. Ils s'en prenaient aux accessoires.

Non satisfaite d'innover, de créer, d'imaginer, de tailler dans du neuf, la CSN a poursuivi son action traditionnelle avec force et puissance. La CSN a continué à protéger ses membres dans les entreprises. Elle a poursuivi ses actions de revendication avec les syndicats et leurs adhérents. Elle a ouvert des horizons nouveaux dans le secteur public. Elle a utilisé tous les moyens d'action qu'elle pouvait imaginer pour défendre et promouvoir l'intérêt de ceux qui lui ont fait confiance.

Dans la vie publique, dans la vie quotidienne, nous sommes intervenus sur une infinité de sujets, nous avons attiré l'attention sur toutes les injustices que nous pouvions percevoir. Nous nous sommes présentés à maintes reprises devant les comités de la chambre pour faire valoir nos idées qu'il s'agisse du bill 24 (heures d'ouverture et de fermeture des magasins), du bill 56 (sur l'enseignement privé), du bill 51 (sur la qualification des entrepreneurs), du bill 290 (sur l'industrie de la construction), du bill 65 (sur le code du travail), et combien d'autres.

On ne peut se cacher que nous avons joué un rôle de tout premier plan devant la commission fédérale des prix et revenus. Nous avons bloqué, jusqu'à maintenant, un projet malsain de gel des salaires.

Au Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre, notre rôle y est aussi déterminant. Nous avons été à l'origine des amendements au code du travail. Nous avons aidé à la prise de position du ministre du travail du Québec sur le rapport Woods.

Nous avons fait des représentations opportunes à plusieurs comités ou commissions. Je ne mentionnerai pour l'instant que nos mémoires à la commission Thinel (sur le commerce de l'alcool) et à la commission Prévost (sur l'administration de la justice pénale).

Il ne faudrait pas mettre de côté les luttes d'envergure que nous avons livrées au fédéral pour obtenir des amendements importants au bill C-170 (sur la fonction publique fédérale). Notre combat sur la reconnaissance des unités naturelles de négociation a été épique. Tout le Canada a été informé de l'enjeu qui se livrait. Nous-mêmes avons tenu des conférences de presse à Toronto, à Vancouver. Nos adversaires du temps, les gens du CTC, ont dû livrer une lutte d'arrière-garde pour protéger leurs structures.

Il ne s'agit pas ici d'être exhaustifs, de tout dire et de tout décrire. Mais il reste que la CSN a dû se mouler, s'adapter constamment aux nouvelles réalités. L'invention, la mise au monde de moyens nouveaux a fait une bonne partie de la force de la CSN. C'est ainsi qu'il faudra continuer, ne pas s'arrêter.

Je ne dirai qu'un mot du changement profond de nos structures. Ce fut là un autre effort d'adaptation de la CSN pour viser à une meilleure vie démocratique. Il y aura encore des retouches profondes à faire, mais signalons que l'orientation a toujours été vers une vie démocratique plus poussée, une participation réelle améliorée.

Donc au cours de ces quelques années, nous n'avons pas sombré dans l'immobilisme. Nous sommes restés attachés au passé, mais nous n'avons pas craint d'être de notre temps.

Et cela, c'est loin d'être facile, surtout quand on est entouré à l'extérieur de notre mouvement, et parfois, il faut le constater, à l'intérieur aussi, d'organismes, de gens qui ne veulent plus rien faire, sauf revendiquer des choses déjà acquises.

Toute l'Amérique du nord est plongée, au niveau de ses structures, dans un certain immobilisme quant à la pensée, quant aux moyens d'action. Et nous, nous devons les dépasser constamment.

Que l'on aime ça ou non, la structure des syndicats américains pose d'un poids lourd dans l'orientation du syndicalisme canadien et même québécois. Les structures des centrales syndicales genre CTC/FTQ ne sont pas des structures d'action mais des structures d'arbitrage entre les affiliés. Les structures des syndicats américains sont lourdes et reliées presque exclusivement à la défense étroite des intérêts de leurs membres actuels. Notre structure est complètement différente. Elle nous entraîne à épouser beaucoup plus toute la société québécoise. Celle-ci n'est évidemment pas insensible au mouvement syndical et nous pouvons constater que la société répond à certaines innovations sociales que le syndicalisme a réussi à faire triompher.

## L'actualité scientifique

### L'étude des roches lunaires tendrait à confirmer la théorie de la "lune chaude"

HOUSTON (AFP) — L'examen approfondi des échantillons lunaires rapportés par l'équipage d'Apollo-11 a virtuellement prouvé que la lune a été une masse volcanique brûlante à un moment de son histoire, a déclaré un savant australien, M. A.E.R. Ringwood, l'un des géochimistes du monde les plus connus, qui tire cette conclusion de l'examen de la structure et de la composition des spécimens de pier-

res de lune. Cet examen indique que ces matériaux se sont partiellement mélangés sous l'effet d'une forte chaleur provenant de l'intérieur de la lune.

La plupart des savants qui participent à la conférence sur les roches lunaires qui se tient à Houston et au cours de laquelle sont présentés les rapports des 142 savants ayant étudié les échantillons rapportés par les équipages des deux premières

missions lunaires américaines, penchent désormais pour la "théorie de la lune chaude".

Selon M. Ringwood, qui appartient à l'université nationale australienne, à Canberra, les roches d'Apollo-11 qu'il a étudiées ont été probablement formées à une profondeur allant de 200 à 400 km sous la surface lunaire (124 à 248 milles).

M. Donald Wise, professeur à l'université du Massachusetts et ancien responsable scientifique du bureau d'exploration lunaire de la N.A.S.A., a dit pour sa part que si la chaleur qui avait mélangé les roches lunaires avait eu pour origine des météorites ayant frappé la lune, le mélange des composants des roches aurait été différent de celui qui a été découvert.

Les faits découverts à propos des roches lunaires semblent démentir la théorie selon laquelle la lune a toujours été corps céleste, mort et froid, avec seulement par endroits des roches ignées produites par l'impact de météorites.

Mais alors que la tendance à la conférence est d'accepter la notion d'une action volcanique bouillonnante sur la lune, les savants sont d'autant plus curieux d'en savoir plus à son sujet. Il faudra néanmoins attendre, pour satisfaire les questions qu'ils se posent, que de nouveaux vols lunaires aient eu lieu.

Les savants cherchent à savoir si la lune a commencé à exister en tant que corps chaud ou comme un amas de matériaux froids qui se sont réchauffés ultérieurement. Combien de temps cette période volcanique qu'ils subordonnent à durer?

Les résultats préliminaires de l'examen des roches ramenées par Charles Conrad et Alan Bean de la mission Apollo-12 montrent qu'elles se sont refroidies environ un million d'années après celles qu'a rapportées l'équipage d'Apollo-11. Ce qui implique une période volcanique ayant duré un million d'années entre le moment où la lave lunaire est apparue dans la mer de la Tranquillité et celui où elle s'est étendue dans le fond de l'océan des Tempêtes, lieu d'alunissage d'Apollo-12.

"Cela veut dire que le remplissage de ce second bassin est survenu plus tard et qu'il a eu lieu depuis l'intérieur de la lune", a déclaré le Dr Ross Taylor, autre savant australien.

La science a trois autres théories en ce qui concerne la formation de la lune. Le Dr Ringwood a déclaré qu'elles semblaient toutes "très très ébranlées désormais" et il a ajouté: "Il faudra nous pencher très sérieusement sur des choses qui ont été rejetées dans le passé pour des raisons insuffisantes".

Les théories discréditées auxquelles le Dr Ringwood pense comprennent l'idée que la lune a été une éponge céleste errante capturée par la gravité terrestre, qu'elle a été formée en même temps que la

terre et qu'une portion de la terre a été arrachée pour constituer la lune.

Le Dr Ringwood a dit qu'il regardait désormais dans la direction d'une théorie proposée en 1960 par M. E.J. Opik, de l'observatoire de Armagh, près de Belfast en Irlande, selon laquelle la terre a eu à un moment un anneau de matériaux orbitant autour d'elle, analogue à l'anneau de Saturne.

Cet anneau terrestre était formé des mêmes matériaux qui devaient former la terre, selon la théorie de M. Opik. Dans les derniers moments de sa formation, quand le soleil était beaucoup plus chaud qu'il ne l'est aujourd'hui, la terre avait une atmosphère massive dans laquelle les éléments les plus légers bouillonnants se sont évaporés et se sont éloignés de la planète en formation. Ensuite, a suggéré M. Ringwood, le soleil s'est refroidi et les débris qui avaient constitué l'anneau de la terre et les éléments les plus légers qui existaient dans l'atmosphère terrestre du moment, se sont alors combinés pour former la lune.

Pour que la lune ait pu être chauffée de l'intérieur de façon suffisante pour former les roches analogues à celles qu'a trouvées l'équipage d'Apollo-11, sa formation a dû se faire très rapidement, en termes géologiques, environ en une centaine d'années, a ajouté M. Ringwood. Si elle s'est formée aussi vite, ensuite l'énergie gravitationnelle impliquée dans sa formation a été suffisante pour maintenir cette chaleur et l'alimenter. Mais M. Ringwood n'a pas exclu que d'autres hypothèses seront certainement avancées. "Je pense qu'un tas de nouvelles théories vont être proposées dans les toutes prochaines années. Aussi je crois que nous allons vers une période très intéressante".

Pour sa part, M. Harold

Urey, prix Nobel de chimie, a tiré la conclusion de plusieurs rapports présentés par des savants de divers pays qui ont étudié les échantillons de pierres de lune rapportés par l'équipage d'Apollo-11. Il a déclaré "il n'y a jamais eu d'eau en surface sur la lune".

Cette déclaration confirme qu'il a décidé d'abandonner totalement la théorie qu'il avait soutenue pendant de nombreuses années, selon laquelle les "mers" et "océans" lunaires auraient pu être formés par de l'eau de condensation qui se serait évaporée au fil des millénaires. Il a d'ailleurs ajouté en substance que sa théorie était manifestement fautive.

M. Urey a fait cette déclaration après qu'un de ses collègues, M. Samuel Epstein, un chimiste de l'Institut de technologie de Californie, eut signalé à l'assemblée des 142 savants mondiaux réunis à Houston que si les échantillons lunaires étaient riches en oxygène, ils étaient, par contre, très pauvres en hydrogène. "Ainsi avait dit M. Epstein, l'existence d'eau sur la lune, même en quantités infimes, est des plus improbables".

Une autre théorie est aussi mise en question désormais. Selon un savant australien, M. S.R. Taylor, de l'université nationale d'Australie, l'analyse chimique des échantillons lunaires prouve que les pierres de lune rapportées tant par Apollo-11 que par Apollo-12 n'ont rien de semblable aux tectites, ces morceaux de pierre que l'on rencontre parfois sur terre et qui n'y ont pas été formés. Une théorie, acceptée jusqu'ici, selon laquelle les tectites étaient des morceaux de lune arrachés à la surface de l'astre des nuits par l'impact des grosses météorites et qui auraient été projetés jusqu'à la terre se trouve ainsi en passe d'être abandonnée.

# BONDI

**MEUBLES**  
en TECK  
et PALISSANDRE

## VENTE

### DE JANVIER

## RÉDUCTIONS

# JUSQU'À 40%

9240, boul. ST-LAURENT  
TEL: 381-7619  
(FERME LE MERCREDI)

## PORT-ROYAL

1455 ouest, rue Sherbrooke

### MODELE "E"

Un ravissant appartement de luxe avec trois pièces, une grande chambre à coucher, vivoir et salle à manger combinés 20' x 22', vue dominant la ville et le fleuve.

Cuisine entière équipée et salle de bain en marbre.

**A partir de \$300 par mois**  
Electricité incluse

Appartements modèles ouverts aux visiteurs

Sur semaine: de 10 à 17h.  
Sam. et Dim.: de 13 à 17h.

COMPOSEZ 937-9511

REDBROOKE  
ESTATES LTD

### LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA SITUATION DE LA LANGUE FRANÇAISE ET SUR LES DROITS LINGUISTIQUES AU QUÉBEC

# AVIS

La Commission donne avis qu'elle tiendra ses prochaines audiences publiques au Salon Gatineau de l'hôtel Reine Elizabeth, Montréal, les 14, 15 et 16 janvier 1970.

Les séances débiteront à 10 heures le matin et seront levées à midi; elles reprendront à 14 heures 30 et seront ajournées à 16 heures 30. Le 16 janvier, la séance de l'après-midi reprendra à 14 heures.

DONNÉ à Montréal, le 5 janvier 1970

**Le secrétaire**  
Jean-C. Lavigne

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

# PORTUGAL

## 16 jours de soleil

# \$325.

Oui, pour \$325, seulement, de Montréal, voyage en avion CP Air, offrez-vous, en plein hiver, deux semaines de soleil sur la côte du Portugal, logez dans des hôtels modernes et profitez de la voiture mise à votre disposition... conduisez-la au gré de vos désirs. Ceci n'est qu'un exemple des excursions "Suntours" vers le monde du soleil que vous propose CP Air. Espagne, Portugal, Maroc, îles Canaries, partout du soleil qui vous attend, partout l'agréable liberté des voyages organisés "Suntours", partout leurs prix étonnamment bas. Vous trouverez tous les détails sur ces excursions dans notre brochure "Coup d'ailes vers le monde du soleil". Elle est gratuite. Demandez-la. La demander c'est, déjà, être parti... à la conquête du monde avec CP Air.

Je désire recevoir votre brochure "Coup d'ailes vers le monde du soleil".

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Mon agent de voyage est: \_\_\_\_\_

Postez à: CP Air, 1180 LaSalle, Montréal 101, Qué.

**CP Air**

Vivez un voyage merveilleux au Portugal!

LA GRANDE AGENCE  
DU CANADA FRANÇAIS

Succursale  
**LONGUEUIL**  
1 PLACE LONGUEUIL  
679-3777

Voyages

## TRAVELAIDE

LITÉE

OUVERT LE SOIR  
JUSQU'À 21h.  
LE SAMEDI JUSQU'À 17h.

Succursale  
**LAVAL**  
CENTRE LAVAL  
SORTIE 7 AUTOROUTE  
688-5310

**1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 110, Tél.: 861-7272**

BOURSE DE TORONTO

Table with columns for stock indices and various stock prices, including S&P 500, Industriels, and various company shares.

Table with columns for stock indices and various stock prices, including S&P 500, Industriels, and various company shares.

Table with columns for stock indices and various stock prices, including S&P 500, Industriels, and various company shares.

Table with columns for stock indices and various stock prices, including S&P 500, Industriels, and various company shares.

CARRIÈRES ET PROFESSIONNELS ET

ÉTUDIANT EN ACTUARIAT

Un groupe international et progressif de réassureurs demande un étudiant en actuariat pour leur Siège Social canadien à Toronto.

Travail intéressant avec une gamme variée de problèmes à résoudre couvrant tous les aspects de réassurance-vie.

Prière d'écrire en donnant en détail vos âge, qualifications et toute expérience dans le domaine d'assurance-vie à :

Case 1237, Le Devoir.

Service Universitaire Canadien Outre-Mer ADMINISTRATEUR EN CHEF

Poste Le SUCO demande un Directeur Administratif relevant du Conseil de Direction et qui sera responsable de tous ses programmes dans les pays en voie de développement.

Compétence Le Directeur Administratif doit être compétent dans le domaine du développement international et être conscient des nuances culturelles qui sont propres à ce travail.

SUCO Bureau du personnel 151, rue Slater Ottawa 4, Ontario.

PHARMACOLOGISTES OU PHYSIOLOGISTES

pour recherches dans l'industrie pharmaceutique

Qualifications: Chercheurs possédant un Ph.D., D.Sc., ou M.V., ou M.Sc., spécialisation en pharmacologie ou physiologie.

Les candidats auront à s'acquitter de: la conduite de plusieurs tests pharmacologiques afin d'établir les attributs primaires et secondaires de composés chimiques originaux.

Adresser votre curriculum vitae en toute confiance à: Gérant du Personnel, B.P. 959, Montréal 101, Qué.

PROGRAMMEUR

Une excellente compagnie canadienne-française est à la recherche d'un programmeur I.B.M. possédant un an d'expérience dans les langages Cobol et Assembleur.

Excellentes conditions de travail et bénéfices marginaux intéressants.

Prière d'écrire à: Case 1242, Le Devoir

La Commission Scolaire Régionale Maisonneuve recherche UN PROFESSEUR DE DACTYLOGRAPHIE (masculin) pour enseigner aux garçons des niveaux sec. I et II

Qualifications: Minimum 12 ans de scolarité - Détener un brevet d'enseignement ou s'engager à poursuivre des cours pour l'obtention d'un brevet d'enseignement - Maîtriser parfaitement les techniques de la dactylographie.

Traitement: Selon la convention collective provinciale.

Entrée en fonction: Janvier 1970

Les personnes intéressées doivent solliciter la présente fonction en s'adressant au:

Directeur du Personnel, 3650, boul. Lévesque, Chomedey, Ville de Laval, Qué. Tél.: 688-3781 ext. 36.

Hôpital St-Vincent de Paul

300, rue King Est Tél.: 569-6381 Sherbrooke, Qué.

Archivistes médicales

Hôpital général de 350 lits est à la recherche de 2 archivistes médicales compétentes pour ajouter à ses effectifs actuels.

Salaire et autres conditions de travail à être discutés lors de l'entrevue.

Faire parvenir demande avec curriculum vitae à: Roland Gauthier, M.D., Directeur Médical, Hôpital St-Vincent de Paul, 300 St, rue King, Sherbrooke, Qué.

AVOCAT OU NOTAIRE

Un organisme d'envergure provinciale, ayant son siège social dans la région de Québec, est à la recherche d'un avocat ou d'un notaire pour prendre charge de son secrétariat.

LA FONCTION: 1. Agit comme secrétaire du Conseil d'administration et de tous les comités et commissions de l'organisme.

2. Donne suite aux demandes d'avis légaux en les soumettant au conseiller juridique.

3. Est responsable des archives, du classement général et de la bibliothèque.

LE CANDIDAT: Membre du Barreau ou de la chambre des Notaires. Expérience d'au moins cinq ans dans l'administration et le domaine juridique.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à: Case 1241, Le Devoir

INGÉNIEUR D'USINE

FAIRE RAPPORT AU GÉRANT DE L'USINE de toutes les activités de l'ingéniering du plant y compris, l'entretien, la production et la distribution de l'énergie électrique, vapeur et air, les modifications du plant et l'administration du département.

LE EMPLOYÉ: Degré universitaire dans l'ingéniering, de préférence possédant expérience dans une usine de produits chimiques et une vaste expérience dans le domaine de la surveillance.

LA LOCATION: Dans la Vallée de l'Outaouais à proximité d'Ottawa, Ontario.

LA COMPAGNIE: Une compagnie internationale progressive solidement établie et offrant des avantages et bénéfices excellents.

S'adresser en toute confiance à: Chef du Personnel, Electric Reduction Company of Canada, Ltd., C.P. 170, BUCKINGHAM, Québec. Téléphone: 819-986-3366

UNIVERSITÉ MCGILL

ADJOINT AU VICE-RECTEUR AFFAIRES ACADÉMIQUES

Le poste: Coordonner les fonctions des membres du personnel siégeant aux divers comités de la Conférence des Recteurs et Principaux des Universités du Québec.

Représenter l'Université à différents comités de liaison.

Les qualifications: Le candidat sélectionné sera un diplômé d'université parfaitement bilingue, âgé de 28 à 35 ans. Il s'intéressera aux questions d'enseignement et fera preuve d'un don certain pour l'organisation.

Faire parvenir un curriculum vitae exposant études, expérience, âge et salaire demandé à: Service du Personnel, Montréal 110, Qué.

DIPLÔMES UNIVERSITAIRES CARRIÈRE DANS L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Notre programme d'entraînement intensif et votre formation universitaire vous donneront l'assurance dans vos relations avec les professions médicale et pharmaceutique.

Roussel (Canada) Ltée, filiale jeune et dynamique d'une société internationale orientée vers la recherche, choisira des représentants pour les régions de Montréal, qui débiteront en février 1970.

Notre politique consiste à promouvoir au sein de l'organisation. Salaire selon l'expérience et la formation professionnelle, voiture fournie, bénéfices marginaux offerts.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" avec l'assurance de notre discrétion à: M. André Labbé, Roussel (Canada) Ltée, 2795, Chemin Bates, Montréal 251, Qué.

Université Laval

LE SERVICE DU PERSONNEL EST À LA RECHERCHE d'un bibliothécaire (Section de droit)

Résumé de la fonction: Sous directives, assumer la responsabilité du développement de la collection d'ouvrages de droit; fournir aux usages un service de référence et de bibliographie spécialisée dans ce domaine; exécuter toute autre tâche connexe.

Qualifications requises: Détenteur d'un diplôme universitaire en bibliothéconomie; connaissances approfondies en droit et/ou une expérience notable dans une bibliothèque de droit; très bonne connaissance de la langue française.

Note: Les personnes intéressées à ce poste devront faire parvenir leur Curriculum Vitae avant le 1er février 1970 au:

LE SERVICE DU PERSONNEL Université Laval, Cité Universitaire, Québec 10e, Qué.

Cité universitaire, Québec 10e

Collège du Vieux-Montréal

200 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

PROFESSEUR RESPONSABLE DES TECHNIQUES D'ASSISTANCE SOCIALE

Fonctions: En collaboration avec la Direction des Services Pédagogiques, animer, administrer et consolider l'option "Techniques d'assistance Sociale" et donner quelques heures de cours.

Candidat: De préférence, un(e) travailleur social professionnel (T.S.P.) ayant l'expérience dans une agence ou une institution de bien-être.

PROFESSEUR RESPONSABLE DES TECHNIQUES DE RÉÉDUCATION EN INSTITUTION

Fonctions: En collaboration avec la Direction des Services Pédagogiques, animer, administrer et consolider l'option "Techniques de Rééducation en Institution" et donner quelques heures de cours.

Candidat: Un(e) psychologue ou un éducateur ayant une formation universitaire avec expérience dans une institution de bien-être.

Salaire: À déterminer selon la scolarité et l'expérience. Faire parvenir curriculum vitae. La date limite pour la demande, le 23 janvier 1970. S'adresser à: M. Noël Roberge, Directeur du Personnel, Collège du Vieux-Montréal, 200 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.

DÉCÈS

Notes s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

FOREST, A. Montréal, le 7 janvier, est décédé, Marguerite Marchand épouse de François-Xavier Forest, notaire, demeurant 1680 De Salaberry. Les funérailles auront lieu samedi 10 janvier. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourque No 2695 rue De Salaberry à 10 heures 45, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 11 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RESIDENCES FUNÉRAIRES

Magnus Potier Inc 6603 BOUL. ST-LAURENT

6520 ST-DENIS 10526, ST-LAURENT 185 est, DeCASTELNEAU

Tél.: 277-2135

Conseillers en administration

Nous recherchons des hommes intéressés ayant à leur actif les réalisations nécessaires à une carrière de conseiller en administration.

Les candidats auront de 28 à 35 ans et seront diplômés en commerce, en sciences administratives et/ou seront comptables agréés en plus de posséder plusieurs années de responsabilités de gestionnaire en contrôle des finances et en systèmes d'information à la direction. Une solide connaissance des méthodes du traitement des données est nécessaire tout aussi bien que la capacité de travailler à l'aise en anglais et en français.

Le travail de conseil en administration peut offrir un large éventail de défis touchant à tous les paliers de l'industrie et de l'activité gouvernementale canadienne. C'est un champ d'action qui attirera des individus qui prennent à cœur la solution de problèmes difficiles et qui peuvent transiger efficacement avec le personnel de direction à tous les niveaux. La rémunération est à discuter.

Écrivez-nous en toute confiance, à notre bureau de Montréal ou 630 ouest, boulevard Dorchester, en incluant votre curriculum vitae complet et vous référant au dossier no. P712M.

Urwick, Currie & Associés Ltée Montréal Ottawa Toronto Winnipeg Vancouver

DECÈS

Notes s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

INGÉNIEUR D'USINE

FAIRE RAPPORT AU GÉRANT DE L'USINE de toutes les activités de l'ingéniering du plant y compris, l'entretien, la production et la distribution de l'énergie électrique, vapeur et air, les modifications du plant et l'administration du département.

# l'information

# sportive

Canadien 3 - Pittsburgh 1

## JEAN BÉLIVEAU FAIT SENTIR SA PRÉSENCE

Le Canadien de Montréal a remporté une deuxième victoire d'affilée hier soir en battant les Pingouins de Pittsburgh au compte de 3-1.

Le retour au jeu de Jean Béliveau s'est fait sentir, alors que, à sa première apparition au jeu il a compté le point expéditeur du Tricolore. Jean Béliveau avait été au repos forcé depuis le 6 décembre en raison d'une fêlure à la cheville gauche.

De plus Jean Béliveau a recueilli une assistance sur le but de Robert Rousseau. Dean Prentice, avec son 13ème but de la saison, a été le seul marqueur des Pingouins.

Pour Jacques Lemaire, il s'agissait de son 22ème but de la saison, compté pendant que Ken Schinkel était au cahot. Pour Béliveau il en était à son huitième but de l'année. Jacques Lemaire a compté son

22ème but de la saison alors que Bryan Hextall était au cahot.

Une autre étoile des Canadiens a été Yvan Cournoyer qui a récolté trois assistances pour les vainqueurs. Le gardien de buts Al Smith, des Pingouins, a joué une excellente partie en bloquant 33 des 36 lancers dirigés dans sa direction. Rogation Vachon a bénéficié d'une soirée tranquille dans les filets du Canadien en ayant à bloquer que 26 lancers de la part des Pingouins.

### SOMMAIRE

#### PREMIERE PERIODE

1. Pittsburgh, Prentice (13) (Eaton) ..... 14:37  
Punition - Ferguson M 16:42.

#### DEUXIEME PERIODE

2. Montréal, Béliveau (8) (Cournoyer, Ferguson) .. 11:43  
Punitions - Watson P 5:40, Hextall P 6:47, Woytowich P, Ferguson M 15:36.

#### TROISIEME PERIODE

3. Montréal, Rousseau (11) (Cournoyer, Béliveau) .. 2:29  
4. Montréal, Lemaire (22) (Savard, Cournoyer) .. 8:01  
Punitions - Schinkel P 1:20, Hextall P 6:47, Woytowich P, Ferguson M 15:36.  
Lanceurs par:  
Pittsburgh: 9 6 11-25  
Montréal: 13 15 11-39  
But: A. Smith, Pittsburgh; Vachon, Montréal.  
Assistance: 16,906.

### Montréal 4 Hamilton 4

#### PREMIERE PERIODE

1. Montréal, Perreault (Guindon, Turnbull) .. 2:48  
2. Montréal, Guindon (Globensky, Turnbull) .. 14:37  
3. Hamilton, Gilbert (Climie, Boyle) .. 15:55  
4. Hamilton, Leblanc (Guindon, Turnbull) .. 19:47  
Pun.: Lalonde 5:38, Turnbull 18:30.

#### DEUXIEME PERIODE

6. Hamilton, Gilbert (Climie, Harvey) .. 1:55  
Montréal, Brind'Amour (Gœvremont, Perreault) .. 17:35  
Pun.: Leblanc, Martin 2:07, Wood, servie par Lemieux 3:13, Ryan 7:40, Perreault 9:12, Lajeunesse 10:55, Gould 14:00, Schoenfeld 16:13.

#### TROISIEME PERIODE

8. Hamilton, Gould (Kehoe, Meyers) .. 0:51  
Pun.: Lajeunesse 2:07, Coalter 9:28.

## Les compétitions de la Coupe Pontiac débutent à Kimberley

Les compétitions de la Coupe Pontiac promettent de prendre de l'ampleur cette année. En effet, Kimberley, C.B., sera le site de la première épreuve, le Championnat de la section Ouest, les 10 et 11 janvier.

Don Lyons, nouvel entraîneur des "Espoirs", section de l'Est, et Larry Nelles, entraîneur de l'Ouest, déclarent que les recrues de cette année promettent d'être exceptionnelles.

Dans la section Ouest, nous verrons le retour de quelques aspirants à la Coupe de l'an dernier: Pam Aiken et Teresa Delich de Rossland, les sœurs Finch (Mary et Barbara) de Kimberley et Carolyn Oughton.

Chez les hommes, toujours dans la même section, nous verrons une nouvelle tentative de Steve Becker de Banff, Jungle Jim Hunter et Reto Barrington de Calgary, Peter Bellos de Kamloops et Doug Temple de Vancouver.

Ces participants de la section Ouest auront à faire face à la concurrence serrée de leurs homologues de l'Est dans les personnes de Diane Pratte de Rouyn, Québec, et de Diane Gibson, ex-membre de l'Equipe Nationale.

Pour les hommes, il faudra compter avec l'adresse de coureurs consommés comme Jack Creed de Toronto, qui a subi un entraînement avec l'Equipe Nationale. Peter et Russell Goodman de Montréal, Keith Macdonald de Levack et Rick Hunter d'Ottawa.

Hugh Osler, président de la Coupe Pontiac, a déclaré que le calibre des concurrents augurait une excellente saison d'épreuves au Canada.

Il a de plus ajouté qu'un changement important statuait sur l'éligibilité permettant à des ex-membres de l'Equipe Nationale de compter des points dans les compétitions. Toutefois, compte tenu de leur entraînement poussé et de leur expérience en matière d'épreuves internationales, chaque participant débutera avec un handicap de 30 points, afin d'équilibrer les forces et d'offrir des chances égales aux nouveaux venus.

M. Osler ajoute de plus que la participation d'ex-membres de l'Equipe Nationale ne peut qu'améliorer les compétitions procurant une concurrence bénéfique à ceux qui veulent mériter une place au sein de l'Equipe Nationale.

Les organisateurs de la première course à Kimberley, anticipent une épreuve passionnante, puisque l'on compte 25 concurrents américains et 6 de l'Alaska, sans parler de 3 membres des "Es-

poirs" français et 3 membres de l'Equipe Nationale: Wayne Henderson, Bob Swan et Currie Chapman.

Les membres des équipes française et américaine pourront mériter des points individuels lors de ces courses, mais ne seront pas éligibles au pointage de la Coupe Pontiac.

Le Championnat de la section Ouest aura lieu à North Star Mountain, avec pour épreuves: slalom géant pour hommes et femmes, samedi commençant à 10 h. du matin, et slalom pour hommes et femmes, dimanche, commençant à 10 h. le matin.

Le Championnat de l'Alberta aura aussi lieu dans l'Ouest, au Lac Louise, les 17 et 18 janvier. Epreuves: descente

pour hommes et femmes et slalom.

Ces deux épreuves donneront l'occasion aux concurrents de l'Ouest d'augmenter leur pointage global. Toutefois, les concurrents de l'Est auront aussi leur chance d'égaliser le pointage le 13 janvier et le 1er février lors de la Taschereau, à Mont-Tremblant, Québec.

Le pointage global sera déterminé par les moyennes de l'Est et de l'Ouest combinées après la Taschereau, pour déterminer le pointage nationale.

Ces compétitions, qui sont commanditées par General Motors, verront leur clôture avec la remise de la Coupe Pontiac à Bromont, Québec, les 13 et 14 mars.

## Une super-bataille en vue au super-bowl de dimanche

Bud Grant, pilote des Vikings du Minnesota, a prêté hier que le Super Bowl, opposant ses hommes aux Chiefs de Kansas City, donnerait lieu à une superbe bataille défensive dimanche, mais a refusé de choisir un vainqueur entre les champions des LAF et LNF.

Au fait, Grant prévoit que l'accent sera tellement sur la défensive qu'aucun des deux clubs ne sera déclassé, car il sera très difficile de mener une offensive soutenue.

En effet, les défensives des deux finalistes, ayant à leur tête quatre énormes et puissants joueurs de ligne, prendront probablement la vedette.

Minnesota détient le record de la LNF avec seulement 133 points alloués dans une saison et une moyenne de 194,3 verges accordées par partie tandis que les Chiefs ont tenu leurs rivaux à 177 points et 225,9 verges par match.

La ligne défensive des Vikings, composée de Carl Eller, Gary Larsen, Alan Page et Jim Marshall, a renversé le quart rival à 49 reprises, en comparaison de 48 par le mur des Chiefs, formé de Buck Buchanan, Jerry Mays, Aaron Brown et Curley Culp.

Même si Grant prévoit que les Chiefs vont utiliser des jeux nouveaux, il espère que

ses hommes ne tenteront pas d'innover.

### Chiefs

Le pilote Hank Stram, des Chiefs, a déclaré, pour sa part, que les développements récents derrière la scène du football n'influenceront en rien l'attitude mentale de ses hommes dans le Super Bowl.

Quelques étages plus haut dans la même bâtisse, le quart-arrière Len Dawson partageait l'opinion de son pilote, précisant que les Chiefs seraient moins nerveux contre les Vikings que lors de leur première expérience semblable contre Green Bay en 1967.

Green Bay avait alors triomphé 35-10 tandis que les Vikings sont présentement favoris par 11 à 14 points.

Au sujet de l'offensive, Stram aime un quart-arrière qui bouge.

"Nous utilisons beaucoup de formations en tentant de créer une certaine incertitude chez nos rivaux, mais, en fait, nous possédons 18 jeux de base exécutés de différentes façons", a conclu le pilote.

## Dornhoefer cause la perte des Kings de Los Angeles

PHILADELPHIE - Les Flyers de Philadelphie ont remporté une victoire de 4-1 hier soir sur les Kings de Los Angeles en raison des trois buts de Gary Dornhoefer, montant ainsi sur un pied d'égalité en deuxième place de la di-

vision ouest de la ligue Nationale de hockey avec les North Stars du Minnesota.

L'autre compteur des Flyers a été André Lacroix qui a marqué son but à la deuxième période, après que les Kings n'ont tout simplement pas été dans la lutte.

### Première période

1. Philadelphie, Dornhoefer 7  
Hillman ..... 3:03  
Punitions: Dornhoefer Pha 6:38, Heiskala Pha 14:47, Sback LA 17:20.

### Deuxième période

2. Philadelphie, Dornhoefer 8  
Fleming, Hale ..... 7:57  
3. Philadelphie, Lacroix 13  
Gendron ..... 9:12  
4. Philadelphie, Dornhoefer 9  
Ball, Johnson ..... 15:02  
Punitions: Heiskala Pha 5:40, W. Hillman Pha 9:35, Krake LA 13:09, Hoganson LA 15:38, Ball Pha 17:30.

### Troisième période

5. Los Angeles, White 1  
Wall ..... 2:15  
Punitions: Dornhoefer Pha 1:01, Hughes LA 3:45, Corrigan LA 7:14, Dornhoefer Pha, Wall LA 14:09, Van Impe Pha 15:22.

### HOCKEY MINEUR

#### LIGUE AMERICAINE

Providence 2, Québec 3

#### LIGUE JUNIOR A DE L'ONTARIO

Montréal 4, Hamilton 4  
Toronto 5, Peterborough 5

#### LIGUE JUNIOR A DU QUEBEC

Laval 1, Cornwall 7  
Verdon 1, Drummondville 9  
Sherbrooke Shawinigan  
Trois-Rivières St-Jérôme

## Marin vs Lee

NEW YORK - Le poids léger Costa-Ricain Jose Isaac Marin fera ses débuts américains lorsqu'il affrontera l'Américain Bobby Lee en huit rounds le 16 janvier au "Felt Forum" de New York, salle annexe du "Madison Square Garden".

Ce combat se déroulera en lever de rideau de la rencontre principale qui opposera le poids-moyen brésilien Juarez Delima à Carlos Marks (La Trinité et Tobago).

Jose Isaac Marin qui représente son pays lors des jeux olympiques de Mexico en 1968, est vaincu depuis son passage dans le rang des professionnels. Il a remporté les huit combats qu'il a disputés tous par knock out. Quant à Bobby Lee, il compte onze victoires sur douze combats. La seule défaite qu'il a enregistrée est face au redoutable puncheur porto-ricain Benny Huertas.

## Claude Ruel verra le champion Filion conduire Mr. Paul

Un tandem de champions feront front commun ce soir, quand ils participeront à leur

façon propre à la huitième course au programme.

Il s'agit du champion du monde Hervé Filion et de Claude Ruel, instructeur des détenteurs de la Coupe Stanley, les Canadiens de Montréal.

Filion qui détient le record mondial depuis 1968 avec un total de 407 victoires, doit conduire Mr. Paul, le protégé de Ruel, dans une course d'un enjeu de \$1.900.

Il s'agira de la première présence de Filion à Blue Bonnets cette année, mais il compte déjà une victoire à Connaught Park en 1970. En 1969, Hervé Filion a accumulé 390 triomphes, pour terminer encore bon premier en Amérique du Nord dans ce domaine.

Et dépit de cette puissante combinaison, Mr. Paul est

considéré à 9-2 comme quatrième choix au tableau des sélections matinales, qui favorise Avon Ben.

Intrepid Dundee et Ski Bum ont aussi obtenu de meilleures cotes que Mr. Paul. Ce dernier a connu une saison satisfaisante en 1969, qui marquait sa première année complète pour Ruel.

En 28 départs il a terminé l'année avec une fiche de 3-8-5 pour des gains de \$5.100, il a connu sa meilleure performance au Parc Richelieu avec un mille en 2:05. Plusieurs fois, toutefois, il a été chronométré plus rapidement, mais sans se classer premier.

D'autre part, l'épreuve principale fera s'affronter six chevaux dans un amble d'une bourse de \$2.600. Fashion Charger, de l'écurie d'Yvon Plouffe, fait ici figure de favori, devant Dell Mir, Pancho Boy, Fairwell Light, Shadydale Cadence et He Dares.

Fashion Charger est un cheval hongre de sept ans, qui a inscrit un record de 9-3-2 en 21 courses l'année dernière, tout en accumulant \$6.843. Il est légèrement favori, même s'il devra s'élancer de l'extérieur.

Une seule course pour trotteurs sera au programme de vendredi, soit la quatrième épreuve. Success Bomb est considéré comme le cheval à vaincre.

Ses principaux rivaux seront probablement Frosty Tip et Debbie Boy et le peloton sera complété par Josedale Scott Free, Champ Moray, Vint Hanover, Carole Kay et Sergeant Rum.

Suivant le programme de vendredi, la prochaine journée de courses sera présentée dimanche après-midi. Durant janvier, le calendrier ne prévoit que trois programmes par semaine.

Toutefois, par exception, il y aura courses lundi soir prochain, alors que la soirée sera dédiée aux délégués de l'Association Nationale des Pistes de Courses du Canada, réunis en congrès à Montréal.

## Les EXPOS ne lâchent pas

Le cinquième de la série de douze cliniques de baseball O'Keefe, préparée conjointement par les Expos, la Fédération amateur de baseball du Québec et par cette brasserie, qui en est le commanditaire, aura lieu lundi soir prochain, le 12 janvier, au Centre de l'Immaculée-Conception de Montréal.

Parmi les invités à cette première des quatre cliniques spéciales qui seront présentées dans la région métropolitaine, on remarque les lanceurs Claude Raymond et Bill Stoneman des Expos, le directeur-gérant de l'équipe montrealaise, Jim Fenning, et André Prette, le gérant de l'équipe de baseball du Québec aux Jeux d'Été d'Halifax.

Les deux cliniques suivantes de la région métropolitaine se tiendront également au Centre de l'Immaculée-Conception soit les 19 et 26 janvier tandis que la dernière aura lieu à Dorval, le 2 février. Ces quatre cliniques spéciales couvriront en profondeur tous les aspects du sport national des Américains.

Les autres cliniques, en dehors de Montréal, sont prévues pour le 13 janvier, à l'école St. Aloysius de Gatineau, pour le 20 janvier, à Sherbrooke, pour le 27 janvier, à St. Jean, et pour le 11 février, à Valleyfield.

Les résultats des quatre premières cliniques ont été très encourageants et l'on tient compte des présences. A Laval, par exemple, pas moins de 279 instructeurs amateurs se sont rapportés à Claude Raymond et André Pratte.

À Québec, à Jonquière, et aux Trois-Rivières, ces cliniques ont respectivement 160, 224 et 170 instructeurs pour un grand total de 833 instructeurs qui ont profité des conseils des experts avant la période des Fêtes.

De ce nombre, 609 ont rempli le questionnaire sur le ba-

seball qui leur avait été présenté en plus d'un certificat de participation à la fin de chacune de ses quatre cliniques.

Les deux instructeurs qui au cours des 12 cliniques auront obtenu les meilleurs points se verront décerner un voyage d'une semaine au camp d'entraînement des Expos, à West Palm Beach, défrayé par la Brasserie O'Keefe. Et le choix ne sera pas facile!

Ces cliniques sont à la portée de tous les instructeurs de baseball au Québec et gratuites. Elles sont toutes prévues pour 8 h. 00 p.m. et la première a eu lieu le 24 novembre au campus Pont Viau à Laval.

Les instructeurs désireux de participer à ces différentes cliniques pourront obtenir des informations supplémentaires en contactant les représentants de la FBAQ de leur région. Les inscriptions seront acceptées avant chacune de ces cliniques.

À l'exception des quatre cliniques qui auront lieu dans la région métropolitaine, les programmes de ces cliniques seront quasi identiques et parmi les sujets touchés, on note le technique du lanceur, celle du receveur, des joueurs de champ intérieur et extérieur, du coup retenu, du but volé etc.

Plusieurs exposés viendront s'ajouter à quelques films des Expos pour compléter le programme de ces cliniques d'une durée de trois heures chacune. Le développement des jeunes joueurs de baseball y reçoit une attention toute particulière.

Aux cliniques de Montréal, Jim Fanning, ou Gene Mauch, ou Danny Menendez des Expos en profitent généralement pour exposer leurs points de vue sur la stratégie au cours d'une rencontre, sur l'esprit qui doit régner au sein d'une équipe, sur la discipline et sur l'administration en général.

## Hockey

### DIMANCHE 4 JANVIER

Toronto 4, Pittsburgh 4  
New York 5, Oakland 2  
Détroit 4, Chicago 0  
Philadelphie 3, Minnesota 1

### MARDI 6 JANVIER

Montréal 4, Los Angeles 3

### MERCREDI 7 JANVIER

Minnesota 3, Toronto 3  
New York 5, Pittsburgh 3  
Détroit 6, Chicago 7  
Philadelphie 2, St-Louis 2  
Baton 6, Oakland 1

### HIER

Montréal 3, Pittsburgh 1  
Philadelphie 4, Los Angeles 1

### SAMEDI 10 JANVIER

Boston à Toronto  
Détroit à Pittsburgh  
Chicago à St-Louis  
Oakland à Philadelphie  
Los Angeles à Minnesota

### DIMANCHE 11 JANVIER

\* New York à Montréal  
Oakland à Boston  
Los Angeles à Chicago  
\* A 12 h. 30 p.m.

## CLASSEMENT

### DIVISION EST

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
NEW YORK	38	22	7	9	128	88	53
BOSTON	37	20	8	9	137	104	49
CANADIENS	38	19	9	10	131	95	48
DETROIT	37	18	12	7	109	97	43
CHICAGO	36	16	15	5	106	84	37
TORONTO	37	14	16	7	111	109	35

### DIVISION OUEST

ST-LOUIS	37	19	12	6	123	85	45
MINNESOTA	36	9	13	14	104	113	32
PHILADELPHIE	37	9	16	12	92	108	31
PITTSBURGH	37	11	20	6	83	117	28
OAKLAND	37	19	13	5	76	131	23
LOS ANGELES	35	7	23	5	75	139	19

## LES COMPTEURS

### LIGUE NATIONALE

	B	A	Pts		B	A	Pts
Bob Orr, Boston	11	44	55	Sabourin, St-Louis	15	9	24
P. Goyette, St-Louis	17	32	49	Sternkowski, Detroit	13	11	24
Tkaczuk, N.Y.	18	26	44	Prentice, Phil.	12	12	24
Esposito, Boston	15	27	42	L. Keenan, St-Louis	8	16	24
Balon, N.Y.	15	27	42	Rochefort, L.A.	8	16	24
S. Mikita, Chicago	19	20	39	P. Stapleton, Chicago	8	16	24
Ratelle, N.Y.	16	23	39	Schinkel, Chicago	8	15	23
St-Marseille, St-L.	15	24	39	Oliver, Toronto	8	15	23
McDonald, St-Louis	19	19	38	Vadnais, Oakland	11	11	22
Lemaire, Can.	21	14	35	Clarke, Phil.	10	11	21
Mahovlich, Detroit	17	15	32	Cullen, Minnesota	9	12	21
J. Bucyk, Boston	17	17	34	E. Joyal, L.A.	12	8	20
Hadfield, N.Y.	16	18	34	B. Hull, Chicago	11	9	20
Goldsworthy, Min.	19	14	33	T. Hampson, Oak.	10	10	20
Berenson, St-Louis	16	17	33	Nesterenko, Chicago	10	10	20
McKenzie, Boston	14	18	32	Angotti, Chicago	9	11	20
Gor. Howe, Detroit	14	18	32	H. Martin, Chicago	9	11	20
Stanfield, Boston	13	19	32	McKenney, Toronto	7	13	20
H. Richard, Can.	11	21	32	Park, N.Y.	7	13	20
J.-P. Parisé, Min.	11	20	31	B. Plager, St-Louis	4	16	20
Fairbairn, N.Y.	11	20	31	MacGregor, Detroit	10	9	19
Walton, Toronto	9	22	31	Pronovost, Pitts.	7	12	19
Ullman, Toronto	8	22	30	Cashman, Boston	6	13	19
Redmond, Can.	14	15	29	Woytowich, Pitts.	6	13	19
Lacroix, Phil.	12	17	29	N. Libett, Detroit	10	8	18
C. Larose, Min.	12	17	29	D. Sanderson, Boston	8	10	18
Rousseau, Can.	10	19	29	S. Savard, Canadien	7	11	18
Williams, Min.	4	25	29	Dornhoefer, Phil.	6	12	18

arts

et

spectacles

Horaires

Le signal marque une émission en couleur

VENDREDI

Table of TV and radio programs for Friday, including CBFT, CFTM, and CBMT channels.

SAMEDI

Table of TV and radio programs for Saturday, including CBFT, CFTM, and CBMT channels.

DIMANCHE

Table of TV and radio programs for Sunday, including CBFT, CFTM, and CBMT channels.

Photographie John Max à Paris

PARIS (AFP) — Le photographe canadien John Max expose depuis jeudi, au siège de la Société française de photographie, à Paris, 57 de ses œuvres: portraits d'hommes célèbres, (tel Salvador Dali), portraits d'inconnus, quelques scènes de rue.

CE SOIR ET SAMEDI SOIR A MINUIT NIGHT OF THE LIVING DEAD

MERCREDI ET VENDREDI A 7h.45 LE DIMANCHE A 2h.00 Blue Bonnets

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Horaires des théâtres

CENTAUR THEATRE - 465 rue St. François-Xavier, Vieux Montréal, "The Old Couple" de Neil Simon. En anglais. Jusqu'au 11 février, excepté le lundi 20.30 heures. Samedi, deux représentations à 19.00 et 22.00 heures. Téléphone: 288-6113.

Horaires des cinémas

ATWATER 1 - "Cactus Flower" 3.10 - 5.10 - 7.10 - 9.10. ATWATER 2 - "Butch Cassidy and the Sundance Kid" 12.35 - 3.10 - 5.15 - 7.20 - 9.30.

Subventions de \$70,312 pour les arts plastiques et l'édition

Une école d'art, un atelier de recherches graphiques et une revue de musique sont parmi les principaux bénéficiaires d'une série de subventions annoncées aujourd'hui par le Conseil des Arts dans les domaines des arts plastiques et de l'édition.



Jacques Baudry, chef d'orchestre canadien qui fait carrière en Europe et qui dirige à l'opéra de Paris et à l'opéra Comique, sera l'invité de Radio-Canada pour l'enregistrement de Hérodiade de Massenet dans le cadre de la soirée "Opéras-Concerts".

Delta Canada, "14 Poems" d'Alan Pearson, et "Walking on the Greenhouse Roof", de Wally Keeler.

à propos de la FEMME. Salle Renoir. Marie Christine Auferil, Marlene Alexandre, Astrid Frank et Jean Perrin.

ANNIE GIRAROOT. Salle McLaren. 4e mois.

TA FEMME, CETTE INCONNUE. 18 ans Adultes. Cinémas Grimco Amusement.

Je Suis Curieuse (jaune). 18 ans Adultes. Festival 1206 E. Ste Catherine.

HIBERNATUS. 14 ans. Louis de Funès, Jean Talon, Maison neuve.

LE MARIAGE. 14 ans. Salle Hermès, 5550 Quest Sherbrooke.

Astérix et Cléopâtre. Pour tous. 1h et 3h en matinée. Cinéma Plaza, Jean Talon, Maison neuve, Salle Hermès.

Psycho-ciné

Les activités du groupe de Psycho-Ciné reprendront lundi le 12 janvier à 20h30 en la salle de spectacles de la Bibliothèque Nationale.

théâtre du rideau vert. Du mardi au samedi à 20h30. Danche 19h30. Du rire pour les fêtes!

LEUR DE CACTUS. Comédie de Barillet et Gredy. 4664 St-Denis. Réservations: 844-1793.

12e Semaine. FESTIVAL DE CANNES 1969. Tous les jours.

Les Jérôles. Du 27 décembre au 10 janvier. Nick Martin et son orchestre. Danse continue.

FESTIVAL DE FILMS POUR TOUTE LA FAMILLE. Walt Disney Pinocchio et Bambi.

une femme douce. 2. Le premier film en couleurs de ROBERT BRESSON.

LE RAPAGE. Dans un état policier, l'assassinat devient-il la solution finale? A l'affiche.

Les disques drainent \$4 millions par mois

OTTAWA (PC) — Au cours de la période allant de janvier à novembre 1969, la production canadienne de disques d'électrophone s'est chiffrée par 43,626,614 unités; les ventes nettes, par 37,051,749 unités et la valeur, par \$4,957,157.

Le Jardin des merveilles est encore ouvert

Etant donné le nombre de visiteurs et la popularité du Jardin des Merveilles sous la direction de la période des fêtes, le Service des Parcs de la Ville de Montréal a décidé d'ouvrir ses portes les vendredis, samedis et dimanches, 9, 10 et 11 janvier ainsi que les 16, 17 et 18 janvier.

les MOTS CROISÉS du Devoir

Word search puzzle grid with numbers 1-12 and clues.

Horizontalement and Verticalement clues for the word search puzzle.

LE LAUREAT. Samedi 10 dim 11 jan. 4.30-7.00 P.M.

LE BAL DES VAMPIRES. une comédie noire EN COULEURS. en français 7.30 (s. et d. 3.30 et 7.30) v.o. anglaise à 9h.30.

verdi. 5380 St-Laurent 277-4145.

MA NUIT CHEZ MAUD. 11e.

MA NUIT CHEZ MAUD. 11e.

LE RAPAGE. A l'affiche. HORAIRES: 10.10, 12.15, 2.25, 4.35, 6.50 & 9.05 p.m.

# condition

# féminine

## Chronique du consommateur

Les tablettes dans les marchés d'alimentation ont perdu leur air de fête, mais il reste encore des aubaines intéressantes, en particulier au comptoir des fruits et légumes.

Les petites tomates mexicaines, bonnes à croquer et amusantes à utiliser comme décoration, se vendent environ 39 la livre dans presque tous les marchés d'alimentation, sauf au A & P où on les offre en spécial à 29 la livre. Ces tomates, petits formats font la joie des enfants dans la boîte à lunch. Il faut en profiter, car, semble-t-il, les prix auront déjà grimpé la semaine prochaine.

Egalement à inscrire à votre menu de fin de semaine le brocoli entre 39 et 49 le gros paquet dans toutes les chaînes d'alimentation. On peut le servir chaud, comme légume, arrosé de beurre fondu, relevé d'un filet de citron ou agrémenté d'oignon et d'une pointe d'ail, ou froid, arrosé d'un vinaigrette. Les épinards sont offerts à 29 le paquet de 10 onces. Ajoutés crus à de la laitue, ils apportent un heureux changement aux salades d'hiver.

Le prix des pommes de terre se maintient exceptionnellement bas pour cette époque-ci de l'année. Il y a mille façons de servir ce légume, il suffit d'un peu d'imagination. Cuites au four, ouvertes et garnies d'un chapeau de crème sure aromatisée de ciboulette, elles constituent un excellent accompagnement au steak grillé.

Les mandarines et les oranges Temple sont encore d'excellentes qualités. Les prix se maintiennent entre 39 et 49 la douzaine. Le raisin, les poires et les pommes demeurent abordables.

### Que valent les bas de nylon?

Le rapport d'une étude effectuée sur les bas de nylon par l'Association des consommateurs du Canada fait ressortir le fait qu'il est pratiquement impossible de faire des essais tout à fait objectifs sur les bas.

On n'a pas encore réussi à mettre au point une méthode de laboratoire satisfaisante pour vérifier la solidité des bas. Les essais sont effectués par des usagers, mais il est difficile d'arriver à des conclusions définitives du fait qu'il y a tant de variables incontrôlables dont la "chance" n'est pas la moindre.

Le milieu joue aussi un rôle dans le domaine des bas de nylon. Les personnes qui demeurent dans une atmosphère où l'air est pur ont beaucoup plus de chance de voir leurs bas durer longtemps que celles qui vivent en ville où l'air est pollué. Sous l'effet de certaines conditions atmosphériques, les gaz d'échappement peuvent créer un composé chimique qui trouble les bas.

Les habitudes personnelles

jouent aussi leur rôle. La cendre de cigarettes, par exemple, diminue la solidité des bas. Une personne très active, qui remue sans cesse, aura tendance à froter ses jambes sur les pieds des chaises ou autres meubles et usera un plus grand nombre de bas par an qu'une personne plus calme.



Dominant la Grand'Place à Bruxelles. La Couronne est un élégant restaurant dont la spécialité est un gigot en croûte.

Dependant, certaines réclamations concernant des bas de "mauvaise" qualité proviennent du fait que souvent la personne qui les porte ne sait pas choisir la qualité qui lui convient et manque de soins pour manier ses bas, quel que soit leur prix. Dans une prochaine chronique, nous donnerons un guide qui pourra vous aider à prolonger la durée de vos bas.

### A la belge

Robin Hood Flour Mills Limitée lançait hier, à Montréal, le dernier d'une série de livrets de "grandes recettes". Il s'agit cette fois des grandes recettes de Belgique. Le nouveau livret présente des mets de trois célèbres restaurants de Bruxelles, d'une confiserie réputée ainsi que des fameuses cuisines de la Sabena Lignes aériennes belges.

Le livret comporte six recettes adaptées à la cuisine canadienne et vérifiées par les économistes ménagères de Robin Hood. Ces recettes comprennent une fondue Parmesan du fameux restaurant Le Bommel; des beignets aux pommes du restaurant La Belle époque et un gigot en croûte, création du chef de La Couronne. La confiserie A. Sirre a consenti à révéler le secret de ses fameuses gaufres belges et d'une tartelette aux bleuets, alors que les cuisines de Sabena ont donné la recette d'un somptueux gâteau fait de pâte à choux.

On trouve déjà le nouveau livret de recettes dans les sacs de farine Robin Hood. En attendant que vous ayez le vôtre, voici la fondue Parmesan tel qu'on nous l'a servi l'autre midi.

6 c. à table de beurre  
3/4 tasse de farine Robin Hood (ordinaire ou instantanée)  
1 1/4 tasse de lait  
1 jaune d'oeuf

1 tasse de fromage râpé  
(1/2 Gruyère - 1/2 Parmesan)  
Pincée de sel, poivre, cayenne et muscade  
1 blanc d'oeuf  
1/2 c. à thé d'eau  
1/2 c. à thé d'huile - sel et poivre  
Farine Robin Hood (ordinaire ou instantanée)  
1/2 tasse de chapelure

Faire fondre le beurre dans une casserole à feu moyen. Ajouter 3/4 tasse de farine et cuire environ 5 minutes en remuant constamment. Ajouter le lait graduellement et continuer de remuer jusqu'à l'obtention d'une pâte épaisse. La préparation est cuite lorsqu'elle n'adhère plus aux parois de la casserole. Y incorporer le jaune d'oeuf et laisser cuire encore un instant. Retirer du feu et ajouter le fromage en remuant rapidement. Etaler la pâte à une épaisseur d'environ un pouce, sur une plaque graissée. Couvrir de "Saran Wrap" et laisser refroidir complètement au réfrigérateur. Couper en petits rectangles de 1" x 1 1/2" ou en pièces d'autres formes de dimensions comparables (dosanges, cercles, etc.).

Battre légèrement le blanc d'oeuf avec l'eau, l'huile, le sel et le poivre. Passer les pièces à la farine, puis au mélange de blanc d'oeuf, puis à la chapelure. Chauffer l'huile à friture à une température variant entre 385° et 400° F et y plonger les pièces délicatement, 3 ou 4 à la fois. Cuire 2 à 4 minutes jusqu'à bien doré. Egoutter sur du papier absorbant. Servir chaud. On peut les garder chaudes pendant quelques minutes dans un four à 350° F. René R.



Vous partez au soleil? Voici une tenue, trois pièces, cape frangée et bikini en tissu fini toile, tons éblouissants, recommandée par Mlle Hélène. Cet ensemble est présenté dans une série de défilés de modes qui ont lieu cette semaine, au Marché du vêtement de janvier à Place Bonaventure. Au même moment à lieu à Toronto, la collection nationale de l'Union Internationale des ouvriers du vêtement pour dames (UIOVD) dont nous ferons écho dans notre édition de samedi prochain.

## Nouvelle technique de réhabilitation des adultes victimes d'aphasie

Un minuscule ciné-projecteur qui reçoit des boucles de film d'une durée de deux ou trois minutes, film créé dans le but d'aider les enfants qui ont des difficultés d'apprentissage, est devenu un excellent agent thérapeutique pour les adultes victimes d'aphasie (perte de l'usage de la parole à la suite d'une thrombose).

On connaît la popularité et l'efficacité dans l'enseignement d'instruments tels que le magnétophone, les diapositives et le film. Plus récemment est venu s'ajouter à la gamme des techniques audio-visuelles un équipement d'une valeur exceptionnelle: le système de télévision en circuit fermé. Parmi les techniques les plus nouvelles, celle du film 8mm en boucles a retenu l'attention des orthophonistes qui utilisent maintenant à l'Institut de Réhabilitation de Montréal.

Grâce à la collaboration du département d'animation de l'Office National du Film, le service d'orthophonie de l'Institut a pu, pendant quelques semaines, faire l'expérience des boucles dans la rééducation des aphasiques adultes. Monsieur Jos Koenig, réalisateur, a mis à la disposition des orthophonistes une série de boucles ré-

lisées en coopération avec la Clinique des Troubles d'apprentissage du Montreal Children's Hospital. Bien que ces films aient été réalisés dans une optique différente de celle qui est poursuivie en orthophonie, les orthophonistes ont pu constater que plusieurs de ces films pouvaient être adaptés à leurs besoins, et surtout que c'était là un médium pouvant servir à l'élaborer d'un matériel de rééducation linguistique d'une très grande richesse.

### Cardin au théâtre

PARIS (AFP) — La haute couture mène à tout: Pierre Cardin, grand couturier parisien, qui s'était déjà rendu propriétaire du restaurant Les Ambassadeurs, est, depuis le 1er janvier, directeur du théâtre du même nom, dans le quartier des Champs Élysées, dont il vient de racheter le bail.

## Augmentation des cas d'apoplexie chez les femmes prenant la pilule

TORONTO (PC) — Le Dr William Loughheed, spécialiste de la chirurgie cérébrale, attaché à l'hôpital général de Toronto, constate une augmentation des cas d'apoplexie chez des femmes qui prennent la pilule contraceptive, mais il ne saurait encore affirmer avec certitude, s'il s'agit là d'une simple coïncidence ou si la pilule est effectivement à l'origine de cette situation.

Le Dr Loughheed qui faisait état, mardi, au cours d'une interview, d'une nouvelle méthode de substitution d'une artère dans la tête d'un patient atteint d'apoplexie, a déclaré que le nombre de femmes entre l'âge de 30 et 40 ans, qui souffrent d'apoplexie est suffisamment important pour amener les médecins à soupçonner la pilule.

Selon lui, les tiers des femmes atteintes d'apoplexie souffrent de blocage subit d'un vaisseau sanguin, qui entraîne une paralysie cérébrale affectant le bras ou la jambe.

Un autre tiers souffre d'attaques brèves et temporaires, telles que la perte de la vue d'un oeil, ou l'incapacité à se servir d'une main. Ces attaques, dit-il, ne durent souvent que quelques minutes,

mais elles se répètent fréquemment. Les autres semblent souffrir d'un durcissement plus lent et plus généralisé des artères.

Le Dr Loughheed estime, en outre, que d'autres, dont des membres de la famille ont souffert d'apoplexie, sont sujets à cette maladie en raison de la présence d'une forte dose de matière grasse dans le sang.

### Nouvelle technique

Ces personnes, dit-il, souvent jeunes et bien portantes, vont être les principaux bénéficiaires d'une nouvelle technique chirurgicale qui consiste à rétablir la circulation dans les parties du cerveau où le sang se fait rare, en doublant l'artère bloquée avec une section de veine prise sur la jambe.

Cette opération, le Dr Loughheed l'a pratiquée pour

la première fois au monde le 5 décembre 1969 à l'hôpital général de Toronto, sur une femme de 54 ans qui, depuis, s'est rétablie.

A l'aide d'un nouvel équipement chirurgical, deux équipes dirigées par le Dr Loughheed ont mis 12 heures à doubler l'artère carotide bloquée juste au-dessus du cou, avec une section de veine prélevée sur la jambe de la patiente.

La veine a été insérée dans une petite ouverture pratiquée au-dessus de la partie bloquée de l'artère, cousue en dessous de la peau du crâne, puis reliée à l'artère du cou au-dessus du point de blocage, rétablissant ainsi l'afflux sanguin.

Le Dr Loughheed a précisé que son opération ne servira pas à guérir les patients paralytiques, mais elle peut prévenir chez eux de nouvelles attaques pouvant causer la mort ou aggraver la paralysie.

La voici...

## VENTE ANNUELLE CHEZ BIRKS

Lisez les quotidiens afin d'obtenir tous les détails de cet événement unique

**BIRKS**  
JOAILLIERS

**ARCHITECTES**

**DAVID & BOULVA**  
ARCHITECTES  
3 Place Ville-Marie  
MONTREAL - 866-9854

Les architectes  
Longpré, Marchand, Goudreau  
Dobush, Stewart, Bourke  
506 est. rue Ste-Catherine  
Montréal 24, - 842-1401

**DÉCORATEURS ENSEMBLIERS**

**LAURENT BÉRUBÉ**  
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER  
8240 AIME-RENAUD  
ST-LEONARD Mt. 38  
3 2 4 - 2 5 8 0

**JACQUES CORRIVEAU**  
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER  
DESIGNER  
1285 ST-ANDRÉ  
MONTREAL 132  
845-7592

**LAURENT LAMY**  
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER  
788, Wilder  
Montréal 8 - 737-1955

## PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

**A VENDRE OU A LOUER**  
Roulotte, 18 pieds, Dauphine 68, tout équipée. Tél.: 1-785-2997.  
13-1-70

**ASSOCIES DEMANDES**  
Recherche financier intéressé dans la publication d'une revue de sciences esotériques, collaboration et publication internationale. Tél.: 363-1791 Ecrire à: Case 94, Le Devoir.  
12-1-70

**BUREAUX A LOUER**  
ST-JACQUES OUEST, entre Place d'Armes et la nouvelle Cour de Montréal, bureaux de prestige, modernes, petits ou grands. Idéal pour professionnel. Tél.: jour 842-7482, soir 482-0854.  
15-1-70

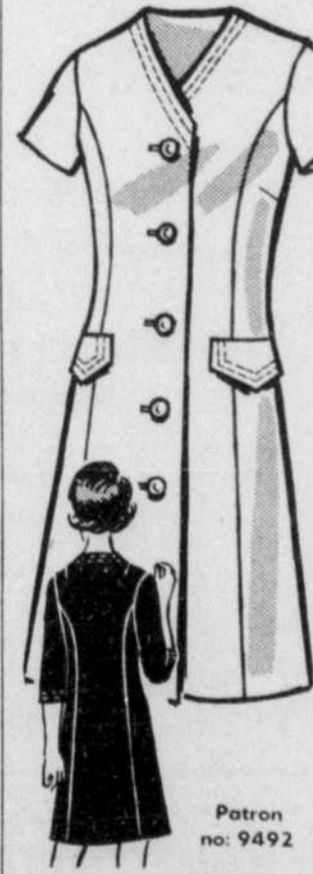
**CHALET A VENDRE**  
Autoroute région St-Adèle, "petite Suisse" plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, abri pour automobile, "SUNDECK" foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, pres pentes de ski, \$14,650, terrain compris \$98.50 par mois. Tél.: (94 p.m.) 731-3501 (après 5 p.m.) 482-8901 J.N.O.

**DUPLEX A LOUER**  
VILLE MONT-ROYAL, 1er plancher, chauffé, salon, salle à manger, 2 chambres à coucher, garage chauffé, bien situé, près magasins, facilités de transport \$152-50. Disponible immédiatement. Tél.: 342-2854  
13-1-70

**HOMMES ET FEMMES DEMANDES**  
Société internationale recherche vendeurs pour présenter gadgets astucieux jamais vus. Spécial pour porte à porte. Occasion exceptionnelle de revenus faciles. Avantages sociaux. Téléphoner: M. Maltais 342-5934  
10-1-70

**HOMMES DEMANDES**  
Bureau de C.A. recherche des étudiants bilingues de deuxième et troisième année, enregistrés dans un institut de C.A. Appeler M. S. Weisbord à 866-5362 (entre 10 a.m. - 4 p.m.)  
12-1-70

### LA COUTURE CHEZ SOI



Un modèle qui vous assurera certainement du succès...

Le patron imprimé no. 9492 est offert pour les tailles 8 - 18 N.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est. rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

Birks a maintenant des

## diamants dans toute une variété de qualités

à des prix pour chaque catégorie.

Parce que notre nouvel assortiment de bagues à diamants comprend des pierres de poids et de qualité différents, nous sommes maintenant en mesure d'offrir à notre clientèle un choix plus étendu de bagues de fiançailles.

Nous offrons des bagues à diamants pouvant satisfaire tous les goûts, tous les budgets et toutes les futures mariées. La fidélité traditionnelle de Birks au code éthique de la vente vous assure que vous obtenez la pleine valeur de votre argent, quelle que soit la somme que vous dépensiez.

Facilités de paiement, si désiré.

les **Diamants Birks**  
ont l'éclat de l'amour.

# Notre économie profiterait plus d'une réduction des dépenses que de réformes fiscales

## Au dire du président de la Banque Royale

S'attaquant en termes très directs au moment choisi par le gouvernement fédéral pour présenter son Livre Blanc sur la réforme fiscale ainsi qu'à la philosophie dont ce document s'inspire, M. W. Earle McLaughlin, chairman et président de la Banque Royale du Canada, a déclaré aux actionnaires de la Banque, à l'assemblée annuelle tenue hier à Montréal, qu'une politique de "maintien ou de réduction des dépenses" produirait de meilleurs résultats pour l'économie qu'un projet grandiose de réforme fiscale.

"Au moment où le pays, en proie à l'inflation, s'efforce en sortant, on lui propose une révision des règles du Marquis de Queensbury concernant le comportement fiscal — révision qui avantage l'adversaire inflationniste", a-t-il dit.

### Freiner l'inflation

Parlant du problème majeur que constitue l'inflation, M. McLaughlin a félicité la Banque du Canada pour sa politique monétaire actuelle de contraction ainsi que le gouvernement fédéral, pour sa politique fiscale visant à accumuler des surplus, et a exprimé l'espoir que ces politiques soient continuées jusqu'à ce que l'inflation ait été restreinte.

Dans son allocution aux actionnaires, M. J. K. Finlayson, directeur général en chef de la Banque, a fait ressortir, parmi les réalisations de l'année, le fait que la Banque Royale ait été la première banque canadienne à atteindre un actif de \$10 milliards. Selon lui, la plus grande partie de l'augmentation de 16,6% dans le total de l'actif de la Banque est attribuable à l'accroissement rapide des opérations internationales de cette entreprise. A la fin de l'exercice écoulé, le total de l'actif s'établissait à \$10,196,000,000.

Le fonds des actionnaires a augmenté de 4% sur celui de l'année précédente pour atteindre un nouveau sommet de \$375 millions. Le solde des bénéfices par action est passé de \$1.06 à \$1.22. Le total des dépôts de la Banque a augmenté de 17% grâce à l'impulsion du secteur international, pour atteindre un nouveau record de \$9,3 milliards. Par ailleurs, les prêts ont augmenté de 21,4% pour atteindre un sommet nouveau de \$5,5 milliards, a précisé M. Finlayson.

### En marge du Livre Blanc

Parlant des effets à court terme du Livre Blanc sur la fiscalité, M. McLaughlin a dit: "Ce qu'il faut, lorsqu'un pays est menacé par l'inflation... ce sont des mesures décisives pour maintenir et même réduire les dépenses gouvernementales, de même qu'un budget excédentaire, soit sous l'effet des taux existants, soit sous l'effet d'un système visant à décourager les dépenses et à encourager l'épargne."

"Or il semblerait que c'est exactement le contraire que nous propose le Livre Blanc. On nous dit que les dépenses gouvernementales doivent augmenter. On nous dit que le fardeau additionnel de l'impôt doit être porté encore davantage par ceux qui épargnent, au bénéfice de ceux qui dépensent."

Passant aux effets à long terme du Livre Blanc, M. McLaughlin a déclaré que le gouvernement affirme s'inspirer de la nécessité d'un système fiscal "équitable", et qu'un objectif de ce genre est indispensable. Toutefois, selon lui, la question est rendue plus complexe du fait de l'existence de l'objectif additionnel — également noté dans le Livre Blanc — selon lequel le système fiscal ne doit pas entraver la croissance économique.

"Il n'est pas du tout sûr que ces deux objectifs fondamentaux, la justice et la croissance économique... puissent être compatibles en toutes circonstances", a-t-il ajouté. "Le meilleur résultat qu'on puisse probablement obtenir se situera entre les deux — et c'est là, bien sûr, que le débat sera le plus vif."

### Le pays a besoin de capitaux

Selon M. McLaughlin, le Canada a besoin de capital pour financer sa croissance économique. "Et pourtant, le Livre Blanc semble tendre à défavoriser l'accumulation de capital par les Canadiens."

Pour ce qui est des marchés internationaux, M. McLaughlin estime que certaines propositions pourraient faire obstacle à la mobilité du capital, dont le pays a tant besoin pour sa croissance, par suite de distinctions fiscales injustes. "Elles pourraient être considérées, en fait, comme des impôts que l'on proposerait sur les mouvements internationaux de capital", a-t-il dit en terminant, dans cette partie de son allocution sur les conséquences économiques du Livre Blanc.

M. McLaughlin a également souligné que certaines propositions pourraient créer une tendance inflationniste dans l'économie. "L'impôt injuste sur l'épargne, levé au nom de la justice, va tendre à rendre perpétuelle la tendance que tous déplorent comme menaçant à un niveau chronique de taux d'intérêt élevés au Canada."

### Une légère régression possible

Examinant les perspectives de l'année qui vient, M. McLaughlin a dit que le pire qu'il puisse prévoir est une légère régression si le gouvernement poursuit ses politiques anti-inflationnistes actuelles.

Les probabilités sont, a-t-il ajouté, qu'il y aura des pressions politiques sur les autorités découlant d'effets secondaires comme le chômage, pour modifier la politique de contraction. Une telle modification encouragerait les forces expansionnistes et prolongerait le climat d'instabilité créé par une psychologie inflationniste présente à tous les esprits. Avec du temps et de la patience, "la politique fiscale actuelle du gouvernement et la politique monétaire présente de la Banque du Canada produiront sans doute les résultats désirés à l'endroit de l'inflation", a-t-il ajouté.

Parlant de l'ère nouvelle dans le secteur bancaire, M. Finlayson a dit: "Le défi que présente la nouvelle technologie est de taille. A elle seule, la Banque Royale traite annuellement plus de 500,000,000 de "morceaux de papier" exigeant une écriture ici ou là."

"Jusqu'à présent, la mécanisation des opérations a permis de relever le "défi du papier"... et l'étape suivante est l'automatisation, qui permet de séparer des formules et documents les données qui y sont consignées, pour ensuite traiter ces données rapidement et de façon économique par des moyens électroniques."

"Il y a un grand pas à franchir entre la mécanisation et l'automatisation des opérations bancaires. Il faut mettre au point de nouvelles façons de faire le travail bancaire, et cela peut avoir un effet direct ou indirect sur presque tout ce que nous faisons. Il faut également faire l'acquisition d'un équipement nouveau et coûteux, élaborer de nouveaux programmes et de nouvelles méthodes, et nous en tenir à ces programmes et méthodes lorsque nous les aurons adoptés", a-t-il ajouté.

Parlant des conditions financières, M. Finlayson a dit: "Tout semble indiquer que les conditions financières continueront d'être difficiles pendant un certain temps, et que d'importants défis nous seront présentés par l'évolution constante et rapide de notre secteur ainsi que par la vive concurrence venant non seulement des autres banques à charte, mais aussi d'autres sociétés fournissant des services financiers."

### Bourse de Toronto

Le marché minier, en baisse depuis 4 séances

TORONTO — Le marché a subi une perte modérée dans des échanges légers jeudi pour encaisser un quatrième recul d'affiliée après avoir connu quatre sessions fructueuses. L'indice des industrielles a cédé de 59 à 183,72 et un total de 2,923,000 actions ont été transférées au regard de 2,331,000 mercredi.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 262 contre 229. Neuf des 11 secteurs aux industrielles ont perdu du terrain avec en tête les raffineries de pétrole. Petrofina a perdu 3-4 à 16-12, Imperial Oil 1-2 à 17-14, Shell 1-8 à 28-7 et Mentor 3-0 à 45 cents.

Agnico a glissé de 3 cents à \$1,02, tandis que Alcoa gagnait 1-2 à 14-1/2 Ranger a glissé de 3-8 à 11.

Marcel CLEMENT

## potins financiers

Après avoir perdu 9,3 points à 405,9, durant les 2 dernières séances, l'indice des industriels du Financial Times, clôturé hier, sur la Bourse de Londres plus résistante. Comme tous les comparatements de valeurs baissent durant les 2 dernières séances, sur la Bourse de Montréal, on notait, hier, à peine une diminution dans la pression des ventes. L'indice des industriels de DJ, qui avait perdu la veille 1,85 points à 801,81, clôturait hier 0,26 points plus haut, à 802,07. Après 3 séances consécutives à la baisse, la Bourse de Toronto a paru hier encore hésitante. Les spéculateurs sur la Bourse de Paris parvenaient de ce hier par les déclarations faites la veille par M. G. D'Estaing.

On s'attendrait à ce que les ventes des automobiles en Amérique du Nord se contractent.

Canada Cement Company a tenu hier, une réunion spéciale générale de ses actionnaires.

Au cours de la semaine terminée le 13 décembre, les ventes des grands magasins ont baissé de 1,2% par rapport à celles de la semaine correspondante en 1968. Les variations ont été les suivantes: provinces de l'Atlantique, -5,3%; Québec, -2,4%; Ontario, -1,8%; Manitoba, -5,5%; Saskatchewan, -10,8%; Alberta, +0,7%; et Colombie-Britannique, +4,3%.

La production de lingots d'acier de la semaine civele le 3 janvier 1970 a été de 224,655 tonnes, soit une hausse de 21,7% par rapport à celle de la semaine précédente (184,541 tonnes). La production de la semaine correspondante de l'année 1969 avait été de 206,742 tonnes. L'indice de la production, dont la base (1960) est la production hebdomadaire moyenne de 1957-1959 (96,108 tonnes), a été de 234 durant la semaine observée, contre 192 la semaine précédente et 214 un an plus tôt.

L'Association Canadienne de Télévision par Câble tiendra sa convention cette année à Vancouver.

Nickel Hill Mines entend exécuter au printemps un vaste programme de travaux sur sa nouvelle propriété dans la région de Bathurst Inlet, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Il est toujours rumeur de fusion entre Imperial Chemical Industries Ltd et Courtaulds d'Angleterre.

Selon M. Thant, l'ONU ne tolérera pas de sécession au Nigeria. Voilà une affirmation grave de conséquences. Qu'en pensent nos séparatistes québécois?

Il y aurait rencontre à Hong Kong en mai entre le premier ministre du Canada et des représentants officiels de la Chine. Qu'il en résulte des accords commerciaux et nos compagnies minières et d'instruments agricoles pourraient bien refléter favorablement cette rencontre, si rencontre il y a...

Nous sommes en faveur du gel des prix des produits, mais aussi des salaires, car, autrement, ce serait faire disparaître "le mobile profit", qui est à la base même du système dans lequel nous vivons.

Il y aura une conférence de presse à 16,00 heures, aujourd'hui, à l'Holiday Inn, sous les auspices de SMA, société de mathématiques appliquées Inc. A cette conférence le président, M. Jean J. Fortier, fera connaître les projets de la SMA pour 1970. Il y serait question de l'acquisition prochaine d'un ordinateur de très grande capacité qui fera du Centre de Calcul SMA, "le plus important centre commercial au Québec". Cet ordinateur, un 6400, produit par Control Data Corporation permettra à des usagers, dispersés géographiquement, de traiter des données en accès direct et en temps partagé. Control Data Corporation sera représenté à cette conférence par MM. Gérard Beaugnon, vice-président, Gary Glover, président de Control Data Canada Ltée et M. Louis Harvey, directeur régional pour l'Est du Canada.

## commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Les actions "A" de Denault Ltée et celles de Lamontagne Ltée, rayées volontairement de la Bourse

A la demande de Denault Limitée, les actions de la classe A de la compagnie ont été rayées de la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à sa fermeture le 7 janvier 1970. Couvrette & Provost Ltée, à la suite de son offre datée du 23 mai 1969, et conformément à la section 53 de la loi des compagnies du Québec, a acquis toutes les actions en circulation de Denault.

A la demande de Lamontagne Limitée, les actions de la classe A de la compagnie ont été rayées de la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à la fermeture de cette dernière le 7 janvier 1970. Couvrette & Provost Ltée, conformément à son offre faite le 23 mai 1969 et à la section 53 de la loi des compagnies du Québec, a acquis toutes les actions en circulation de Lamontagne Limitée.

### Furlong Plastics Ltd soumet à la Bourse Canadienne un état pour ses dossiers

Furlong Plastics Ltd a soumis à la Bourse Canadienne un état pour ses dossiers dans lequel il est divulgué ce qui suit: MM. Brendan J. Furlong, John Paul et H. Malcolm Smith sont les détenteurs des actions ordinaires émises comme suit:

Actions libres	Actions entières
Brendan J. Furlong 33,775	14,506
John Paul 14,896	5,574
H+Malcolm Smith 4,550	1,700
	58,221

Les vendeurs se sont engagés à vendre à M. Frederick L. Mann et Hubert S. Garner 58,221 actions libres de la compagnie au prix de ting trust" conclu avec les acheteurs en ce qui concerne les actions entières de la compagnie qu'ils possèdent, et ils se sont liés pour donner leurs votes les concernant selon le désir des acheteurs. Il est aussi convenu entre les vendeurs et les acheteurs que, si les vendeurs veulent vendre leurs actions entières et que ces dernières sont devenues libres, les acheteurs acheteront les actions à un prix de 10% de moins que les cours de fermeture du marché libre pour les dites actions durant les trois séances précédant immédiatement la transaction et avec entente que les acheteurs n'exigeront pas des vendeurs d'acheter plus de tiers des dites actions, au cours de chaque période de douze mois.

En marge du message de M. J. K. Finlayson, directeur général en chef de la Banque Royale, au 7e rang au Canada et au 7e rang dans le monde.

Nos lecteurs trouveront dans notre manchette d'aujourd'hui, un résumé substantiel de l'intéressante allocution prononcée hier par M. W. Earle McLaughlin, président de la Banque Royale du Canada devant ses actionnaires, réunis pour la 101<sup>ie</sup> assemblée annuelle de cette importante institution. Ils y trouveront, aussi, un bref résumé du message, adressé aux mêmes actionnaires par M. J. K. Finlayson, le directeur général en chef de la Banque Royale du Canada, dont l'actif atteignait, à la fin du dernier exercice financier clos le 31 octobre 1969, le chiffre sans précédent de \$10,196,159,299,000 à rapprocher de \$8,743,217,572,000 durant l'exercice antérieur. Incidemment son actif actuel excède par plus d'un milliard de dollars celui de son plus proche concurrent, parmi nos 8 banques à charte, ce qui classe donc la Banque Royale au 1er rang au Canada et, pratiquement, au 7<sup>ème</sup> rang dans le monde entier. Comme nous avons analysé le bilan de cet important établissement bancaire le 12 décembre 1969, nous nous garderons donc d'y revenir ce matin, d'autant plus que ses actionnaires, actuels et potentiels, trouveront ci-dessus des données succinctes de nature à leur faire réaliser rapidement ses activités et son potentiel.

Il importe de ne pas oublier que le dernier bilan était le 100<sup>ème</sup> jume de la Banque Royale du Canada et les records mentionnés démontrent que tous ses employés n'ont rien négligé four que cette anniversary soit marquée de chiffres sans précédents; ce qui fait bien ressortir le rôle que cette institution centenaire joue dans l'économie canadienne et même internationale, vu l'envue de ses opérations — en plus de faire des affaires au Canada elle en fait en effet en Allemagne de l'Ouest où elle vient d'établir un bureau, aux Antilles, en Amérique Latine, en Asie, aux E-U et en Angleterre, etc. Comptant un personnel de 22,900 hommes et femmes (ce serait son principal actif) qui s'efforcent quotidiennement d'améliorer les relations journalières de la banque avec ses clients, rien d'étonnant qu'elle jouisse de plus en plus de la confiance d'un public satisfait, bien qu'elle ait à traiter annuellement 500,000,000 de "morceaux de papier", exigeant une écriture ici et là, au dire de M. J. K. Finlayson directeur général en chef, dont la fonction est loin d'être une sinécure et pour cause.

Marcel CLEMENT

### BANQUE ROYALE DIRECTEUR



Willard G. Grant

Willard G. Grant, président de T. Geddes Limited, Port of Spain, Trinidad, a été nommé directeur de la Banque Royale du Canada.

### Fonds mutuels

Cours fournis par: Francis Dupont & Cie.

Fonds	Off.	Dem.
Affiliated Fund Inc.	2.52	2.75
A.G.F. Special Fund	7.31	7.90
All Can. Compound	7.94	8.07
All Cdn. Dividend	9.28	10.14
All Cdn. Venture	4.37	4.18
All Cdn. Revenue	5.65	5.80
Business Serv. (Am.)	3.19	3.36
American Growth	6.24	6.96
Associated Investors	3.41	3.54
Boston Fund	8.17	8.52
Beaumont Corp.	3.41	3.46
Bluebird Fund	14.60	15.82
Canada Growth	6.83	7.51
Canadian Charming Venture	3.97	4.16
Cdn. Secular Fund	4.94	4.81
Cdn. Gas and Energy Pld.	13.45	14.74
Cdn. Investment Fund	4.42	4.85
Cdn. Trust Income	4.59	5.02
Canada Fund	62.22	63.33
Champion of Canada	7.65	10.72
CI Leverage	4.02	4.41
Collective Mutual Fund	7.29	7.99
Commonwealth Intern.	15.70	15.91
Corporate Investors	3.98	4.54
Corp. Inv. Stock Fund	6.25	6.78
Dividend Shares	2.43	3.38
Dynamic Fund	22.10	23.32
Envest	7.83	8.02
Exec. Fund Intern.	5.50	5.83
Federated Financial	4.98	5.47
Federated Growth	16.33	20.03
Fidelity Trend	24.26	26.31
Fonds Collectif "A"	6.83	7.24
Fonds Collectif "B"	6.27	6.68
Fonds Collectif "C"	9.07	9.91
Fonds Denjardin "A"	4.58	-
Fonds Denjardin "B"	4.34	-
Fonds Denjardin "C"	3.61	3.96
Fonds Denjardin "D"	3.81	4.03
GIB Income	9.81	10.73
GIB Income	9.84	10.73
Growth Equity	7.29	8.01
Growth Oil & Gas	5.84	5.96
Industrial Growth	11.29	12.34
Investors Intern.	11.19	8.85
Int'l. Investors Intern.	7.73	7.67
Investment Mutual of Canada	9.54	7.83
IOS Regent	9.51	10.39
IOS Venture	4.76	5.20
Keystone Canada	6.94	7.43
Keystone Canada K-2	5.26	5.74
Keystone Canadian S-1	18.20	19.85
Keystone Canadian S-2	5.29	5.81
Keystone Polar	4.21	4.61
Keystone Research	14.85	17.34
Mass Investment Trust	14.85	16.32
Mass Investment Growth	12.49	13.85
Mutual Accumulating	4.51	4.83
Mutual Bond	8.27	8.74
Mutual Growth	8.21	8.79
Mutual Income	5.28	5.76
Natural Resources	8.03	8.78
Performance Plus	7.86	8.59
Planned Resources Fund	1.84	1.83
First Participating	18.32	20.46
Fonds P.E.P.	3.13	3.46
Prêt et Revenu Canada	7.51	8.04
Prêt et Revenu American	11.02	12.11
Principal Growth	5.36	5.88
Putnam Inv. Fund	7.15	7.73
Putnam Growth	10.09	11.03
Provident Mutual	4.33	4.96
Radiances R.I.	1.34	-
Royland Ltd.	5.80	5.77
Spec. Funds	9.35	10.23
Taurus Fund	4.34	4.81
United Accumulating	5.89	5.50
United American	2.02	3.10
United Income	3.69	4.94
United Venture	4.92	5.41
Univ. Savings Equity	7.16	7.83
Wellington Fund	11.42	12.48
Canada	4.12	4.50

Photo M.L.S. a dépassé les \$100,000,000.00 en 1969

L'an dernier a été la meilleure année dans l'histoire de ce service

"1969 a été la meilleure année dans l'histoire du service Photo M.L.S. de la Chambre d'Immeuble de Montréal" déclare son président monsieur Gilles Asselin. M.L.S. est un service à base coopérative par lequel la description et la photo d'une propriété à vendre inscrite par un membre sont distribuées à tous les membres de la Chambre permettant ainsi à quiconque d'entre eux de compléter la transaction.

"Les membres de la Chambre ont effectué 1,254 transactions pour \$100,828,057 en 1969 comparativement à 3,594 transactions pour \$90,171,427 en 1968, soit une augmentation d'année en année de 12% ou \$10,656,630", rapporte M. Asselin.

"Quotidiennement, en 1969, les membres de la Chambre ont complété en moyenne 17 transactions immobilières pour un volume de \$3,400,000."

### Bourse de N-Y

Wall Street avait perdu en fermeture son équilibre du début

(AFP) — La tendance a été étroitement irrégulière jeudi à Wall Street. Après une légère progression à l'ouverture, la demande s'est fortement ralentie et les cours ont perdu petit à petit leur avance initiale. Les affaires ont été calmes et gains et pertes se sont à peu près équilibrés.

Les cinémas et les sidérurgiques, où Walt Disney Production et United States Steel se sont mis en évidence ont été soutenus de même que les ordinateurs, les cuiprières et les électroniques où toutefois Honeywell, Anaconda et Litton Industries ont cédé du terrain. Les alimentaires ont modérément progressé. En revanche, les constructions aéronautiques et les transports aériens se sont effrités tandis que les papiers se sont repliés par endroits. Bonne tenue de Ford aux automobiles, autrement en repli, mais net recul de Philip Morris aux tabacs qui ont clôturé en légère baisse.

Dupont de Nemours a cédé plus d'un point aux chimiques, Irving-Cliers, les matériaux de construction, les grands magasins, les mécaniques, les caoutchoucs et les pétroles ont fluctué autour de leurs niveaux précédents.

Le resserrement persistant du crédit sur notre continent influe particulièrement sur le sentiment spéculatif, au point que les gros spéculateurs ne paraissent guère intéressés à transférer sur les valeurs mobilières des E-U et du Canada.

Le resserrement persistant du crédit sur notre continent influe particulièrement sur le sentiment spéculatif, au point que les gros spéculateurs ne paraissent guère intéressés à transférer sur les valeurs mobilières des E-U et du Canada.

Le resserrement persistant du crédit sur notre continent influe particulièrement sur le sentiment spéculatif, au point que les gros spéculateurs ne paraissent guère intéressés à transférer sur les valeurs mobilières des E-U et du Canada.

Le resserrement persistant du crédit sur notre continent influe particulièrement sur le sentiment spéculatif, au point que les gros spéculateurs ne paraissent guère intéressés à transférer sur les valeurs mobilières des E-U et du Canada.

Le resserrement persistant du crédit sur notre continent influe particulièrement sur le sentiment spéculatif, au point que les gros spéculateurs ne paraissent guère intéressés à transférer sur les valeurs mobilières des E-U et du Canada.

Le resserrement persistant du crédit sur notre continent influe particulièrement sur le sentiment spéculatif, au point que les gros spéculateurs ne paraissent guère intéressés à transférer sur les valeurs mobilières des E-U et du Canada.

Le resserrement persistant du crédit sur notre continent influe particulièrement sur le sentiment spéculatif, au point que les gros spéculateurs ne paraissent guère intéressés à transférer sur les valeurs mobilières des E-U et du Canada.

Le resserrement persistant du crédit sur notre continent influe particulièrement sur le sentiment spéculatif, au point que les gros spéculateurs ne paraissent guère intéressés à transférer sur les valeurs mobilières des E-U et du Canada.

Le resserrement persistant du crédit sur notre continent influe particulièrement sur le sentiment spéculatif, au point que les gros spéculateurs ne paraissent guère intéressés à transférer sur les valeurs mobilières des E-U et du Canada.

Le resserrement persistant du crédit sur notre continent influe particulièrement sur le sentiment spéculatif, au point que les gros spéculateurs ne paraissent guère intéressés à transférer sur les valeurs mobilières des E-U et du Canada.

Le resserrement persistant du crédit sur notre continent influe particulièrement sur le sentiment spéculatif, au point que les gros spéculateurs ne paraissent guère intéressés à transférer sur les valeurs mobilières des E-U et du Canada.

Le resserrement persistant du crédit sur notre continent influe particulièrement sur le sentiment spéculatif, au point que les gros spéculateurs ne paraissent guère intéressés à transférer sur les valeurs mobilières des E-U et du Canada.

Le resserrement persistant du crédit sur notre continent influe particulièrement sur le sentiment spéculatif, au point que les gros spéculateurs ne paraissent guère intéressés à transférer sur les valeurs mobilières des E-U et du Canada.

Le resserrement persistant du crédit sur notre continent influe particulièrement sur le sentiment spéculatif, au point que les gros spéculateurs ne paraissent guère intéressés à transférer sur les valeurs mobilières des E-U et du Canada.

## BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes	Hauf	Bas	Ch.	Ventes	Hauf	Bas	Ch.
Abitibi	4875	512	12	12	+	+	+
Alican	1947	227	27	27	+	+	+
Algonia Stl	2650	513	13	13	-	-	-
Aquariane	1044	213	21	21	-	-	-
Argus C pr	400	811	113	113	+	+	+
Asbestos	585	25	25	25	-	-	-
Atl. Sus	400	85	8	8	-	-	-
Atl. Sus A	140	814	14	14	-	-	-
Alican pr	75	231	21	21	+	+	+
Bank Mont	739	116	16	16	+	+	+
Bank NS	673	822	22	22	+	+	+
Bk NS rts	6088	42	28	42	+	+	+
Bank Ont	750	324	11	11	+	+	+
Bank Prov	302	810	10	10	+	+	+
Bell Can	10220	342	42	42	+	+	+
Bombardr	2015	221	21	21	+	+	+
Branco	218	815	15	15	-	-	-
Bk Forest	100	333	33	33	-	-	-
Brimco	150	500	500	500			



